Rapport administratif et compte rendu financier

Exercice 2014

Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

Rapport administratif et compte rendu financier

Exercice 2014

Commune de Bellevue
République et Canton de Genève

Table des matières

5 **Editorial du Conseil administratif**

Autorités communales

7 Conseil administratif et dicastères
8 Conseil municipal
9 Composition des commissions du Conseil municipal
10 Bureau du Conseil municipal
10 Composition des Groupements intercommunaux
11 Discours d'accession à la présidence du Conseil municipal
13 Activités du Conseil municipal

Dicastères de M. Marcel Beauverd

17 Editorial
19 Développement durable
21 Sociétés communales sports et sauvetage

Dicastères de M. Daniel Fabbi

33 Editorial
35 Ressources humaines
36 Etat Civil
37 Sécurité
42 Déchets

Compte rendu financier :
45 Bilans comparés 2013 - 2014
46 Tableau de bouclement des comptes 2014
47 Budget - Résultats 2014
48 Comptes de fonctionnement
55 Tableau de la dette communale
55 Crédits d'engagement en cours
57 Crédits d'engagement terminés
58 Tableau des amortissements du patrimoine administratif et financier
61 Compte d'exploitation pour l'exercice 2014 (tableaux immeubles)
62 Comptes de fonctionnement, évolution démographique, évolution de la dette, centime par habitant, revenu et charge par habitant
65 Rapport de l'organe de contrôle

Dicastères de Mme Catherine DuPasquier

67 Editorial
69 Aide sociale de la Commune de Bellevue
71 Social jeunesse
72 Scolaire, parascolaire, petite enfance et associations
81 Sociétés communales culture et loisirs

Groupements intercommunaux

89 Groupement intercommunal de la Vigne Blanche
90 Groupement intercommunal pour la crèche
92 Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac
94 Groupement intercommunal stade Marc-Burdet

FLB

97 Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

112 **Renseignements utiles**

Editorial

Chers Bellevistes,

Ce rapport administratif et financier relate la plupart des projets, activités et réalisations qui ont marqué l'année 2014 dans la commune de Bellevue. Ceux-ci ont été menés aussi bien par les associations communales, par la Fondation pour le logement, par les Groupements intercommunaux que par la Mairie.

Au long de l'année écoulée, le Conseil administratif a poursuivi ses engagements dans tous les dicastères dont il a la charge. Pour mener à bien nos tâches, nous avons été épaulés par notre administration communale et soutenus par le Conseil municipal. Les réalisations qui ont émané de ces collaborations ont souvent été couronnées de succès, et ce, grâce à l'importante implication des habitants dans la vie communale. Nous vous remercions d'être si présents et actifs.

L'année 2014 a encore vu la commune de Bellevue se développer, répondant aux besoins d'une population toujours plus importante. Le projet phare de l'année est sans conteste la rénovation du local du Sauvetage et les aménagements de l'Esplanade Gitana. Dans le présent rapport administratif, nous vous exposerons plus en avant l'étendue de ce qui a été mené à bien sur cet espace, inauguré le 30 août 2014.

Des travaux d'aménagement et de collecteurs ont également jalonné notre territoire tout au long de l'année. Cheminements piétonniers, revêtement sur la chaussée, création de chemins, plantation de chênes... Le tour de la commune de Bellevue peut à présent pratiquement être fait entièrement à pied et nous nous en félicitons.

En 2014, Bellevue a été réauditée et a maintenu son label « Cité de l'énergie » avec brio. De plus, un diagnostic de la politique communale sous l'angle du développement durable a été mené, de nouvelles manifestations ont été organisées, de nouvelles déchetteries ont été construites, et ce ne sont que quelques exemples. A la lecture du présent rapport, vous pourrez constater que Bellevue est une commune qui bouge et ceci, grâce à vous, qui répondez nombreux à nos appels.

2015 sera une année électorale. L'ensemble du Conseil administratif et du Conseil municipal ne se représentera pas. Nous espérons que vous ferez bon accueil aux Autorités que vous solliciterez par vos votes et que le mot d'ordre de la Commune demeurera de tout mettre en œuvre pour que vous continuiez à apprécier notre belle commune et à bien y vivre.

Bonne lecture et merci pour votre soutien.

Marcel Beauverd Maire
Catherine DuPasquier Conseillère administrative
Daniel Fabbi Conseiller administratif

MAIRIE

Autorités communales

Conseil administratif

Le Conseil administratif se réunit hebdomadairement pour traiter les affaires courantes.
Chaque Conseiller administratif est cependant autonome dans ses décisions et peut engager la Commune en son nom dans le cadre de ses attributions (dicastères). L'esprit de collégialité reste néanmoins la règle tacite pour un travail constructif et efficace.

Dicastères des Conseillers adminsitratifs au 31 décembre 2014

M. Daniel Fabbi
Administration communale
Ressources humaines
Bâtiments, patrimoine communal
Cimetière, parcs et promenades, environnement
Travaux publics
Etat Civil
Finances
Gestion des déchets
Sécurité, police, pompiers

Mme Catherine DuPasquier
Aînés et Jeunesse
Culture
Ecole, parascolaire
Locations de salles
Manifestations
Petite enfance
Santé
Social
Sociétés communales culture-social-scolaire

M. Marcel Beauverd
Développement durable
Informatique
Ports et plages
Sociétés communales sports et sauvetage
Sports
Mobilité
Urbanisme, aménagement du territoire

Dicastères communs
Communication, Juridique

Conseil municipal

Le Conseil municipal de Bellevue se compose depuis le début de la législature 2011-2015 de 19 membres qui ont prêté serment lors de la séance d'installation du 6 juin 2011.

Composition du Conseil municipal au 31 décembre 2014

Entente libérale

M.-A. Baschy

M. Pais

R. Gobert

J.-J. Cartier

A. Luyet

D. Schiavo-Abel

M. Schopfer Sandoz

B. Taschini

J.-D. Viret

Bellevue d'Avenir

D. Anklin

Y. Clivaz Beetschen

A.-C. Hurny Cabezas

F. Malacrida

R. Petite

G. Rüegsegger

Pro Bellevue Radical

V. Carrillo-Graf

L. Biedermann

Parti démocrate-chrétien

I. Garcia-Gill

S. Gatti

Composition des commissions du Conseil municipal au 31 décembre 2014

Commissions	CA délégué(e)	Président(e)	Vice-président(e)	Membres
Finances et Patrimoine communal	Daniel Fabbi (lib)	Bernard Taschini (lib)	Raphaël Petite (bda)	Dominique Anklin (bda) Sonia Gatti (pdc) Jean-Jacques Cartier (lib) Jean-Daniel Viret (lib) Place vacante *
Urbanisme, Aménagement du territoire et Mobilité	Marcel Beauverd (lib)	Dominique Anklin (bda)	Isabel Garcia-Gill (pdc)	Marc-André Baschy (lib) Valérie Carrillo-Graf (rad) Yvette Clivaz Beetschen (bda) Bernard Taschini (lib) Jean-Daniel Viret (lib)
Social, Ecole et Petite enfance	Catherine DuPasquier (rad)	Gérald Rüegsegger (bda)	Mylène Schopfer Sandoz (lib)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Isabel Garcia-Gill (pdc) Rémy Gobert (lib) Fabrice Malacrida (bda) Delphine Schiavo-Abel (lib)
Bâtiments, Travaux publics et Environnement	Daniel Fabbi (lib)	Rémy Gobert (lib)	Fabrice Malacrida (bda)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Isabel Garcia-Gill (pdc) Anne-Catherine Hurny (bda) Marco Rodrigues Pais (lib) Mylène Schopfer Sandoz (lib)
Manifestations, Culture et Sports	Catherine DuPasquier (rad)	Sonia Gatti (pdc)	Marc-André Baschy (lib)	Yvette Clivaz Beetschen (bda) Anne-Catherine Hurny (bda) Jean-Jacques Cartier (lib) Aurélie Luyet (lib) Place vacante *
Feu, Protection civile et Sécurité	Daniel Fabbi (lib)	Place vacante *	Jean-Jacques Cartier (lib)	Marc-André Baschy (lib) Sonia Gatti (pdc) Aurélie Luyet (lib) Raphaël Petite (bda) Gérald Rüegsegger (bda)
Réclamations	Daniel Fabbi (lib)	Jean-François Ruchet (rad) (proposé au CE par le CA ou le maire)	Marc-André Baschy (lib) (nommé par le CA ou le maire)	Michel Chappuis (rad) Bridget Dommen (bda) Rodrigo Tamayo (pdc)
Comité de pilotage du DD	Marcel Beauverd (lib)	Jean-Daniel Viret (lib)	Isabel Garcia-Gill (pdc)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Dominique Anklin (bda)
Groupe du DD	Marcel Beauverd (lib) Enrica D'Alfonso (employée communale)	Dominique Anklin (bda)	Jean-Daniel Viret (lib)	Valérie Carrillo-Graf (rad) Isabel Garcia-Gill (pdc) Fabrice Malacrida (bda) Jean-Jacques Cartier (lib) Delphine Schiavo-Abel (lib) Raphaël Petite (bda) Marc-André Baschy (lib)
Bureau du Conseil municipal	Aurélien Matti (secrétaire)	Jean-Daniel Viret (lib)	Sonia Gatti (pdc)	Gérald Rüegsegger (bda)
Chef-fe de groupe / suppléant-e				Marc-André Baschy (lib) / Jean-Daniel Viret (lib) Dominique Anklin (bda) / Raphaël Petite (bda) Valérie Carrillo-Graf (rad) / Sonia Gatti (pdc) / Isabel Garcia-Gill (pdc) Place vacante *

* M. Laurent Biedermann a été proclamé remplaçant de M. Fogarasi par Arrêté du Conseil d'Etat au 5 novembre 2014 mais ne peut siéger à sa place que dès son assermentation (3 février 2015).

Bureau du Conseil municipal

Le bureau est chargé de veiller à la régularité des travaux du Conseil municipal et à ce qu'une suite soit donnée aux initiatives des Conseillers municipaux. Il veille également à ce que les commissions exécutent les mandats qui leur sont donnés par le Conseil municipal et lui en fassent rapport (Article 7 du Règlement du Conseil municipal de la Commune de Bellevue LC 06 111.)

Composition du bureau du Conseil municipal au 31 décembre 2014

J.-D. Viret
Président

S. Gatti
Vice-présidente

G. Rüegsegger
Membre

A. Matti
Secrétaire

Composition des Groupements intercommunaux au 31 décembre 2014

Groupements	CA (pour info)	Membres	Remarques
GIC **Crèche intercommunale** Nomination de deux Conseillers municipaux en qualité de membres de la commission consultative du Groupement Intercommunal pour la Crèche (GIC)	Daniel Fabbi (lib)	Anne-Catherine Hurny (bda) Jean-Daniel Viret (lib)	1 représentant du CA désigné par le CA 2 représentants du CM désignés par le CM Pour la législature en cours selon décision du CM lors de leurs nominations
GIVB **Centre sportif Vigne Blanche** Nomination de trois représentants, dont au moins un-e Conseiller-ère municipal-e, en qualité de membres de la Commune de Bellevue du Groupement Intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB)	Daniel Fabbi (lib) Marcel Beauverd (lib)	Bernard Fogarasi-Szabo (rad) Fabrice Malacrida (bda) Mylène Schopfer Sandoz (lib)	2 représentants du CA désignés par le CA 3 représentants du CM désignés par le CM, dont au moins un en son sein
GICORD **Compostage de la Rive-Droite** Nomination d'un-e Conseiller-ère municipal-e en qualité de membre de la commission consultative du Groupement Intercommunal de Compostage de la Rive Droite (GICORD)	Daniel Fabbi (lib)	Fabrice Malacrida (bda)	1 représentant du CA désigné par le CA 1 représentant du CM désigné par le CM 3 membres désignés par le Conseil intercommunal du Groupement
GLRD **Législatifs de la Rive Droite du lac** Nomme un représentant en qualité de membre permanent pour la législature en cours	Aucun	Raphaël Petite (bda)	Le président du CM siège de plein droit 1 représentant du CM désigné par le CM

Discours d'accession à la présidence du Conseil municipal

Le 1er juin marque chaque année la passation de bureau du Conseil municipal et du Maire. Une petite cérémonie précède traditionnellement la séance de juin du Conseil municipal.

M. Jean Daniel Viret
Séance du Conseil municipal du 17 juin 2014

[...] C'est avec plaisir que je prends la parole dans un contexte politique sensible. L'acceptation de l'initiative UDC du 9 février sur l'immigration a sérieusement ébranlé certaines de nos certitudes. Le fâcheux message de fermeture, de replis, d'alleingang véhiculé par le résultat de cette votation m'irrite encore aujourd'hui.

Quel avenir envisageons-nous pour nos jeunes? Comment expliquer le résultat de cette votation à nos enfants? Il tombe sous le sens que la participation de la Suisse à la recherche européenne, la facilitation des échanges d'étudiants entre universités et l'opportunité pour ceux-ci de bénéficier de la confrontation, du partage et de l'échange des connaissances sont des paramètres essentiels à leur réussite, à celle de nos hautes écoles, de nos chercheurs et enfin à celle de notre économie.

Quelle erreur fatale de croire qu'au 21e siècle nous pouvons nous suffire à nous-mêmes!

Nous devons refuser «l'enfermement de type régressif» que la politique dogmatique négative, simpliste, manichéenne et obsessionnelle de certains nous impose. Osons valoriser et défendre avec insistance et courage le principe d'une «politique proactive d'ouverture réfléchie» valeur porteuse et vectrice d'avenir pour nos enfants.

Bellevue, elle, a su montrer l'exemple. Notre commune a augmenté sa population de 75% en dix ans, record toutes catégories ces dix dernières années en Suisse.

Grâce à la politique proactive de l'Exécutif et du Législatif de Bellevue, l'accueil et l'intégration des nouveaux habitants est une réussite. La crèche, le bâtiment du parascolaire, l'école Gitana, l'aménagement du quartier de la Roselière et du centre du village, l'aménagement de nouveaux espaces verts, la réfection du secteur de port Gitana, sont des preuves concrètes qu'une collectivité ouverte, généreuse et entreprenante peut augmenter rapidement sa population sans problèmes majeurs. Merci à tous les acteurs de cette réussite.

Puisse nos élites fédérales en prendre de la graine.

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de septembre 2014

Dissolution du GIGDT

Une page se tourne. Le Groupement Intercommunal de Gestion des Déchets des Tuileries (GIGDT) a été dissout le 23 juillet 2014 suite à un arrêté du Conseil d'Etat qui se base sur les délibérations des Conseils municipaux de Bellevue et de Genthod.

Depuis l'apparition de la déchetterie cantonale (ESREC) et la disparition simultanée de la déchetterie intercommunale, le groupement n'avait plus lieu d'exister, bien qu'il fut novateur lors de sa création, il y a vingt ans.

L'emplacement de l'ancienne déchetterie n'a pas été abandonné pour autant puisque les voiries des Communes de Genthod et de Bellevue continuent à l'exploiter.

Sortie annuelle des Conseillers municipaux et leurs proches, 4 et 5 octobre 2014, Berne

Activités du Conseil municipal 2014

S'il ne fallait retenir que deux chiffres de cette année d'activité de l'organe délibératif belleviste ce seraient 43 et 20. 43, c'est le nombre de délibérations prises par le Conseil (+6 par rapport à 2013) en 6 séances. Ces séances ont engendré à elles seules 147 pages de procès-verbaux. 20, c'est le nombre de dossiers de naturalisation traités et par conséquent autant de familles auditionnées par la commission sociale. Ce chiffre est en augmentation par le simple fait de l'accélération du traitement des dossiers accumulés au niveau cantonal. Cet effet devrait se faire encore ressentir en 2015 pour finir par se stabiliser à terme.

Tous les procès-verbaux du Conseil municipal sont téléchargeables sur le site internet de la commune (actuellement, depuis 1999) ou disponibles en mairie, sur demande, dès adoption à la séance suivante. Par contre, les procès-verbaux et les propos tenus lors des séances de commission sont confidentiels et doivent strictement le rester. Pour de plus amples informations, le secrétariat du Conseil municipal est à votre disposition notamment via l'adresse cm@mairie-bellevue.ch.

Séance du 4 février 2014

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à l'unanimité d'adopter les nouveaux statuts du groupement intercommunal pour la crèche (GIC) – actuel GIBC.
- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant de CHF 140'000.- (TTC) destiné à la réalisation d'une déchetterie enterrée au ch. des Mollies.
- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'400'000.- (TTC) destiné aux aménagements piétons, cyclables et à la réfection de la rte de Valavran, tronçon rte de Collex-ch. des Tuileries.
- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 50'000.- (TTC) destiné aux aménagements piétons et cyclables du ch. des Tuileries.
- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 18'000.- (TTC) destiné à l'étude de la réhabilitation des collecteurs EU/EP situés au ch. de la Printanière.
- A décidé à l'unanimité d'ouvrir un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 18'000.- (TTC) destiné à l'étude de la réhabilitation des collecteurs EU/EP situés à la rte de Valavran-ch. de la Mojonne.
- A décidé à l'unanimité de renvoyer la délibération suivante en commission: «délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 107'000.- (TTC) pour la réfection du chemin piétonnier de la Glaise, tronçon Mastellettes-escalier de la rte des Romelles», ainsi que de déposer une APA.
- A décidé à la majorité de repousser à une séance du deuxième semestre 2014, la délibération suivante: «délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'188'000.- (TTC) destiné à l'entretien du réseau routier communal 2014-2018».
- A décidé à la majorité, et après présentation du projet de vidéosurveillance «intelligente» sur divers emplacements, de renvoyer ce sujet en commission Feu, Protection civile & Sécurité.

Séance du 15 avril 2014

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à l'unanimité de modifier les statuts de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de Logements (FLB) en adéquation avec la nouvelle Constitution genevoise.
- A décidé à l'unanimité d'octroyer la délégation de compétence au Conseil administratif pour la passation d'actes authentiques conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre k de la loi sur l'administration des communes.
- A décidé à l'unanimité de dissoudre le groupement intercommunal de gestion des déchets des Tuileries (GIGDT).
- A traité six dossiers de naturalisation.

Séance du 13 mai 2014

Lors de cette séance, le Conseil municipal:

- A décidé à l'unanimité d'approuver le rapport des comptes et de la gestion 2013 de la Fondation

de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB).
- A décidé à l'unanimité d'approuver le tableau de répartition des frais 2013 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de Commandement et d'Intervention des Tuileries.
- A décidé à l'unanimité d'approuver les comptes et la gestion 2013 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet.
- A décidé à l'unanimité d'approuver les comptes et la gestion 2013 du Groupement intercommunal du Bâtiment de la Crèche définitive (GIBC).
- A décidé à l'unanimité d'approuver les crédits budgétaires supplémentaires 2013 et les moyens de les couvrir.
- A décidé à l'unanimité d'approuver le compte de fonctionnement, le compte d'investissement, le financement des investissements, le compte de variation de la fortune et du bilan 2013 de la Commune de Bellevue.
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire d'un montant de CHF 243'052.90.- (TTC) destiné aux travaux complémentaires d'aménagements extérieurs dans le cadre du projet « La Tuilière » demandés par la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB).
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire d'un montant de CHF 25'788.90.- (TTC) destiné au dépassement des coûts des travaux complémentaires de viabilisation du terrain accueillant les bâtiments parascolaire et crèche.
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire d'un montant de CHF 43'809.15.- (TTC) destiné au dépassement des coûts du parking provisoire dans le cadre du projet « La Tuilière ».
- A décidé l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 750'000.- destiné à la rénovation des canalisations eaux usées et eaux de pluie sur la rte de Valavran, tronçon rte de Collex - ch. de la Mojonne.
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 350'000.- destiné à la rénovation des canalisations eaux usées et eaux de pluie sur le ch. de la Mojonne.
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 350'000.- destiné à la rénovation des canalisations eaux usées et eaux de pluie sur le ch. de la Printanière.
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 250'000.- (TTC) destiné à l'aménagement du ch. des Bisons.
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit d'investissement complémentaire d'un montant de CHF 50'000.- destiné au remplacement d'une canalisation au ch. de la Radio.
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 210'000.- destiné à l'achat de la parcelle n°3498, propriété de Mme Lachenauer, et à la réalisation du chemin de promenade et d'entretien entre le ch. des Châtats et le Gobé.
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 30'000.- destiné à l'acquisition du mobilier intérieur et extérieur de la buvette Gitana.
- A décidé à la majorité d'approuver l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 20'000.- destiné aux fouilles en vue de la pose de tubes pour un éventuel futur système de vidéo surveillance à Gitana.
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 20'000.- destiné à une manifestation culturelle au Port Gitana prévoyant une projection cinématographique (Centenaire Louis de Funès).
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire destiné à l'indemnisation des Conseillers administratifs pour la surcharge de travail et de séances inhérente à une incapacité de travail.
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire d'un montant de CHF 80'000.- destiné à la rénovation du ch. de St-Oyend.
- A nommé Mme Anne-Catherine Hurny et M. Jean-Daniel Viret représentants pour le Groupement Intercommunal pour la Crèche (GIC).
- A traité un dossier de naturalisation.

Séance du 17 juin 2014

Lors de cette séance, le Conseil municipal :

- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 2'300'000.- (TTC) destiné à la réalisation d'une zone 30km/h sur les chemins de la Chênaie et de la Mojonne.
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 20'000.- (TTC) destiné à la rénovation des canalisations eaux usées et eaux de pluie sur le ch. Aux-Folies.
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 30'000.- destiné à l'aménagement du chemin piéton longeant les routes de Rennex et des Fayards, tronçon ch. des Limites - autoroute, et se poursuivant jusqu'au ch. des Bois-d'Avault.
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2014 d'un montant de CHF 20'100.- (TTC) destiné aux travaux à entreprendre suite à un audit SIG de l'éclairage intérieur des bâtiments communaux.
- A décidé à l'unanimité d'approuver l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2014 d'un montant de CHF 12'000.- (TTC) destiné à la sécurisation du bâtiment du Stade Marc-Burdet.
- A décidé à la majorité d'approuver la division, l'échange et la réunion de parcelles, ainsi que la modification et la constitution de servitudes dans le secteur dit « La Tuilière » entre la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) et la Commune de Bellevue.
- A décidé à la majorité d'approuver la modification du règlement du Conseil municipal de la Commune de Bellevue (LC 06 111).
- A traité un dossier de naturalisation.

Séance du 7 octobre 2014

Lors de cette séance, le Conseil municipal :

- A décidé, après présentation, de renvoyer le projet de budget 2015 en commission des Finances pour examen.
- A élu le président et le vice-président des locaux de vote pour l'année 2015, ainsi que leur remplaçant :
  > Président M. Dominique Anklin (BDA)
  > Suppléante Mme Mylène Schopfer Sandoz (PLR)
  > Vice-président M. Marc-André Baschy (PLR)
  > Suppléante Mme Valérie Carrillo-Graf (PLR)
- A reconduit M. Dominique Anklin (BDA) et M. Jean-Daniel Viret (PLR) respectivement au poste de président et de vice-président du comité de pilotage du développement durable pour l'année 2014 - 2015.
- A décidé sur proposition du comité de pilotage du développement durable d'évaluer en 2015, à l'aide de Boussole 21, l'organisation d'une fête villageoise autour du développement durable pour 2016.
- A décidé à l'unanimité d'adopter la résolution relative au plan directeur des chemins pour piétons et le schéma directeur du réseau cyclable communal.
- A décidé à la majorité de renvoyer en commission Manifestations, Culture et Sports la résolution de Mmes Sonia Gatti et Isabel Garcia-Gill (PDC) : « Pour un marché de proximité sur la commune de Bellevue ».
- A accepté la proposition du Conseil administratif de dénommer officiellement l'Esplanade Gitana comme telle auprès du cadastre.
- A traité dix dossiers de naturalisation.

Séance du 11 novembre 2014

Lors de cette séance, le Conseil municipal :

- A décidé à l'unanimité l'allocation des indemnités 2015 aux Maires, Conseillers administratifs et Conseillers municipaux.
- A décidé à l'unanimité le versement d'une partie du Fonds de fin de mandat à un Conseiller administratif.
- A décidé à l'unanimité l'approbation du budget de fonctionnement annuel 2015, du taux des centimes additionnels, ainsi que de l'autorisation d'emprunter.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 1'188'000.- (TTC) destiné à l'entretien du réseau routier communal 2015 - 2019.
- A décidé à l'unanimité l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 120'000.- (TTC) pour la réfection du chemin piétonnier de la Glaise, tronçon Mastelettes-escalier de la rte des Romelles.
- A décidé à la majorité le montant minimum de la taxe professionnelle communale 2015.
- A décidé à la majorité la création d'une servitude de passage à pied et à véhicule, sur la parcelle n°1924, sise ruelle de l'Epuisoir, de la commune de Bellevue au profit des époux Torriani Marco et Geneviève.
- A traité deux dossiers de naturalisation.

SAUVETAGE
BELLEVUE-GENTHOD
022 774 23 28

Dicastères de M. Marcel Beauverd

Chers Bellevistes,

Quelle année 2014 ! La commune de Bellevue a continué à se développer en harmonie avec ses habitants et j'ai eu la chance d'avoir la responsabilité de superbes projets. Responsable, entre autre, des dicastères « Ports et plages » ainsi que « Sociétés communales sports et sauvetage » l'objectif 2014 était de mener à bien deux projets passionnants.

Le premier, le projet de transformation du local du sauvetage budgété à CHF 1'850'000.-, a été financé par les Communes de Bellevue et Genthod avec une participation des Communes de Pregny-Chambésy et de Collex-Bossy. Ce chantier complexe, compte tenu de l'état catastrophique de l'ancien local, a été réalisé dans le budget prévu ainsi que dans les délais annoncés. Ce dernier point était très important car le second projet était lié au premier au niveau de la réalisation technique.

Ce projet consistait à transformer l'Esplanade Gitana et à aménager de nouveaux locaux. Une superbe terrasse a été créée comprenant un espace « buvette ». Le pavillon avec toilettes et douches est particulièrement apprécié par les habitués de la plage et le « local vélo » permet de faciliter la vie des adeptes de la mobilité douce. La zone verte, d'une surface généreuse, a été conçue comme une extension de la plage Gitana. Tous ces aménagements ont permis d'offrir à nos habitants une réalisation à la hauteur de cet espace d'une grande beauté.

Responsable du dicastère « informatique », j'ai proposé à notre Conseil municipal de permettre aux utilisateurs de la plage et de l'esplanade Gitana, ainsi que de port Saladin, d'avoir un accès WIFI public. Ce projet a été accepté et dès février 2015 vous pourrez vous connecter gratuitement à internet depuis ces emplacements.

Un autre dicastère sous ma responsabilité est celui de la « mobilité ». C'est avec un grand plaisir que j'ai vu l'aboutissement en décembre 2014 de la réalisation du « Plan directeur des chemins pour piétons et schéma directeur du réseau cyclable ». Ce document s'inscrit dans le programme de législature du Conseil administratif 2011 - 2015 en faveur d'un développement durable de notre commune. En effet, la forte croissance démographique que la commune a connue ces dix dernières années doit être accompagnée d'une planification coordonnée et d'un certain nombre de mesures pour garantir la qualité de vie harmonieuse de ses habitants. C'est particulièrement le cas en ce qui concerne les déplacements à pied et à vélo, dont le niveau d'équipement doit répondre aux exigences de sécurité, de confort et de continuité pour être attractifs. Il s'agit donc d'encourager la pratique de la marche et du vélo dans les relations inter-quartiers, les liaisons avec les communes voisines et le centre-ville, l'accès aux équipements publics et les promenades. Par ailleurs, la marche et le vélo sont deux moyens de locomotion complémentaires et le traitement conjoint de ces deux volets des déplacements doux est cohérent.

Le dicastère « urbanisme - aménagement du territoire » dont je m'occupe est sûrement le plus passionnant de tous, car il nous impose de planifier à long terme et de réfléchir sur le développement harmonieux de notre belle commune. Il me semble que l'évolution de l'image urbanistique qu'a connue notre village au cours de cette législature est positive à en croire les avis que nous transmettent les Bellevistes. Plusieurs projets sont à venir et votre Conseil administratif reste très attentif à tout ce qui touche à leur aspect urbanistique et d'une façon plus générale à l'aménagement du territoire.

Le dicastère « développement durable », dont j'ai également la charge, a également vu se concrétiser deux projets d'envergure. Premièrement, tout au long de l'année, une évaluation de la politique communale sous l'angle du développement durable a été menée par le Conseil administratif, le Conseil municipal, les employés communaux ainsi que les acteurs-clés de la société civile. Ce processus, nommé « Facteur 21 », a été chapeauté par le bureau d'études bio-éco,

qui nous a accompagnés et nous a fait prendre conscience de la multitude des actions que la Commune avait déjà engagées. Les résultats de cette étude seront communiqués aux habitants et, nous l'espérons, mèneront, à court terme, à la mise en place d'un « Agenda 21 » local.

Quelques Communes genevoises re-labellisées Cité de l'Energie à Bienne en 2014 dont Bellevue avec Jean-Daniel Viret (4ème depuis la gauche)

Parallèlement, la Commune a été réauditée pour l'obtention de son label « Cité de l'énergie » et c'est avec un score encore meilleur que lors de sa dernière audition (2010) et ce, malgré la continuelle augmentation des critères d'exigence, qu'elle a été décorée. Notons que ce label représente la preuve qu'une Commune met en place et suit une gestion de qualité de sa politique énergétique et environnementale.

Fin mai 2015 se termine la législature 2011 - 2015 et, par la même occasion, mon mandat de Conseiller administratif à la Commune de Bellevue. Après 14 ans de bons et loyaux services à l'Exécutif de la Mairie, j'aimerais vous faire part du plaisir que j'ai eu à remplir ce mandat et vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée. Un grand merci également à mes deux collègues Catherine DuPasquier et Daniel Fabbi ainsi qu'à notre directrice administrative Claire Albanese, à notre directeur technique Daniele Todeschini et à tout le personnel de la mairie. Nous formons une belle équipe et grâce à elle, l'année 2014 s'est parfaitement déroulée.
Vive Bellevue.

Marcel Beauverd
Maire

Développement durable

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de juin 2014

Le projet de « boîtes d'échange entre voisins » de Dan Acher

Une rue, une boîte, des échanges... La mairie de Bellevue a commandé à l'association Tako (tako.ch/box) trois « boîtes d'échange entre voisins » qui devraient être installées sur le territoire communal à l'automne.

Art urbain et création de situation, ces boîtes créent un lien social et culturel entre les habitants d'un quartier !

Le concept est simple : une boîte est un lieu d'échange sans contrepartie. Les habitants du quartier, au même titre que les passants ou les collègues en entreprise peuvent déposer ou prendre, selon l'envie, n'importe quel objet se trouvant dans la boîte (livre, jouet, disque, etc.).

Sur la forme, ce sont de simples caissettes à journaux recyclées et décorées pour l'occasion par l'école, les jeunes fréquentant le local de la Vigne-Blanche et les Artisans de Bellevue, à travers lesquelles transitent des objets du quotidien.

Sur le fond, les boîtes évoquent toute une série de concepts et de valeurs de société comme l'écologie et l'altruisme. La recherche de ce simple plaisir échangé appelle un tissage de liens sociaux d'un nouveau genre, selon les principes du développement durable, chers à la Commune de Bellevue.

Objectifs des « boîtes d'échange entre voisins »

Objectifs économiques - Donner et recevoir :
Lancé à l'origine à l'aube des fêtes de Noël, ce projet vise à envoyer un message de partage. Alors qu'une part toujours plus grande de nos interactions devient monétaire, est-il possible de mettre encore en place aujourd'hui des situations provoquant des échanges purement désintéressés, pour le plaisir de donner ou de recevoir sans même connaître le bénéficiaire de ce don ?

Objectifs sociaux - Favoriser le sens de l'échange :
Amener un nouvel élan de vie de quartier, un nouveau sentiment d'appartenance et d'implication dans la vie locale en créant des opportunités d'échange, de rencontres.

Objectifs environnementaux - Revaloriser le cycle de vie de l'objet :
Les boîtes d'échange permettent aux habitants de donner des objets dont ils n'ont plus l'usage et qui ne sont ainsi pas jetés ou détruits, mais entament un second cycle de vie.

Source : tako.ch/box

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de septembre 2014

Transformez votre téléphone portable en geste de solidarité !

En Suisse, une personne change tous les 12 à 18 mois de téléphone portable. La plupart de nos vieux appareils sont simplement laissés à l'abandon avec comme seule fonction de parer une éventuelle panne à venir. On estime ainsi que 8 millions de portables sont inutilisés en Suisse, alors que plus de 50 % peuvent encore servir et le reste être recyclé.

Depuis l'été 2014, la Commune de Bellevue s'associe à Terre des Hommes Suisse dans le cadre de la campagne Solidarcomm, qui collecte et valorise vos téléphones inutilisés en leur donnant une seconde vie. Solidarcomm associe à la démarche environnementale une dimension écologique, sociale, économique et solidaire :

Ecologique
Permet de recycler les téléphones portables non utilisés. Les appareils qui ne fonctionnent plus sont recyclés en Suisse, dans le respect des normes environnementales, par l'intermédiaire de la Swico (Swico Recycling est un système national, à but non lucratif, organisant le recyclage des appareils électriques et électroniques). La Swico estime que sur 3.6 millions de téléphones portables vendus en Suisse chaque année, seuls 20 % sont recyclés, contre plus de 85 % des ordinateurs et autres appareils électroniques.

Social
Fournit du travail à l'entreprise sociale PRO, basée sur le canton de Genève, qui offre du travail à des personnes exclues de l'économie traditionnelle en raison de handicap. PRO trie, teste et reconditionne les portables, en effaçant toutes les données.

Economique
Vendus sur le marché international, les téléphones connaissent une nouvelle vie dans des pays à faible pouvoir d'achat, où les lignes fixes sont rares et chères. Au Sud, le taux d'équipement en téléphones portables a un impact direct sur l'accroissement du PIB par habitant. Les téléphones de 2° main en provenance de Suisse ont une durée de vie 2 à 3 fois supérieure aux téléphones bon marché vendus sur place.

Solidaire
Tous les bénéfices de l'action Solidarcomm sont reversés à Terre des Hommes Suisse. Avec cet argent, l'association œuvre pour l'amélioration des conditions de vie d'enfants défavorisés en Afrique, Amérique latine et Asie, à travers plus de 50 projets de développement.

Que vous ayez 2, 20 ou 200 téléphones portables inutilisés, faites un geste simple et utile en les apportant à l'accueil de la mairie (Route de Lausanne 329), du lundi au mardi de 13h30 à 16h30, le mercredi de 9h à 13h et le jeudi de 13h30 à 19h.

Pour en savoir plus : www.solidarcomm.ch

Sociétés communales sports et sauvetage

ABC Club Bellevue - Genthod

Cette année encore l'association ABC club a pu proposer aux habitants de Bellevue et de Genthod une diversité de cours permettant aux élèves d'apprendre, bouger et communiquer.

L'année a démarré au mois de septembre en participant aux tréteaux de Genthod. Journée festive au cours de laquelle le comité a tenu un stand de Bretzels et jus de pommes.

Le programme distribué un peu plus tôt a trouvé réponses aux 24 cours proposés sur 25. Comme chaque année, de nouveaux cours ont été ouverts remportant plus ou moins de succès. C'est le cas du cours de théâtre, de zumba gold, de line dance et de yoga sénior qui ont pu être ouverts en nouveauté. Malheureusement, la danse africaine a reçu peu de demandes et a finalement dû être fermée pour des questions de nuisances sonores, dans un premier temps, et par un problème de disponibilité de salle dans un second temps. Le cours de hip hop dès 16 ans n'a pas obtenu le succès escompté et a dû fermer. Nous avons pu compter 300 membres cette année au sein de l'association, soit 13 de plus que l'an passé.

Au mois de novembre de cette année, c'est avec impatience que nous avons pu découvrir les nouveaux locaux du centre communal de Genthod. Lors de la journée d'inauguration, l'ABC club a pu répondre favorablement à la demande de participation produisant sur scène une chorégraphie de hip hop menée par son professeur, Jennifer Raymond.

Attendant beaucoup de ce nouveau centre quant à la disponibilité des salles, nous n'avons toutefois pas pu y proposer de cours, les dimensions et les mesures d'aération étant peu compatibles à la dynamique de nos cours.

Au mois de février, notre habituelle réunion professeurs-comité, s'est déroulée sous le signe de la convivialité autour d'un repas libanais. Chaque professeur a pu s'exprimer sur ses élèves, son cours, ses requêtes et ses interrogations. Lors de cette soirée, nous avons pu concrétiser un projet en cours, celui de créer un lien définissant les engagements de chacun, tant du comité que des professeurs, décrit sous forme de charte. La demande du comité a été très bien accueillie et a permis d'établir des repères pour les uns comme pour les autres.

L'année se poursuivant gentiment, l'heure des trois coups de théâtre a résonné dans l'espace Saladin de Genthod un soir du mois de mars. Réunissant, familles et amis, les jeunes comédiens se sont essayés brillamment à quelques scénettes sous la direction de Rébecca Balestra. Un apéritif fût offert à l'issue de la représentation.

La fête annuelle de l'ABC club s'est déroulée au mois de juin à la salle communale de Bellevue. Moment émouvant, tonique et jovial grâce à la participation des différents membres.

Ainsi, les acrobaties de cirque, l'imagination et le mouvements des cours parents-enfants et bouger en s'amusant, la synchronisation des différents cours de hip hop en passant par les coups de bottes de la line dance ont pu démontrer les plaisirs de chacun. La soirée s'est terminée autour de boissons, quelques pâtisseries et différents bretzels préparés par le comité.

L'année 2013 - 2014 s'est clôturée par un goûter offert aux plus jeunes et un apéritif pour les moins jeunes, proposés au sein de chaque cours.

A travers ces différents événements chaleureux, l'association a néanmoins vécu une année de stress et d'incertitudes. En effet, après quelques interrogations et recherches, le comité s'est rendu compte de l'illégalité dans lequel il se trouvait concernant le versement des charges sociales à ses professeurs. Désireux de remédier à cette problématique, l'ABC club a donc entrepris le nécessaire pour se mettre en règle. Avec le soutien des Communes de Genthod

et Bellevue, la situation est à ce jour en voie d'être réglée.

Ainsi, je tiens à remercier les professeurs pour leur compréhension, leur adaptation aux changements et leur précieuse collaboration, sans compter la qualité des cours enseignés. Merci aussi aux membres qui font vivre l'association par leur fidélité. Les membres du comité, Mesdames Sabine Perritaz (présidente), Véronique Schindelholz (trésorière), Carmela Schneider (secrétaire), Sandra Rouqui (membre), Isabelle Isch (membre) et Sandra Maturo (membre) ont été, cette année encore, d'une grande efficacité et je tiens à les remercier. La collaboration, la coopération, le dialogue et la bonne humeur qui les unis constituent l'un des points forts de l'association.

Cette année, plus que les autres, les Communes de Genthod et de Bellevue nous ont été d'une aide précieuse. En dehors des subventions et du prêt des salles dont nous sommes reconnaissantes, Madame DuPasquier et Monsieur Stalder ont fait preuve d'écoute et du soutien nécessaires à la poursuite de la vie de l'association et je les en remercie chaleureusement.

Pour terminer, mes derniers remerciements s'adressent à nos fidèles vérificatrices aux comptes Mesdames Nicole Piccard Flumet et Françoise Duruz qui ont examiné avec application les comptes de cette année.

En conclusion, l'ABC club continue son exercice dans le plaisir et la bonne humeur, conservant son objectif: offrir une diversité de cours accessibles à chacun.

Merci à tous et à l'année prochaine!

Sabine Perritaz, présidente

Genthod - Bellevue Basket

Pour sa deuxième année d'activités, l'équipe féminine de basket affiche un effectif solide et des résultats encourageants. Nous récoltons les fruits du travail de fond effectué la saison passée, ce qui nous permet de caracoler en tête du championnat 2014 - 15 et de nous faire remarquer par notre fair-play et notre sérieux. L'effectif se compose d'un intéressant mélange de jeunes joueuses, de joueuses plus expérimentées et aussi de débutantes hyper-motivées.

Nous ouvrons actuellement nos entrainements du vendredi aux femmes et jeunes femmes de la région qui ont pratiqué le basket et qui ont envie de reprendre cette activité sans forcément vouloir intégrer une équipe officielle. Plus on est, plus on s'amuse.

Pour tout renseignement: gbb_basketball@yahoo.com

Club d'éducation canine

Un vent nouveau souffle au Club d'Education Canine de Bellevue. En effet, à la fin de l'assemblée générale du 31 janvier 2014, la majorité des éducateurs ont donné leur congé. Ce qui nous a obligé à les remplacer. C'est sans difficulté que nous avons trouvé des personnes qualifiées à même de donner des cours bénévolement et à appliquer les méthodes employées depuis bientôt 25 ans dans notre club, soit: douceur, patience et fermeté.

Cet été, pour les éducateurs, nous avons organisé des cours de perfectionnement avec le Dr Joël Dehasse. C'est avec un plaisir certain que j'ai la joie de vous communiquer que les cours se déroulent de manière très satisfaisante.

Les habitants de la commune et d'ailleurs sont toujours les bienvenus pour nos cours:
Mardi de 19h à 19h45 > classes chiots
Mardi de 20h à 20h45 > classes juniors
Mercredi de 17h30 à 18h30 > cours de flair
Mercredi de 19h à 19h45 > cours adultes débutants
Mercredi de 20h à 20h45 > cours adultes avancés

Un cours d'agility «fun» se donne uniquement si le temps le permet (renseignements au 079 203 95 85).

En 2015, pour marquer son 25ème anniversaire, le club organisera une journée porte ouverte. Des informations détaillées vous seront communiquées en temps voulu.

Gérald Margueron, président

FC Collex-Bossy

La saison 2013-2014 s'est terminée en juin 2014 pour toutes les équipes du club et le bilan sportif est globalement satisfaisant.

En effet, notre première équipe s'est une nouvelle fois bien distinguée dans toute la Suisse romande en réalisant un parcours plus qu'honorable avec, à la clef, la meilleure saison de son histoire en 2ème ligue interrégionale.

Notre deuxième équipe, après avoir réalisé son rêve de promotion en 3ème ligue en juin 2013, a malheureusement du déchanter en subissant un retour en 4ème ligue 12 mois plus tard. Toutefois, le fait que cette équipe soit composée en majeure partie d'anciens juniors du club peut nous faire penser à un retour en 3ème ligue rapidement.

Au niveau des seniors, nos «anciens» ont une nouvelle fois donné une bonne image de notre club. Si les VI ont à nouveau joué le haut du tableau dans toutes les compétitions auxquelles ils ont participé, sans toutefois pouvoir remporter un trophée, nos VII, un an après leur relégation, n'ont pas réussi la remontée immédiate! Mais est-ce bien grave? Leur participation active et importante dans les diverses manifestations du club a été autant appréciée que les victoires sur le terrain.

Au niveau des juniors, Messieurs Mayoraz, Cazorla et Del Rio ont poursuivi leur travail afin de pouvoir faire bénéficier les jeunes Collésiens des conseils d'entraîneurs toujours mieux formés et de structures toujours plus fonctionnelles. Les équipes A à C (jeu à 11) ont toutes représenté le club de manière positive.

Chez les plus petits, là où la progression individuelle et collective prime sur le résultat, chaque équipe de juniors D et E a effectué un parcours honorable dans son groupe.

L'école de football (ou juniors F) est toujours bien vivante (plus de 60 enfants) et ce secteur très important de la préformation bénéficie toujours d'une attention particulière de la part du FC Collex-Bossy, même si cela semble toujours plus difficile de pouvoir trouver des bénévoles qui peuvent prendre du temps pour nos jeunes têtes blondes.

Pour terminer le bilan footballistique, comment ne pas penser à nos 2 équipes féminines qui ont, elles aussi, effectué des parcours honorables tant chez les adultes (3ème ligue interrégionale) que chez les jeunes (A/B féminine).

Il faut une nouvelle fois louer et remercier très sincèrement tous les entraîneurs / éducateurs du club qui prennent beaucoup de temps et d'enthousiasme pour promouvoir les valeurs que nous défendons depuis longtemps, soit : travail, humilité et respect.

Pour la saison 2014 - 2015 qui a débuté en septembre 2014, les objectifs fixés à chaque équipe du club sont clairs et réalisables. Après une demi-saison, la première équipe continue à « promouvoir » la région en faisant des excellents résultats (3ème place sur 14 après un tour à 3 points du leader actuel), les séniors continuent leur petit bonhomme de chemin et nos juniors A à C, après quelques mois où les effectifs ont subi de grands changements commenceront le second tour en ayant des objectifs réalistes en mettant toujours l'accent sur la progression. Il faut ici ajouter également la création (ou plutôt la renaissance) d'une nouvelle équipe, appelée 3ème équipe, qui dispute le championnat genevois de 5ème ligue.

Ce nouvel exercice aura commencé sous les meilleurs auspices puisque le club fut l'hôte de la première « Fête de la rentrée » de la Commune de Collex-Bossy. Toutes les associations, artisans, agriculteurs et vignerons se sont donnés rendez-vous le samedi 6 septembre au Stade Marc-Burdet pour présenter leur savoir-faire. Le soleil, la bonne humeur et la convivialité furent au rendez-vous.

Au sujet des manifestations, le FC Collex-Bossy a cette année innové en organisant une soirée du club ouverte à tous le samedi 8 novembre 2014. Sous la houlette des entraîneurs et joueurs de la deuxième équipe, ce fut une soirée réussie pour une première. L'important (financièrement parlant) repas de soutien de notre club aura lieu le vendredi 8 mai 2015 à la salle communale de Collex à 12h pour lequel chacun peut s'inscrire auprès de notre secrétaire à l'adresse e-mail suivante : cathyrousseau-nagy@hotmail.com.

Le désormais traditionnel Tournoi Crispini (tous les membres du club sont engagés pour jouer, coacher, arbitrer ou cuisiner) ainsi que le nouveau Tournoi Populaire (2ème édition) ouvert à tous, suivi du non moins traditionnel « Loto Beuze » aura lieu cette année le dimanche 7 juin 2015 au stade Marc-Burdet.

Pour conclure, comment ne pas souligner le soutien toujours très apprécié du Groupement Intercommunal (Collex-Bossy, Genthod, Bellevue et Pregny-Chambésy) qui nous met à disposition des installations jalousées un peu partout. Ce soutien inconditionnel contribue grandement à rendre la vie du FC Collex-Bossy plus agréable, ce d'autant plus que notre club continue sa croissance en terme de membres actifs et juniors. Le fait que le Groupement mette tout en œuvre pour l'éclairage d'un terrain supplémentaire pour la saison prochaine est fortement apprécié par le Comité du FC Collex-Bossy qui, toujours sous la baguette enthousiaste du président Mehdi Derouazi, travaille sans relâche afin de maintenir notre club sur de bons rails.

Vive le FC Collex-Bossy, merci à toutes les personnes qui s'engagent, parfois dans l'ombre, pour la pérennité de notre club et bonne année 2015 à toutes et tous.

Pascal Schafer, vice-président

Gym Douce

Cours le jeudi à 18h15 à la salle de gym de l'école de Bellevue.

Avec compétence nos Autorités communales s'appliquent à maintenir un bon équilibre budgétaire. Nous, notre ambition est d'acquérir ou de préserver un bon équilibre corporel.

Sans équilibre pas de stabilité, sans équilibre pas de mobilité, sans équilibre pas d'assurance. Etre en forme, gagner en souplesse, garder un bon équilibre pour se sentir bien dans son corps, c'est ce que nous nous offrons chaque jeudi soir.

En musique, dans la bonne humeur, chacune pratique les exercices selon son aptitude, à l'écoute de son corps et sans aucune rivalité. Rien n'est jamais acquis, il importe d'entretenir sa condition physique.

S'accorder un moment de détente cela est si plaisant, pourquoi s'en priver. Ce bien-être nous ne demandons qu'à vous le faire découvrir et ressentir.

Notre devise : pour être et rester en bonne forme, il faut bouger, bouger encore, bouger toujours (sauf avis médical contraire)

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :
Marlène Bovard 022 776 29 14
Suzanne Chatelain 022 774 44 75
Michèle Honninger 022 774 29 65

Société de gymnastique féminine de Genthod - Bellevue

Durant 2014, au-delà de l'organisation des cours de gymnastique qui ont lieu tous les lundis soirs, de 19h15 à 20h15, à la salle communale de Bellevue (Parc des Aiglettes 1), le comité de la société, réorganisé dans l'attribution de ses fonctions, s'est réuni 5 fois pour préparer certaines festivités, assurer l'organisation d'autres activités et débattre de la bonne marche et de l'évolution de la société.

Ainsi, cette année, les gymnastes ont pu participer au repas du 28 mars au restaurant du Creux-de-Genthod ainsi qu'à la sortie en car du 24 mai à Frutigen, organisée par Josiane Kranck, la présidente sortante, qui a permis à chacune de découvrir l'élevage des esturgeons, la production du caviar dans le respect de l'écologie et un peu de l'histoire de notre Terre et de certaines de ses ressources. La sortie d'automne à Nyon, le 4 octobre (par temps estival), a également été prisée, le groupe a visité le Château, le Musée du Léman, assisté à la vendange publique de la vigne de la Duche et partagé un repas en terrasse à la Croix Verte.

D'autres activités sont à relever, les ventes de pâtisseries lors des Promotions de Genthod et de Bellevue, à l'Escalade à Genthod et les verrées de fin d'année scolaire et civile au terrain extérieur et au Foyer de l'Ecole de Bellevue.

Concernant la société elle-même, qui fêtera ses 50 ans en 2016, il a été décidé de pratiquer un sondage anonyme à son sujet. L'objectif était de connaître le degré de satisfaction, les attentes, les suggestions et les critiques de celles qui y ont répondu. Dans l'ensemble, sauf quelques détails que nous nous efforcerons d'améliorer, le taux de satisfaction est très bon. L'entente entre les membres est excellente.

Finalement, nous remercions les Communes de Bellevue et de Genthod pour leur aide précieuse et souhaitons vous voir aussi nombreuses parmi nous en 2015 !

La Flottille de Bellevue-Genthod

Le 18 juin a eu lieu notre assemblée générale. Celle-ci a permis de faire entrer en vigueur la modification des statuts dont nous parlions depuis plusieurs années. En effet le comité avait accepté l'idée de doter notre association d'une partie club, permettant aux membres de la Flottille ayant les compétences suffisantes en navigation, de pouvoir naviguer avec les bateaux de la base de Port Saladin, du mois de mai jusqu'à la fin septembre. Les assurances des bateaux ont été modifiées en conséquent et dès maintenant toute personne désirant naviguer en dériveur peut s'adresser à l'association. Au numéro et adresses mentionnés ci-dessous.

La possibilité de naviguer s'obtient en s'inscrivant en tant que membre de la Flottille et en s'acquittant de la cotisation et ce, après passage d'un test sur l'eau pour valider les capacités du candidat. Le comité est libre d'accepter ou non un candidat. Cette modification a été voulue afin de motiver les aides moniteurs que nous engageons à se perfectionner et à participer de manière active à la vie de l'association. Cette opportunité est aussi ouverte aux personnes des deux communes qui désirent naviguer sans investir dans l'achat d'un bateau. Pour la saison 2015 nous recherchons déjà des aides moniteurs motivés ainsi que des chefs de base responsables.

Cette année les cours ont commencé le 1er juillet avec un nouveau dispositif de sécurité. Deux bateaux à moteurs et trois aides moniteurs par cours. Le premier bateau était prévu pour coacher les optimistes alors que le second, un pneumatique plus rapide à disposition du chef de base, était utilisé pour la sécurité.

La météo ne nous a pas été favorable, certains cours ont dû être annulés dès la deuxième semaine, la température ne dépassant pas 14 degrés. On a beau être motivés, s'initier à la voile légère dans ces conditions demandait une motivation «inoxydable». Malgré ces aléas, les cours ont été très fréquentés et bien que quatre cours sur 16 n'aient pas été ouverts, nous avons accueilli autant d'élèves que l'an dernier.

En conclusion, cette saison nous a permis de tester une nouvelle organisation, nous donnant ainsi l'opportunité d'accueillir plus d'enfants, mais en nous montrant aussi nos limites. Nous devons mettre en place une formation de base permettant aux aides moniteurs, qui viennent nous assister, de pouvoir remplir leur mission de façon plus efficace. Ce sera chose faite en 2015 puisque nous organiserons, au mois de mai, deux demi-journées de formation à l'attention des aides moniteurs. Les dates ne sont pas encore fixées mais elles seront annoncées sur la page facebook de l'association, «la flottille de Bellevue-Genthod».

Le 21 décembre, comme l'an dernier, nous avons uni nos forces à celles du sauvetage afin de préparer le vin chaud du calendrier de l'Avent du club des Bellevistes. 40 personnes se sont déplacées dans les nouveaux locaux du sauvetage à Port Gitana pour prendre avec nous le verre de l'amitié et terminer l'année dans la bonne humeur.

Pour la Flottille, Manuel Charlet

Renseignements:
T 022 774 08 43
info@flottille.ch
Facebook: la flottille de Bellevue-Genthod

Club des Jeudis de ski

Comme chaque année, le comité a assuré le bon fonctionnement des 5 sorties de ski organisées par le Club des Jeudis de ski pour les enfants des communes de Bellevue, Collex-Bossy et Genthod.

Cette année, nous avons accepté l'inscription de 65 enfants, contre 51 l'année précédente, soit 14 de plus. Parmi eux 5 débutants. La moyenne des enfants présents par sortie a été de 52 contre 42 l'année précédente. Donc une augmentation de la fréquentation, cette saison.

Quant aux accompagnants, ils sont 23 à avoir pris part à au moins une sortie. 17 accompagnants en moyenne étaient présents par sortie sur les 29 membres du club.

Les conditions d'enneigement ont été excellentes (bonne qualité, mais peu de neige) et aucun incident n'a été signalé. Ce fut à nouveau une saison exemplaire.

Le traditionnel slalom s'est déroulé sur un parcours bien damé et piqueté de manière simplifiée (1 piquet par porte). 50 enfants ont dévalé la pente. Lors de la remise des prix, les trois meilleurs de chaque catégorie ont reçu une coupe et tous les enfants et tous les accompagnants présents sont repartis avec un trophée marquant les 30 ans du Club des Jeudis de ski.

La sécurité, tant sur les pistes que dans le car et pendant la pause de midi, est un souci permanent du comité qui exige une grande vigilance.

Comme chaque année, la sortie des accompagnants en début de saison et le repas de fin de saison permettent de resserrer les liens d'amitié et de convivialité qui unissent les membres du club. Tant lors de la dernière sortie avec les enfants que lors du repas de fin d'année, une certaine émotion était palpable car c'est la fin d'une belle histoire.

La participation du club à la fête des Promotions de Genthod, par la tenue du traditionnel stand raclette, est toujours bien appréciée tant des autorités communales que de la population. Quant au pique-nique chez Luigi, 14 adultes et 4 enfants y ont pris part avec beaucoup de plaisir le samedi 5 juillet. Merci Luigi de ton invitation.

J'adresse un immense merci aux membres du comité, toujours disponibles et efficaces, aux accompagnants et aux trois mairies, chacun contribuant à sa manière au bonheur du Club des Jeudis de ski.

Pour ma part, j'ai eu beaucoup de plaisir à assurer pendant 7 ans la présidence du Club des Jeudis de ski et je tiens à vous remercier tous très chaleureusement pour la confiance, le respect et la tolérance dont vous avez fait preuve.

Une page se tourne avec l'introduction du mercredi d'école. Quelle solution proposer? Après de nombreuses discussions et 7 séances de travail avec une dizaine de personnes, un nouveau club de ski va être constitué après la dissolution du Club des Jeudis de ski. Je souhaite d'ores et déjà à ce nouveau club bon vent et serai toujours à disposition pour toute aide utile.

Merci à tous.

Arlette Porchet, présidente

Judo Ju jitsu lémanique

Le Judo Ju Jitsu Lémanique qui regroupe plusieurs sections dont une sur la commune de Bellevue a réussi cette saison une année 2014 exceptionnelle.

Fort de ces 180 judokas, notre club se classe 2ème meilleur club genevois en totalisant 29 médailles dont 14 titres de champion genevois en avril 2014.

Au niveau national, le club a obtenu pour la première fois 5 médailles au championnat suisse individuel sur six combattants sélectionnés avec 2 titres de champions suisses, un titre de vice-champion suisse et 2 médailles de bronze, classant le club à la 7ème place des clubs suisses.

De plus, plusieurs titres et médailles ont été récoltés dans les divers tournois nationaux (Morges, Sierre, Morat). Félicitations donc à ces deux judokas compétiteurs.

Côté activités du club, les plus jeunes ont participé à quatre tournois sur la saison, un arbre de noël a été organisé, un cours parents-enfants a eu lieu, des passages de grade se sont déroulés courant mai et un stage de préparation pour les 14-17 ans a été organisé.

En fin de saison, environ 60 judokas ayant obtenu des résultats en compétition ont été récompensés par des coupes, trophées, etc., en la présence de Maitre Hiro Shinomya, 8ème Dan, qui a dirigé le cours.

Cette année, un petit journal du club a été confectionné et sera distribué à tous ses membres début janvier 2015 pour les informer de la vie du club.

Pour toutes les personnes intéressées, vous pouvez venir vous renseigner au dojo de Bellevue, les mardis, jeudis, et vendredis à partir de 16h30 ou consulter notre site internet.

www.ecole-lemanique.ch
T 079 581 11 68

Kickboxing

Nous entamons notre deuxième saison dans le dojo de Bellevue et nous sommes toujours heureux de pouvoir profiter de cette structure.

Les premières ceintures commencent à arriver et les couleurs deviennent de plus en plus foncées. Nous avons un élève qui après un an de pratique à passé avec succès sa ceinture verte dans la section ados. Il en a aussi profité pour remporter le tournoi qui avait lieu lors du passage de grade (tournoi obligatoire pour l'obtention de la ceinture verte) en gagnant ses deux combats.

Chez les adultes aussi nous commençons à avoir de sacrés guerriers en précisant que l'âge n'existe pas chez nous, le cours adulte accueille des élèves de 16 à plus de 50 ans.

Il règne au KAMB un esprit d'équipe qui se renforce de cours en cours. Deux passages de grades sont prévus en 2015 ainsi que des tournois dans plusieurs disciplines auxquelles participeront certains de nos kickboxeurs.

Que du positif et ça ne fait que commencer!

Mordus de la pétanque

Le comité s'est réuni à trois reprises durant l'année afin de définir le calendrier des diverses manifestations et d'assurer la gestion de l'amicale.

Notre société salue l'arrivée de cinq nouveaux adhérents en 2014. Avec eux, l'amicale compte actuellement 43 membres.

Le « challenge Lechenne », notre tournoi interne qui, rappelons-le, se déroule tout au long de l'année du 1er janvier au 31 décembre inclus, a connu en 2014 un taux de participation d'un peu plus de 60 % de ses membres avec, pour certains, une présence globale située entre 80 et 90 % durant l'année. Les « Mordus de la pétanque » portent bien leur nom grâce à eux !

Un cabanon tout neuf a pris la place de l'ancien, dont l'état de délabrement constituait un réel danger. Nous l'avons fêté comme il se doit en juin dernier, en compagnie de MM. Fabbi et Costa.

Notre « journée des familles » a, une fois encore, réuni presqu'une trentaine de personnes. Ce fut une journée sans pluie, fait particulièrement remarquable en ce mois de juillet 2014 des plus maussades.

Le « Tournoi des Chefs » n'est plus organisé depuis 2012. Notre amicale est volontiers disposée à collaborer avec l'un ou l'autre élu de notre commune prêt à relever le défi.

Suite à de sympathiques contacts avec son responsable, le club de pétanque de Versoix loue désormais le boulodrome un soir par semaine. Nous nous réjouissons de l'occupation plus importante de ces installations.

Pour conclure, mes chaleureux remerciements vont à tous les membres qui, bénévolement, contribuent au succès de nos diverses activités et participent à l'entretien des installations. J'adresse un merci particulier à mes collègues du comité pour leur investissement et aux autorités communales pour leur fidèle soutien.

Eric Bader, président

Volley-ball Club Genthod - Bellevue

La société de volley-ball de Genthod-Bellevue est uniquement composée d'une équipe féminine qui évolue dans le championnat genevois de 2ème ligue. Nous participons également à la coupe genevoise.

Lors de la saison 2013 - 2014, nous avons participé au championnat genevois et fini 6ème de celui-ci. Quant à la coupe, nous nous sommes hissées jusqu'aux quarts de finale.

Lors du dernier match de la saison, nous avons offert l'apéritif à nos supporters du jour, plus particulièrement aux conseillers municipaux. Cet évènement fort sympathique sera reconduit la saison prochaine.

Les entraînements, ainsi que les matchs à domicile se déroulent le jeudi soir à la salle de gymnastique de Genthod. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles joueuses pour renforcer nos rangs.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Madame Isabelle Jeanclaude au 022 774 46 53 ou jeanclaude.isabelle@gmail.com

Société internationale de sauvetage du Léman

Nous avons commencé l'année 2014 par un week-end de vigie les 18 et 19 janvier. Malgré les travaux de remise en état de notre local et le froid de l'hiver, nous sommes restés opérationnels toute l'année grâce à un container de chantier placé sur la place du port Gitana.

Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, nous préparions également notre entrée dans les nouveaux bâtiments. Ainsi nous avons participé activement aux côtés des Communes et de l'architecte aux réunions de chantier et avons également mis la main à la pâte pour certains travaux. Nous avons fabriqué un coin bureau cloisonné, installé un nouveau treuil pour le bateau, rafraichi le mur en pierre, installé une nouvelle antenne VHF et refait un plan de travail pour l'entretien de nos bateaux et de notre matériel.

La 130ème assemblée générale de la section s'est déroulée le mardi 4 mars. Le comité est resté inchangé, nous avons dû nous séparer d'un membre et accueilli deux nouveaux membres, Luca Laner et Kevin Jeanneret. L'effectif pour la saison 2014 se portait donc à 48 membres, dont 26 opérationnels.

Le week-end de la régate du bol d'or s'annonçait bien particulier. En effet, le chantier du local n'était de loin pas encore fini, les toilettes et douches ont dû expressément être mises en service pour nous et la météo nous annonçait des conditions de régate musclées. La vigie a débuté à 8h par la préparation des équipages et du matériel. À 9h, nous effectuions notre première intervention alors que le départ n'était pas encore donné. Puis vers 10h20, nous assistions un voilier avec une voie d'eau. Après nous être abrités à une bouée derrière le port Gitana, nous avons pompé l'eau puis colmaté la fuite. Nous l'avons ensuite escorté jusqu'au port Choiseul. Cette intervention pas encore terminée, nous repartions pour une personne blessée à bord d'un voilier. Toute la journée s'est enchainée à ce rythme. Une pause vers 14h pour rassasier les troupes, refaire le plein de carburant et les premiers concurrents étaient à nouveau en vue. La bise forcissait et les premiers catamarans M2 enchainaient chavirages ou démâtages. Vers 22h, c'était le tour de la grande flotte des monocoques d'arriver et là aussi un démâtage au large du Creux de Genthod. À 4h30 du matin, c'est la centrale d'alarme de la police qui nous réveillait pour un voilier en difficulté entre Versoix et le Creux de Genthod. A notre arrivée, plus de peur que de mal, l'équipage avait repris les rênes de son voilier et rentrait tranquillement. La journée du dimanche a également été mouvementée avec un voilier et ses dix navigateurs qui avaient cassé leur safran.
En résumé, nous étions sur le qui-vive du samedi 8h au dimanche 19h et avons effectué douze interventions.

Les travaux du local arrivaient à leur fin et c'est le jeudi 17 juillet que nous effectuions les dernières réceptions avec les différents corps de métiers et prenions possessions de ces magnifiques espaces. Le résultat de cette lourde remise en état répond parfaitement à notre demande ainsi qu'à nos besoins et nous étions ravis de débuter la phase d'emménagement.

Le samedi 30 août a sûrement été la plus belle journée de l'année. La météo nous offrait un beau ciel bleu et tous les amis du lac étaient réunis au port Gitana pour fêter l'inauguration des nouveaux locaux de sauvetage et participer à la fête du Petit Lac. Les sept sections de sauvetage voisines, les autorités communales partenaire pour la rénovation, c'est-à-dire Collex-Bossy, Pregny-Chambésy, Genthod et Bellevue, divers personnalités importantes comme le Conseiller d'Etat Monsieur Serge Dal Busco, la Baronne Nadine de Rothschild, Monsieur Georges Bouvier, nos différents partenaires ainsi que la population, tous étaient présents à nos côtés pour cette grande journée de sauvetage.

La formation continue des membres a également fait partie de notre programme cette année. La section a participé le 24 mai à une formation « Leader » avec les sections du Petit Lac et les ambulances de Nyon. Nous débutions avec une phase théorique sur le « leadership » lors d'interventions de grande envergure, qui a été interrompue par une

alarme fictive. Huit bateaux d'intervention, deux ambulances et un poste médical avancé ont été engagés pour secourir onze blessés graves et trois bateaux à la suite d'une collision.

Le 1er novembre, les sections genevoises ainsi que Coppet participaient à un exercice organisé par la police de la navigation sur le bateau CGN Vevey. Nous avons pu entraîner divers manœuvres de remorquage, d'abordage et d'évacuation avec ce grand navire de 300 tonnes.

Pour terminer, en 2014, la section a effectué 72 vigies et 35 interventions, ceci représentant 57 personnes secourues.

Nous souhaitons remercier les Communes, les partenaires et les donateurs pour leur confiance et soutien durant toute l'année et qui nous permettent d'effectuer notre mission dans de bonnes conditions.

Pour le comité, Frédéric Porchet

Société internationale de sauvetage du Léman
Section de Bellevue-Genthod
314 A route de Lausanne, CP 96, 1293 Bellevue
022 774 23 28 (24h/24) / 022 774 23 58 (local)
bellevue-genthod@sisl.ch / www.sisl.ch

Inauguration du local du sauvetage et de l'Esplanade Gitana

Dicastères de M. Daniel Fabbi

Chers Bellevistes,

2014 fut une année riche en événements. Notre crèche intercommunale « les 4 saisons », réunissant les communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy est enfin devenue opérationnelle en ses nouveaux locaux. Le crédit total de l'investissement de la construction du bâtiment et de ses aménagements extérieurs, qui s'élevait à 8 millions de francs, est à présent bouclé et n'a pas enregistré de dépassement.

Etant le président du Groupement intercommunal ayant mené cette tâche à bien, je me félicite du travail accompli par ses membres. Aujourd'hui, la crèche peut recevoir 70 enfants dont 30 Bellevistes. Une réception a été organisée pour le départ de Mme Nathalie Mühlemann, directrice, qui avait assuré ce poste à responsabilités durant les années de la crèche provisoire. Le Groupement a ensuite engagé une nouvelle directrice en la personne de Mme Isabelle Plater-Zyberk.

Suite à la mise en conformité des places de parking du centre du village, nous ne constatons plus la présence de voitures dites « tampon ». Les grands bénéficiaires des actions menées sont les commerces et les habitants de la commune. Sous la responsabilité de la police municipale du Grand-Saconnex, un corps de contrôleurs du stationnement sillonne la commune toute l'année et veille à ce que les nouvelles mesures soient respectées. Le bilan de ces actions est extrêmement positif.

Concernant les déchets, le tri sélectif à Bellevue ne cesse de s'améliorer. La quantité de déchets incinérables produits par les habitants diminue, à notre plus grande satisfaction. Pour aider les Bellevistes dans cette tâche, la Commune a mis en place de nouvelles déchetteries enterrées dans lesquelles se récupèrent nombre de matières recyclables. Ces dernières se trouvent entre la crèche et les voies CFF ainsi qu'au chemin des Mollies. Parallèlement, la Mairie travaille sur l'élaboration d'une brochure qui sera adressée, début 2015, à l'ensemble des habitants et dans laquelle vous seront transmis de nombreux conseils pour pratiquer un tri sélectif de qualité. Si ce document devait remporter le succès que nous lui souhaitons, il sera reconduit chaque année.

Les aménagements routiers et piétonniers ont également bénéficié d'une Commune très active. Le chemin des Mollies a été refait en grande partie : des mesures de ralentissement ont été prises sur son tracé, un trottoir sans bordure mais avec marquage au sol a été mis en place, des chênes ont été replantés et, comme cité précédemment, une déchetterie enterrée a été posée. Une partie des chemins de la Glaise et des Mastellettes a été refaite suite à une pétition émanant de ses habitants et avec l'accord de l'Etat. Dans les hauts de la commune, profitant de travaux d'envergure menés par Gaznat, la Commune a refait en grande partie le chemin de Saint-Oyend. Le chemin de la Radio et ses cheminements piétonniers ont été réfectionnés. Finalement, le chemin des Bisons a été créé. Aujourd'hui, nous pouvons presque effectuer le tour de la commune à pied !

Des travaux ont également eu lieu aux chemins de la Mojonne et de la Printanière où les collecteurs ont été remis en état.

A la fin de l'année, la Commune a entrepris d'importants travaux à la route de Valavran : le remplacement du collecteur et de tous les services de l'Etat ainsi que l'amélioration du trottoir et la pose d'un revêtement phono absorbant sur la chaussée.

Concernant l'administration communale et ses ressources humaines, 2014 fut une année calme si ce n'est l'engagement d'une nouvelle apprentie employée de commerce : Mlle Leunora Rahimi à laquelle nous souhaitons plein succès dans sa formation.

Les finances communales, comme vous le constaterez à la lecture du chapitre leur étant consacré,

Le chemin de la Glaise en grande partie rénové permettant aux promeneurs comme aux usagers du train de le pratiquer par tout temps

la Commune a bouclé l'année avec un excédent de revenus de CHF 2'781'094.36.-. Après une année 2013 exceptionnelle, nous revenons à la normale.

Au cours de la législature 2011 - 2015, la Commune aura investi CHF 27'646'659.96.- en fonds propres et sans emprunt. La priorité était d'amortir la dette communale. Le solde de la dette, fin 2014 est de CHF 11'800'000.-. Ainsi, nous allons pouvoir entreprendre de nouveaux investissements sans emprunt et avec une grande sérénité.

Je consacre les dernières lignes de cet éditorial à remercier mes collègues du Conseil administratif qui font un excellent travail ainsi que tous les employés communaux, compétents et efficaces, sans lesquels tous ces projets ne verraient pas le jour.

Daniel Fabbi
Maire et Conseiller administratif

Ressources humaines

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de décembre 2014

Nouvelle apprentie

La Commune de Bellevue aime soutenir la formation des jeunes bellevistes et a décidé d'engager une nouvelle apprentie, Mlle Leunora Rahimi, au sein de l'administration communale. Mlle Rahimi a débuté son apprentissage en septembre 2014 et son cursus sera suivi par sa formatrice en entreprise, Mme Nawel Djilani.

«Je m'appelle Leunora Rahimi, j'ai 17 ans, suis originaire du Kosovo et fais partie d'une famille de quatre enfants. J'aime sortir en famille et faire une petite partie de football de temps à autre. J'étais à plein temps à l'école André-Chavanne, en filière CFC, mais après deux années d'études j'ai souhaité accéder au diplôme visé de manière moins théorique et je me suis dirigée vers la formation commerciale en entreprise. J'ai envoyé plusieurs candidatures dans diverses entreprises. J'ai obtenu deux entretiens d'embauche et un stage de trois jours à la Mairie qui s'est bien passé. Durant ces trois jours de stage j'ai appris beaucoup de choses sur la commune et cela m'a plu. A la fin de mon stage j'ai eu un entretien lors duquel j'ai appris que j'étais engagée.»

La mairie souhaite la bienvenue à sa nouvelle apprentie.

Etat civil

Statistiques 2014

Depuis le 1er janvier 2008, l'arrondissement de l'état civil de Pregny-Chambésy regroupe les offices de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Le Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy

Etat civil de Pregny-Chambésy
Route de Pregny 47
1292 Chambésy
T 022 758 03 20
F 022 758 03 22
Heures d'ouverture: lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous

	Arrondissement	Bellevue
Naissances	2	0
Reconnaissances	36	7
Mariages célébrés	98	5
Partenariats	2	0
Décès	68	5
Changements de nom	27	0
Naturalisations	107	29
Saisies faites	101	-
Actes établis	827	-
Factures établies	76	-

Pyramide des âges

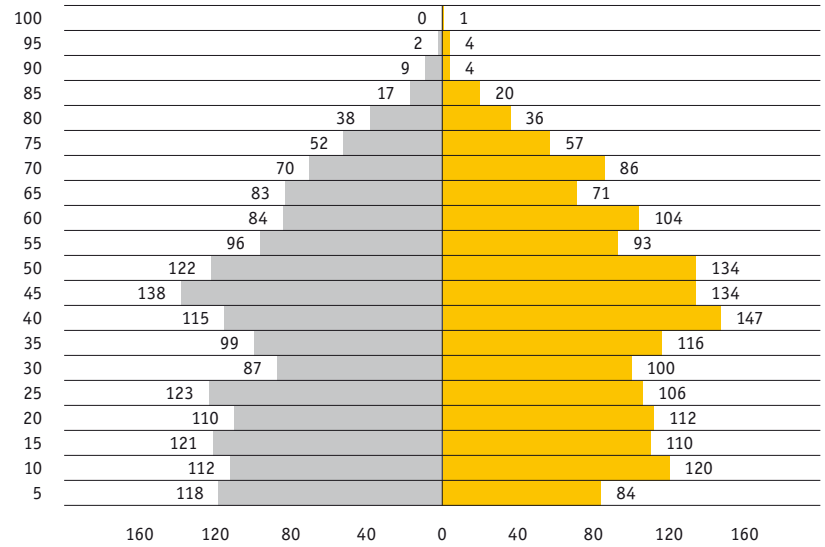

Nombre d'hommes: 1596
Nombre de femmes: 1639

Sécurité

Statistiques des interventions policières à Bellevue en 2014

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	Total
Accidents de la circulation	3	4	4	4	6	2	3	3	5	6	4	4	48
Accidents de la navigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Accidents divers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Affaires de circulation	17	8	5	6	4	12	1	2	5	6	5	2	73
Affaires de drogue	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	1	1	4
Affaires de moeurs	0	0	1	0	0	1	0	0	0	2	0	0	4
Affaires de navigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Affaires financières	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Affaires judiciaires autres	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	2
Agressions	1	0	0	0	1	1	1	0	1	0	0	0	5
Alarmes / Alertes / Attentats	1	0	1	1	1	0	1	0	1	2	0	1	9
Animal	2	0	1	2	2	0	0	0	1	0	1	1	10
Bruit	4	0	1	1	1	1	2	1	1	1	2	5	20
Cambriolages	1	3	3	5	3	2	1	2	1	3	2	2	28
Conflits	1	1	0	2	3	3	2	5	5	2	3	3	30
Contrôles personnes / véhicules	18	17	8	10	11	6	1	2	2	6	7	3	91
Décès	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2
Disparitions	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	1	0	4
Dommages à la propriété	1	2	1	3	2	3	2	0	1	4	0	1	20
Evasions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Incendies	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Inconnu	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Interventions dans un lieu ou voie publics	3	0	0	3	3	0	2	0	2	0	1	0	14
Interventions dans un lieu privé	0	0	0	5	1	0	1	1	2	0	1	1	12
Manifestations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Social	0	2	2	1	1	0	3	0	4	3	3	1	20
Squat	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Violences domestiques	0	1	1	1	2	0	1	1	0	0	0	0	7
Vols	7	1	4	3	4	6	5	7	13	9	6	4	69
Total	**59**	**40**	**33**	**48**	**48**	**38**	**28**	**25**	**45**	**44**	**37**	**29**	**474**

Rapport d'activité 2014 de l'Office de protection civile de Valavran

L'Office intercommunal établi à Versoix, dans la maison du Charron, rue des moulins 6, est géré par Madame Marie-José Grenier. Elle a à sa charge les travaux administratifs ainsi que de la tenue de la comptabilité générale du groupement.

Conformément aux prescriptions relatives aux organisations de protection civile, ses activités permanentes sont:
- la formation des cadres
- l'entretien du matériel et des constructions
- l'organisation de séances de coordination avec les partenaires
- l'orientation des autorités sur l'état de préparation de l'ORPC

En plus de ses activités permanentes, elle a:
- poursuivi le contrôle systématique des abris
- poursuivi les transformations / rénovations / assainissements de nos constructions

Au 30 novembre 2014, ses effectifs pouvaient être évalués comme suit:
- population de l'ensemble du regroupement: 37'179 habitants
- effectif réglementaire: 428 personnes
- effectif actuel: 272 personnes
  effectif supplémentaire: 641 personnes (en cas de montée en puissance)

Actuellement, 19 personnes font partie de l'Etat-Major.

Cours de répétition de l'ORPC Valavran effectués en 2014

Total des cours accomplis
980 jours effectués
Service télématique
Essai des sirènes : 22 participants, 22 j / cours
Service Protection des Biens Culturels
Cours répétition : 10 participants, 25 j / cours
Iconographie : 9 participants, 9 j / cours
Cours combiné (tous services)
Cours de répétition : 72 participants, 338 j / cours
Cours construction : 15 participants, 69 j / cours
Rapports Etat-major
50 participants, 50 j / cours
Heures isolées
18 participants, 87 j / cours
Service Protection et assistance FORE
Cours répétition : 6 participants, 11 j / cours
Plan attribution : 6 participants, 16 j / cours
Planification : 4 participants, 12 j / cours
Bicentenaire
10 participants, 10 j / cours
D-CH14
30 participants, 60 j / cours (pas au profit de la collectivité)
Au profit de la collectivité
Don du sang : 10 participants, 10 j / cours
Derby / Polycom : 9 participants, 9 j / cours
Championnat cyclisme : 24 participants, 116 j / cours
Journée Patrimoine : 9 participants, 9 j / cours
Triathlon : 13 participants, 13 j / cours
Greny : 24 participants, 120 j / cours

Protection des biens culturels

Lt Gabriel Demartines
et Lt Marc-Olivier Sandoz-Othenin

En 1962, la Suisse a ratifié la Convention de La Haye du 14 mai 1954 pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé.

Ce texte fondamental de la protection des biens culturels engage ses signataires :

- à sauvegarder les biens culturels situés sur leur territoire en prenant, déjà en temps de paix, les mesures de protection nécessaires et possibles ;
- à respecter les biens culturels en interdisant leur utilisation à des fins militaires ou autres qui pourraient les exposer à une destruction ou à une détérioration et en s'abstenant de tout acte d'hostilité à leur égard.

Un système d'inventaire précis est l'une des conditions de base de la sauvegarde du patrimoine. Il constitue en outre une aide précieuse pour les travaux de recherche et pour les publications.

L'appui

1er Lt Christian Devaud et 1er Lt Pascal Gentet

La Commune de Bellevue nous a sollicités pour la démolition d'une passerelle en ciment et remplacement par une passerelle en bois, un magnifique travail a été réalisé.

Un gros travail a également été effectué pour la Commune de Pregny-Chambésy, avec la remise en état des barrières et ses à-côtés de l'Etang des Ecrevisses. Nous pouvons chaleureusement remercier ce service qui a fait un travail exemplaire.

Télématique / transmission

Lt Gfeller et Cpl Philippi

Les transmissions ont à nouveau soutenu et servi de relais lors du Derby des Bois sur la commune de Versoix en 2014. Ils ont participé au traditionnel essai des sirènes en février. Ce service a de nouveau été sollicité pour le triathlon de Genève.

Suivi de la situation

Lt Cédric Doerig

Le service de renseignement continu son soutien auprès de l'État-Major en lui fournissant de précieux services dans l'élaboration de documentation relative à notre organisation. Il gère également les communications internes (journal, minutes d'un cours, etc.) ou lors de la course cycliste et le D-CH14.

Domaine logistique (CMT)

1er Lt Marco Doimo, 1er Lt Lionel Menapace,
Lt David Niquille et Cpl Josselin Schmitt

Le service construction maintient à niveau les bâtiments et assure l'entretien courant avec l'appui de trois groupes techniques. Ce travail est important et nécessite des moyens relativement conséquents. En ce qui concerne notre organisation l'ORPC Valavran, nous pouvons féliciter ce service et son responsable pour la tenue des constructions.

Le Lt David Niquille est en charge du service transport il est donc responsable des véhicules suivants : 3 bus 9 places, un bus 8 places, un 4X4 8 places et une voiture de piquet 5 places.

Le caporal Josselin Schmitt a pris en charge la gestion du matériel cette année et nous lui souhaitons plein succès dans cette tâche d'envergure. Le 1er lieutenant Lionel Menapace gère la chancellerie de notre organisation à la plus grande satisfaction des autorités du groupement.

Logistique ravitaillement

Cpl Fabien Kozelsky

Le caporal Fabien Kozelsky, a rejoint et renforcé l'équipe de cuisine, il s'est chargé de l'élaboration et de la préparation d'excellents menus lors des cours durant toute l'année. Ce fût un réel plaisir pour les astreints.

Protection & assistance

Cpl Yann Bernardini, Sdt Nicolas Borzykowski,
Lt Upul Wannakuarachichi

CPA (contrôle périodique des abris).
Le mandat de prestations établi par la FORE (formation rapidement engageable) est prêt.
Don du sang : Le soutien apporté à la journée du Don du sang est très apprécié des Samaritains et de la population.
La visite des abris privés, qui était resté en souffrance, a été réalisée et notre base de données est aujourd'hui à jour. Nous pouvons démarrer avec des nouvelles visites en 2015.

Service atomique / chimique

Lt Roger Schenkel

Le maintien des stocks et une vérification du matériel sont effectués régulièrement. Ce service fût également engagé durant le cours combiné du mois d'octobre. Un exercice a été réalisé avec les tenues (FSA) lors du D-CH14. Ces tenues sont étanches lors d'intervention en milieu contaminé.

Il est rappelé à tous les propriétaires qu'ils sont tenus d'entretenir les abris et les équipements de la protection civile conformément à l'article 9 de la loi Fédérale sur les constructions de protection civile et à l'article 21 du règlement cantonal d'application des dispositions fédérales en la matière.

Contact
Cdt Stéphane Granger

ORPC Valavran
Office intercommunal
6 rue des Moulins
1290 Versoix
T 022 775 66 56

Résumé des activités des pompiers volontaires en 2014

En 2014, la compagnie des sapeurs-pompiers volontaires de notre commune est intervenue pour 10 sinistres (-5 par rapport à 2013) dont 1 récupération d'animal, 3 déblaiements d'arbres et branches, 5 inondations, 1 surveillance. A cela il faut ajouter 5 interventions à Pregny-Chambésy et ce, le même soir ! Cette année il n'y a pas eu de problèmes météorologiques particuliers qui auraient occasionnés de nombreuses interventions d'envergure. Mise à part une intervention de jour en assistance au SIS, une inondation, il n'y a pas eu d'autres interventions conjointes avec les professionnels.

La collaboration avec Pregny-Chambésy pour les piquets de garde se déroule toujours à satisfaction. Une étude, motivée par les membres du Groupement des Communes de la Rive-Droite du Lac, a été entamée pour formaliser une collaboration entre compagnies voisines. Le fruit de cette réflexion devrait se matérialiser dans une année.

La formation et formation continue se passent très bien. Il y a notamment eu 2 exercices surprises sur alarme qui ont été organisés, l'un le 3 juin, et l'autre, sciemment prévu en période de vacances scolaires, le 4 août.

La compagnie s'est également réunie pour l'organisation d'un concours qui se déroule annuellement, celui des porteurs d'appareils respiratoires, appelé « inter-PR ». Vue la participation de la compagnie à cette manifestation en tant que « consommateur » depuis dix ans, il était bien normal que Bellevue passe pour une fois du côté « acteur ». Ainsi, ce sont une trentaine de porteurs d'une douzaine de compagnies du canton qui se sont réunis pour ce rallye le 27 septembre et au final, Avully l'a emporté devant Chancy et Avusy.

Le suppléant du commandant a été désigné en la personne du lieutenant Aurélien Matti.

Une amicale a été créée afin de séparer avec plus de précision les activités strictement liées aux pompiers (exercices, interventions, etc.) de celles plus « récréatives » (organisation de l'intendance des fêtes des promotions et du 1er août, du téléthon, du calendrier des pompiers, du voyage triennal, etc.).

Après une année complète d'exploitation, le camion « Titi 1 » satisfait à tous les besoins et à toutes les exigences de la compagnie, le bilan de cette acquisition est donc très positif.

Enfin, la campagne de recrutement s'est bien déroulée et a permis de garder 5 nouvelle recrues. Ce chiffre bien que réjouissant ne fait que couvrir les départs naturels (retraites, déménagements, etc.), aussi, les pompiers de Bellevue sont toujours à la recherche de femmes et hommes de 18 à 35 ans motivés à rejoindre ses rangs. Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec le cdt a.i. Jean-Marc Carrillo au 079 617 73 64.

Interventions sapeurs-pompiers professionnels du SIS 2014

Alarmes automatiques	8
Animaux	6
Déblaiements	1
Divers	1
Incendies	5
Inondations	5
Matières dangereuses	1
Prévention	4
Sauvetages	2
Ambulances	1
Total	**34**

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de juin 2014

Baptême de « Titi 1 »

Le 20 mars dernier a marqué l'arrivée du printemps mais également celle du camion des pompiers volontaires. Après 32 ans de bons et loyaux services, le vieux Dodge s'en est allé la veille de Noël pour être remplacé par un utilitaire Mercedes-Benz flambant-neuf.

Après quelques semaines nécessaires à son aménagement et surtout à sa prise en main par les hommes « du feu », son baptême a pu avoir lieu en présence de nombreux officiels mais surtout de son parrain, pris au dépourvu. En effet, Thierry Chabry, jeune retraité de la compagnie croyant amener des fleurs pour la marraine, n'avait pas été mis au courant que ce véhicule porterait son surnom « Titi 1 » qu'il doit au fait que la compagnie a connu jusqu'à quatre Thierry simultanément et qu'il se targuait d'être le plus ancien d'entre ceux-ci. De plus, il a également rejoint les rangs des pompiers à l'époque de l'acquisition du premier camion de la compagnie, qu'il a conduit de nombreuses années. Leur départ ayant aussi bien coïncidé que leur arrivée, il semblait tout naturel de marquer durablement cette anecdote avec le nouveau « camion ».

Retrouvez un article plus complet et d'autres photographies sur le site internet communal, rubrique Histoire.

Déchets

Statistiques de la commune de Bellevue

Récupération [1]

	2011		2012		2013		2014		Evolution [2]
Habitants		3169		3220		3271		3238	
	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	tonnes	kg/hab	
Ordures ménagères (OM)	896.47	282.90	891.24	276.80	850.93	260.14	857.54	264.84	1.80 %
Déchets de jardin	204.02	64.40	111.06	34.50	121.96	37.29	96.49	29.80	-20.08 %
Papier et carton	39.29	12.40	41.24	12.80	53.84	16.46	63.2	19.52	18.58 %
Verre	30.64	9.70	25.32	7.90	39.32	12.02	41.9	12.94	7.65 %
Encombrants et ferraille (EF)	21.79	6.88	39.68	12.32	39.32	12.02	35.66	11.01	-8.38 %
Textiles	3.83	1.20	4.12	1.30	5.28	1.61	11.4	3.52	118.11 %
PET	0	0.00	0.67	0.20	1.88	0.57	1.81	0.56	-2.74 %
Aluminum et fer blanc	0	0.00	0.38	0.10	0.6	0.18	0.97	0.30	63.31 %
Capsules à café	-	-	-	-	-	-	0.09	0.03	-
Piles	-	-	-	-	0.6	0.18	0	0.00	-100.00 %
Total	**1196.04**	**377.48**	**1113.71**	**345.92**	**1113.73**	**340.49**	**1109.06**	**342.51**	
Déchets valorisés (sans OM et EF)	24 %		17 %		21 %		20 %		
Moyenne cantonale	43.5 %	443.4	44.1 %	445.6	45.0 %	436.4	non disp.	non disp.	

1. Les déchets récoltés à l'ESREC Châtats ne sont pas comptabilisés dans les statistiques communales mais cantonales.
Aussi, il n'est pas possible de savoir quelle est la part de déchets bellevistes qui échappe aux statistiques communales.

2. Par kg par habitant entre 2013 et 2014, population au 31 décembre.

Proportion des déchets valorisés (%)

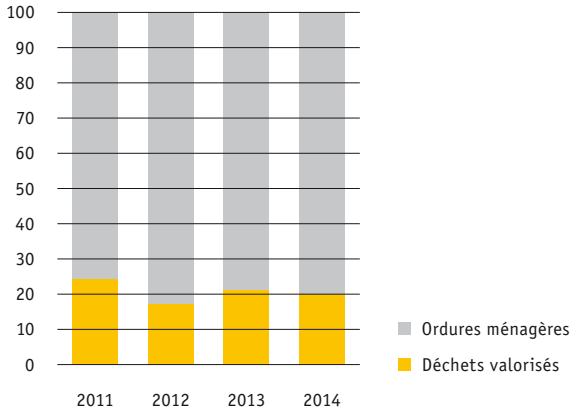

Déchets valorisés (tonnes)

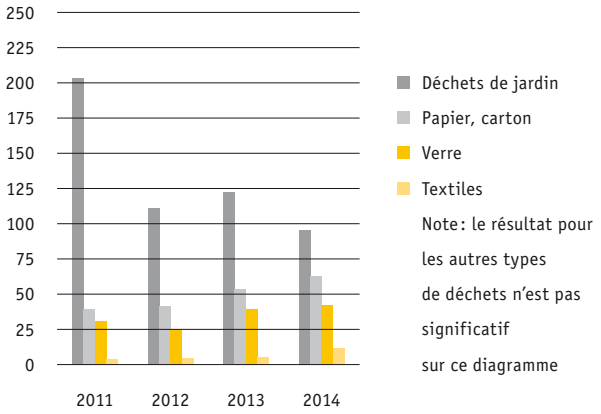

Déchetterie des Mollies

Compte rendu financier 2014

Bilans comparés aux 31 décembre 2014 et 2013

Actif

Patrimoine financier	**31.12.2014**	**31.12.2013**
Disponibilités	16 170 811.15	912 334.47
Avoirs	10 147 734.45	27 491 944.51
Placements :		
Titres et banques	0.00	0.00
Immeubles	11 024 161.35	11 024 161.35
Actifs transitoires	0.00	0.00
Total patrimoine financier	**37 342 706.95**	**39 428 440.33**
Patrimoine administratif		
Investissements	28 629 366.85	26 477 943.70
Prêts et participations	5 715 166.21	5 810 513.46
Total patrimoine administratif	**34 344 533.06**	**32 288 457.16**
Total de l'actif	**71 687 240.01**	**71 716 897.49**

Passif

Engagements et provisions	**31.12.2014**	**31.12.2013**
Engagements courants	789 232.60	758 859.69
Dettes à moyen et long termes	11 800 000.00	14 826 000.00
Fonds divers	23 133.90	23 112.60
Provisions	10 212 989.75	10 091 649.00
Passifs transitoires	0.00	0.00
Engagements envers financements spéciaux	1 512 883.85	1 480 979.10
Engagements envers immeubles locatifs	210 941.90	179 333.45
Engagements envers les préfinancements	7 073.25	7 073.25
Total engagements et provisions	**24 556 255.25**	**27 367 007.09**
Fortune nette		
Fortune nette	47 130 984.76	44 349 890.40
Total fortune nette	**47 130 984.76**	**44 349 890.40**
Total du passif	**71 687 240.01**	**71 716 897.49**
Cautionnements simples en faveur de la FI	17 000 000.00	17 000 000.00

Tableau de bouclement des comptes 2014

Compte de fonctionnement (90)			
Charges	8 850 261.75	Revenus	13 588 084.86
Amortissements	1 956 728.75		
Excédent de revenus	2 781 094.36		
	13 588 084.86		**13 588 084.86**

Investissements nets (910)			
Investissements	4 458 341.00	Subventions d investissements et autres recettes	445 536.35
		Augmentation des investissements nets	4 012 804.65
	4 458 341.00		**4 458 341.00**

Financement (911)			
Augmentation des investissements nets	4 012 804.65	Reprise des amortissements	1 956 728.75
Excédent de financement*	725 018.46	Reprise de l excédent de revenus	2 781 094.36
		Insuffisance de financement*	
	4 737 823.11		**4 737 823.11**

Variation de la fortune nette (912)			
Insuffisance de financement*	0.00	Excédent de financement*	725 018.46
Report au bilan	2 402 265.10	Report au bilan	4 458 341.00
Augmentation de la fortune nette	2 781 094.36		
	5 183 359.46		**5 183 359.46**

* Selon qu'il y ait excédent ou insuffisance de financement du compte d'investissement

Budget - Résultat 2014

Compte des investissements

1er degré Investissement net

Dépenses d'investissement
5 778 200.00
4 458 341.00

Recettes d'investissement
2 050 000.00
445 536.35

Investissement net
3 728 200.00
4 012 804.65

2e degré Financement

Investissement net
3 728 200.00
4 012 804.65

Autofinancement
2 092 176.00
4 737 823.11

Excédent/ *Insuffisance* financement
1 636 024.00
-725 018.46

Compte de fonctionnement

Charges diverses (personnel, biens, services, etc.)
8 874 996.00
8 850 261.75

Amortissements
1 956 965.00
1 956 728.75

Boni
135 211.00
2 781 094.36

Revenus (impôts, taxes, etc.)
10 967 172.00
13 588 084.86

* *Montants relatifs au budget 2014*

Compte de fonctionnement au 31 décembre 2014

Comptes	Désignation	Solde du compte 2012	Solde du compte 2013	Budget 2014	Solde du compte 2014	Ecart Frs 2014
0	**Administration générale**					
	Total charges	**2 857 101.97**	**2 559 488.22**	**2 705 626**	**2 703 745.53**	**1 880.47**
	Total revenus	**298 805.72**	**251 375.30**	**220 770**	**240 621.90**	**19 851.90-**
01	**Conseil municipal**					
	Total charges	**33 280.40**	**52 260.30**	**68 800**	**57 771.20**	**11 028.80**
300	Autorités et commissions	19 200.00	24 900.00	27 000	22 900.00	4 100.00
309	Autres charges du personnel			1 000		1 000.00
317	Dédommagements	9 080.40	11 110.30	22 800	21 871.20	928.80
318	Honoraires, prestations de service	5 000.00	16 250.00	18 000	13 000.00	5 000.00
02	**Conseil administratif**					
	Total charges	**257 389.15**	**235 233.95**	**239 265**	**249 742.35**	**10 477.35-**
	Total revenus				**12 616.50**	**12 616.50-**
300	Autorités et commissions	178 800.00	178 800.00	178 800	191 400.00	12 600.00-
303	Assurances sociales	11 013.60	11 735.10	14 230	13 039.80	1 190.20
304	Caisses de prévoyance	43 650.00	20 900.00	21 640	21 640.00	
305	Assurances maladie et accidents	2 005.55	2 098.85	2 195	2 152.55	42.45
317	Dédommagements	21 920.00	21 700.00	22 400	21 510.00	890.00
436	Dédommagements de tiers				12 616.50	12 616.50-
05	**Administration**					
	Total charges	**1 749 820.75**	**1 379 894.40**	**1 459 290**	**1 486 841.48**	**27 551.48-**
	Total revenus	**65 737.72**	**34 499.30**	**2 370**	**9 895.90**	**7 525.90-**
301	Traitements du personnel	864 983.85	825 271.70	840 000	839 877.70	122.30
303	Assurances sociales	79 614.30	71 454.55	71 050	78 577.90	7 527.90-
304	Caisses de prévoyance	401 493.00	127 365.10	110 000	138 936.80	28 936.80-
305	Assurances maladie et accidents	44 146.90	47 014.55	50 000	42 603.65	7 396.35
306	Prestations en nature		3 600.00	4 800	4 800.00	
308	Personnel intérimaire	57 262.75	7 087.00	11 000	25 850.00	14 850.00-
309	Autres charges du personnel	14 022.65	12 214.05	20 000	16 648.95	3 351.05
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	78 761.42	74 494.95	80 850	74 063.10	6 786.90
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	18 477.90	23 481.55	9 000	8 307.50	692.50
313	Fournitures et marchandises	8 225.49	6 854.10	8 500	3 186.18	5 313.82
314	Entretien immeubles par des tiers			60 000	65 715.50	5 715.50-
315	Entretien mobiliers par des tiers	19 364.00	18 585.95	20 320	18 935.50	1 384.50
316	Loyers, fermages, redevances	11 923.20	11 923.20	13 000	13 354.20	354.20-
317	Dédommagements	4 200.00	3 150.00	2 900	2 400.00	500.00
318	Honoraires, prestations de service	110 185.79	105 836.55	114 570	107 813.35	6 756.65
319	Frais divers	5 834.50	7 335.15	6 000	8 498.15	2 498.15-
352	Dédommagements aux Communes	31 325.00	34 226.00	37 300	37 273.00	27.00
431	Emoluments administratifs	1 420.00	1 250.00	1 500	1 320.00	180.00
434	Redevances d'utilisation	277.70	383.10	270	248.30	21.70
435	Vente de marchandises	173.00	240.00	100	284.80	184.80-
436	Dédommagements de tiers	63 867.02	32 626.20	500	8 042.80	7 542.80-
08	**Immeubles**					
	Total charges	**805 693.22**	**880 494.12**	**926 121**	**898 166.05**	**27 954.95**
	Total revenus	**72 150.20**	**68 088.25**	**57 490**	**65 155.00**	**7 665.00-**
301	Traitements du personnel	218 683.70	233 458.70	250 000	236 053.70	13 946.30
303	Assurances sociales	19 850.75	21 230.70	21 200	22 663.10	1 463.10-
304	Caisses de prévoyance	30 313.00	31 164.00	35 000	30 481.50	4 518.50
305	Assurances maladie et accidents	18 927.55	21 818.70	20 000	18 958.35	1 041.65
306	Prestations en nature		600.00	2 400	2 400.00	

Comptes	Désignation	Solde du compte 2012	Solde du compte 2013	Budget 2014	Solde du compte 2014	Ecart Frs 2014
308	Personnel intérimaire	13 180.00	13 875.00	13 000	10 880.00	2 120.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	6 913.90	44 126.55	102 560	125 825.90	23 265.90-
312	Energie	27 364.65	30 175.35	30 000	24 921.30	5 078.70
313	Fournitures et marchandises	7 580.52	7 990.17	9 800	5 034.20	4 765.80
314	Entretien immeubles par des tiers	77 179.80	84 093.65	56 065	49 057.90	7 007.10
315	Entretien mobiliers par des tiers	1 411.95	4 191.60	5 100	1 321.65	3 778.35
316	Loyers, fermages, redevances	6 000.00	6 000.00	6 000	6 000.00	
317	Dédommagements	2 704.50	2 506.50	3 600	2 524.50	1 075.50
318	Honoraires, prestations de service	65 906.10	70 194.25	77 916	69 599.30	8 316.70
319	Frais divers	596.80		1 000		1 000.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	309 080.00	309 068.95	292 480	292 444.65	35.35
427	Locations d'immeubles	350.00	410.00		400.00	400.00-
436	Dédommagements de tiers	71 452.50	67 441.10	57 260	64 692.55	7 432.55-
439	Autres contributions	347.70	237.15	230	62.45	167.55
09	**Autres charges et revenus**					
	Total charges	**10 918.45**	**11 605.45**	**12 150**	**11 224.45**	**925.55**
	Total revenus	**160 917.80**	**148 787.75**	**160 910**	**152 954.50**	**7 955.50**
319	Frais divers	9 507.00	9 660.00	10 200	9 813.00	387.00
352	Dédommagements aux Communes	1 411.45	1 945.45	1 950	1 411.45	538.55
427	Locations d'immeubles	160 917.80	148 786.75	160 910	152 954.50	7 955.50
434	Redevances d'utilisation		1.00			
1	**Sécurité publique**					
	Total charges	**384 618.27**	**370 736.98**	**492 647**	**462 844.36**	**29 802.64**
	Total revenus	**86 701.48**	**102 901.48**	**96 130**	**149 064.63**	**52 934.63-**
10	**Etat civil**					
	Total charges	**46 354.20**	**31 916.85**	**49 400**	**43 544.20**	**5 855.80**
	Total revenus	**5 280.00**	**5 540.00**	**5 400**	**7 245.00**	**1 845.00-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.			2 000	727.40	1 272.60
318	Honoraires, prestations de service	136.60	195.80	400	132.70	267.30
319	Frais divers	310.00	325.30	300	439.30	139.30-
351	Dédommagements au canton	2 816.60	2 639.80	3 000	3 628.20	628.20-
352	Dédommagements aux Communes	43 091.00	28 755.95	43 700	38 616.60	5 083.40
431	Emoluments administratifs	5 280.00	5 540.00	5 400	7 245.00	1 845.00-
11	**Sécurité**					
	Total charges		**27 186.00**	**22 500**	**23 987.00**	**1 487.00-**
	Total revenus	**6 827.50**	**29 054.38**	**26 150**	**40 022.93**	**13 872.93-**
352	Dédommagements aux Communes		27 186.00	22 500	23 987.00	1 487.00-
427	Locations d'immeubles	110.00	913.90	100	1 047.30	947.30-
436	Dédommagements de tiers	6 717.50	8 840.45	6 000	8 631.45	2 631.45-
437	Amendes		19 300.03	20 050	30 344.18	10 294.18-
14	**Incendie et secours**					
	Total charges	**235 408.51**	**215 432.38**	**317 897**	**290 696.55**	**27 200.45**
	Total revenus	**28 202.20**	**36 655.65**	**32 580**	**57 358.35**	**24 778.35-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		4 579.85	12 600	7 540.50	5 059.50
312	Energie	5 300.20	3 507.20	12 200	7 055.35	5 144.65
313	Fournitures et marchandises	1 152.86	1 649.98	21 450	19 278.35	2 171.65
314	Entretien immeubles par des tiers	5 567.90	1 650.95	5 500	2 235.90	3 264.10
315	Entretien mobiliers par des tiers	15 651.80	13 335.85	13 150	10 128.50	3 021.50
318	Honoraires, prestations de service	9 327.75	34 509.25	47 235	40 408.75	6 826.25
319	Frais divers		8 135.25	7 200	5 491.20	1 708.80

Comptes	Désignation	Solde du compte 2012	Solde du compte 2013	Budget 2014	Solde du compte 2014	Ecart Frs 2014
331	Amortiss. Patrimoine administratif	13 005.00	13 005.00	64 672	64 672.00	
352	Dédommagements aux Communes	127 153.00	124 197.00	125 090	125 086.00	4.00
363	Subventions propres établissements	53 250.00	5 862.05	3 800	3 800.00	
365	Subventions institutions privées	5 000.00	5 000.00	5 000	5 000.00	
435	Vente de marchandises				2 200.00	2 200.00-
436	Dédommagements de tiers	480.00	8 531.40	480	26 477.75	25 997.75-
441	Part à des recettes cantonales	27 722.20	28 124.25	26 700	28 680.60	1 980.60-
452	Dédommagements des Communes			5 400		5 400.00
16	**Protection civile**					
	Total charges	**102 855.56**	**96 201.75**	**102 850**	**104 616.61**	**1 766.61-**
	Total revenus	**46 391.78**	**31 651.45**	**32 000**	**44 438.35**	**12 438.35-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.			500		500.00
312	Energie	14 149.27	14 681.90	16 800	11 986.01	4 813.99
313	Fournitures et marchandises	520.55				
314	Entretien immeubles par des tiers	4 322.35	354.50	3 000	6 831.20	3 831.20-
316	Loyers, fermages, redevances	1 575.20	1 459.10	1 600	1 469.00	131.00
318	Honoraires, prestations de service	6 374.74	6 279.25	7 050	6 251.60	798.40
331	Amortiss. Patrimoine administratif	48 200.00	48 200.00	48 200	48 200.00	
352	Dédommagements aux Communes	27 713.45	25 227.00	25 700	29 878.80	4 178.80-
430	Contributions de remplacement				5 052.70	5 052.70-
434	Redevances d'utilisation	46 391.78	31 390.60	32 000	36 534.75	4 534.75-
436	Dédommagements de tiers		260.85		2 850.90	2 850.90-
2	**Enseignement et formation**					
	Total charges	**587 223.28**	**519 477.07**	**713 781**	**659 619.03**	**54 161.97**
	Total revenus	**14 444.05**	**10 477.10**	**7 900**	**25 889.05**	**17 989.05-**
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	9 310.40	8 082.40	11 050	8 900.75	2 149.25
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	63 629.10	16 405.37	60 500	33 092.90	27 407.10
312	Energie	65 397.05	67 236.05	71 050	59 595.55	11 454.45
313	Fournitures et marchandises	15 509.96	18 919.50	24 900	20 820.81	4 079.19
314	Entretien immeubles par des tiers	63 872.74	41 747.15	77 900	91 894.25	13 994.25-
315	Entretien mobiliers par des tiers	10 901.40	13 900.75	18 550	16 567.85	1 982.15
317	Dédommagements	21 090.00	8 446.00	30 900	25 574.35	5 325.65
318	Honoraires, prestations de service	50 329.79	59 720.80	63 850	54 908.17	8 941.83
319	Frais divers	6 726.05	2 942.10	7 000	4 143.00	2 857.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	270 336.00	270 336.00	334 031	334 031.00	
352	Dédommagements aux Communes	6 500.00	4 445.00	7 000	5 155.00	1 845.00
365	Subventions institutions privées	2 620.79	2 595.95	2 800	1 235.40	1 564.60
366	Subventions personnes physiques	1 000.00	4 700.00	4 250	3 700.00	550.00
427	Locations d'immeubles	8 555.00	9 060.00	7 800	20 495.00	12 695.00-
436	Dédommagements de tiers	5 889.05	1 417.10	100	5 394.05	5 294.05-
3	**Culture et loisirs**					
	Total charges	**844 841.71**	**729 959.31**	**798 997**	**822 872.55**	**23 875.55-**
	Total revenus	**112 834.30**	**25 631.05**	**12 800**	**19 062.05**	**6 262.05-**
30	**Encouragement a la culture**					
	Total charges	**101 272.38**	**100 878.91**	**112 225**	**122 152.30**	**9 927.30-**
	Total revenus	**2 119.70**	**1 309.00**	**1 200**	**2 268.90**	**1 068.90-**
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	405.70	2 779.55	600	236.70	363.30
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	22 631.99	8 965.00	5 500	7 819.60	2 319.60-
313	Fournitures et marchandises		2 746.90			
315	Entretien mobiliers par des tiers	518.40	518.40	525	594.00	69.00-
316	Loyers, fermages, redevances	7 516.80	2 062.80	2 050	2 332.80	282.80-
318	Honoraires, prestations de service	2 269.90	14 261.86	8 250	23 593.20	15 343.20-
319	Frais divers	1 170.00	2 955.45	2 700	1 743.00	957.00

Comptes	Désignation	Solde du compte 2012	Solde du compte 2013	Budget 2014	Solde du compte 2014	Ecart Frs 2014
352	Dédommagements aux Communes	1 080.00	760.00	1 000	860.00	140.00
365	Subventions institutions privées	65 679.59	65 828.95	91 600	84 973.00	6 627.00
434	Redevances d'utilisation	1 484.00	1 056.00	1 000	1 360.00	360.00-
435	Vente de marchandises		73.00		522.00	522.00-
436	Dédommagements de tiers	635.70	180.00	200	386.90	186.90-
33	**Parcs et promenades**					
	Total charges	**252 407.40**	**263 378.20**	**264 300**	**289 628.35**	**25 328.35-**
	Total revenus	**21 707.00**	**15 658.90**		**8 679.30**	**8 679.30-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	7 133.00	550.00	1 500	11 138.00	9 638.00-
312	Energie	24 308.85	11 679.10	20 000	15 739.65	4 260.35
313	Fournitures et marchandises	66 080.90	63 276.15	69 000	67 478.45	1 521.55
314	Entretien immeubles par des tiers	128 879.90	122 450.85	115 000	133 456.55	18 456.55-
315	Entretien mobiliers par des tiers	334.75	3 168.65	4 000	4 569.75	569.75-
318	Honoraires, prestations de service		5 400.00	2 000	1 296.00	704.00
319	Frais divers	2 650.00	14 833.45	500	6 149.95	5 649.95-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	23 020.00	42 020.00	49 800	49 800.00	
366	Subventions personnes physiques			2 500		2 500.00
436	Dédommagements de tiers	21 707.00	15 658.90		8 679.30	8 679.30-
34	**Sports**					
	Total charges	**426 824.16**	**296 359.45**	**345 780**	**327 283.95**	**18 496.05**
	Total revenus	**88 157.80**	**8 057.60**	**10 750**	**6 780.00**	**3 970.00**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	29.90	1 919.00	32 000	33 871.40	1 871.40-
318	Honoraires, prestations de service	37 843.40	40.85	200	64.40	135.60
331	Amortiss. Patrimoine administratif	109 625.20	104 550.00	104 550	104 349.10	200.90
332	Amort.compl. Patrimoine Adm.	35 535.00				
352	Dédommagements aux Communes	213 365.66	160 748.35	170 300	153 359.05	16 940.95
365	Subventions institutions privées	30 425.00	29 101.25	38 730	35 640.00	3 090.00
436	Dédommagements de tiers	10 354.10	8 057.60	10 750	6 780.00	3 970.00
452	Dédommagements des Communes	77 803.70				
35	**Autres loisirs**					
	Total charges	**64 337.77**	**69 342.75**	**76 692**	**83 807.95**	**7 115.95-**
	Total revenus	**849.80**	**605.55**	**850**	**1 333.85**	**483.85-**
315	Entretien mobiliers par des tiers			5 000	10 815.95	5 815.95-
318	Honoraires, prestations de service	25 945.77	23 990.75	29 000	26 950.00	2 050.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	28 442.00	28 442.00	28 442	28 442.00	
365	Subventions institutions privées	9 950.00	16 910.00	14 250	17 600.00	3 350.00-
436	Dédommagements de tiers	849.80	605.55	850	1 333.85	483.85-
5	**Petite enfance**					
	Total charges	**775 774.17**	**1 183 211.60**	**1 633 925**	**1 546 693.49**	**87 231.51**
	Total revenus	**17 091.10**	**56 196.40**	**74 700**	**145 253.06**	**70 553.06-**
54	**Institutions pour la jeunesse**					
	Total charges	**664 444.27**	**1 058 426.75**	**1 489 940**	**1 400 159.69**	**89 780.31**
	Total revenus	**17 091.10**	**56 196.40**	**74 700**	**145 253.06**	**70 553.06-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		30 007.30	16 500	21 412.55	4 912.55-
312	Energie		6 282.45	20 900	18 693.10	2 206.90
313	Fournitures et marchandises		1 775.00	7 000	2 601.95	4 398.05
314	Entretien immeubles par des tiers		7 539.45	37 200	29 297.70	7 902.30
315	Entretien mobiliers par des tiers		999.85	4 500	4 108.70	391.30
318	Honoraires, prestations de service		803.85	10 400	5 631.60	4 768.40
331	Amortiss. Patrimoine administratif		291 335.00	328 095	328 095.00	

Comptes	Désignation	Solde du compte 2012	Solde du compte 2013	Budget 2014	Solde du compte 2014	Ecart Frs 2014
352	Dédommagements aux Communes	544 312.07	598 587.20	318 550	269 612.44	48 937.56
361	Subventions au canton	27 640.10	23 971.00	24 595	24 160.20	434.80
365	Subventions institutions privées	92 492.10	97 125.65	722 200	696 546.45	25 653.55
427	Locations d'immeubles			62 200	61 270.00	930.00
436	Dédommagements de tiers	17 091.10	56 196.40	12 500	83 983.06	71 483.06-
58	**Aide sociale**					
	Total charges	**111 329.90**	**124 784.85**	**143 985**	**146 533.80**	**2 548.80-**
352	Dédommagements aux Communes			6 385	4 254.70	2 130.30
364	Subventions stés d'économie mixte	16 357.00	21 049.45	22 100	22 063.00	37.00
365	Subventions institutions privées	22 107.35	22 903.45	23 000	22 937.30	62.70
366	Subventions personnes physiques	4 445.55	8 331.95	17 000	21 778.80	4 778.80-
367	Subventions pour l'étranger	68 420.00	72 500.00	75 500	75 500.00	
6	**Trafic**					
	Total charges	**1 795 081.54**	**1 784 518.45**	**1 738 375**	**1 847 456.20**	**109 081.20-**
	Total revenus	**97 274.00**	**153 975.70**	**129 980**	**135 099.65**	**5 119.65-**
62	**Routes communales**					
	Total charges	**1 625 973.44**	**1 606 790.85**	**1 553 225**	**1 657 641.93**	**104 416.93-**
	Total revenus	**44 977.50**	**121 235.05**	**69 280**	**80 568.70**	**11 288.70-**
301	Traitements du personnel	424 734.50	410 109.10	460 000	397 988.20	62 011.80
303	Assurances sociales	37 316.55	34 459.95	39 000	37 649.15	1 350.85
304	Caisses de prévoyance	53 811.80	56 955.00	60 000	46 442.30	13 557.70
305	Assurances maladie et accidents	33 946.60	33 891.90	42 600	30 151.70	12 448.30
308	Personnel intérimaire	11 275.00	8 245.00	15 000	17 317.50	2 317.50-
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	85 358.45	66 977.80	68 020	186 106.45	118 086.45-
312	Energie	89 151.23	81 222.30	90 100	76 816.24	13 283.76
313	Fournitures et marchandises	39 689.12	57 769.65	44 000	36 734.59	7 265.41
314	Entretien immeubles par des tiers	191 793.90	231 298.00	163 500	288 761.95	125 261.95-
315	Entretien mobiliers par des tiers	32 993.55	25 457.55	26 450	25 728.55	721.45
316	Loyers, fermages, redevances	6 136.10	646.00	1 700	1 501.15	198.85
318	Honoraires, prestations de service	112 552.29	150 028.40	69 930	48 940.65	20 989.35
319	Frais divers	41 559.35	22 635.85	27 000	17 578.50	9 421.50
331	Amortiss. Patrimoine administratif	465 655.00	427 094.35	445 925	445 925.00	
427	Locations d'immeubles	5 150.00	11 891.50	2 500	6 937.40	4 437.40-
434	Redevances d'utilisation	36 302.00	47 889.00	42 780	56 324.00	13 544.00-
435	Vente de marchandises	100.00				
436	Dédommagements de tiers	3 425.50	61 454.55	24 000	17 307.30	6 692.70
65	**Trafic régional**					
	Total charges	**169 108.10**	**177 727.60**	**185 150**	**189 814.27**	**4 664.27-**
	Total revenus	**52 296.50**	**32 740.65**	**60 700**	**54 530.95**	**6 169.05**
303	Assurances sociales	1 884.20		1 500		1 500.00
305	Assurances maladie et accidents			750		750.00
308	Personnel intérimaire	25 218.25		20 000		20 000.00
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	2 059.85	2 241.05	2 300	2 203.00	97.00
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	7 338.40	4 807.05	13 350	42 648.32	29 298.32-
312	Energie	18 019.50	6 740.60	9 300	4 254.75	5 045.25
313	Fournitures et marchandises	47 020.05	30 193.10	56 500	54 341.00	2 159.00
314	Entretien immeubles par des tiers	26 225.90	51 364.90	5 000	23 172.75	18 172.75-
315	Entretien mobiliers par des tiers	364.45		500	365.85	134.15
316	Loyers, fermages, redevances		4 408.45	7 500	1 088.60	6 411.40
318	Honoraires, prestations de service	1 848.50	17 010.00	1 450		1 450.00
319	Frais divers		1 681.45			
331	Amortiss. Patrimoine administratif	31 500.00	31 500.00	31 500	31 500.00	
364	Subventions stés d'économie mixte	7 629.00	7 181.00	9 500	7 440.00	2 060.00
366	Subventions personnes physiques		20 600.00	26 000	22 800.00	3 200.00

Comptes	Désignation	Solde du compte 2012	Solde du compte 2013	Budget 2014	Solde du compte 2014	Ecart Frs 2014
427	Locations d'immeubles				4 500.00	4 500.00-
434	Redevances d'utilisation	26 412.50	2 400.00	22 400	2 670.00	19 730.00
435	Vente de marchandises	23 535.00	24 896.60	38 300	44 074.20	5 774.20-
436	Dédommagements de tiers	2 349.00	5 444.05		3 286.75	3 286.75-
7	**Protection et aménag. environnement**					
	Total charges	**751 530.46**	**990 904.05**	**1 009 160**	**973 327.95**	**35 832.05**
	Total revenus	**43 416.14**	**68 916.24**	**52 250**	**83 088.11**	**30 838.11-**
71	**Protection des eaux**					
	Total charges	**142 915.71**	**184 845.00**	**182 700**	**203 418.40**	**20 718.40-**
	Total revenus	**1 700.00**				
312	Energie	3 748.85	3 748.85	3 800	3 748.85	51.15
314	Entretien immeubles par des tiers	39 766.86	43 499.75	42 000	54 542.45	12 542.45-
318	Honoraires, prestations de service		23 196.40	22 500	30 727.10	8 227.10-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	99 400.00	114 400.00	114 400	114 400.00	
436	Dédommagements de tiers	1 700.00				
72	**Traitement des déchets**					
	Total charges	**486 776.15**	**517 285.25**	**577 570**	**564 200.45**	**13 369.55**
	Total revenus	**31 770.14**	**41 564.15**	**31 000**	**47 067.20**	**16 067.20-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.		5 497.00	2 000		2 000.00
312	Energie				1 175.15	1 175.15-
314	Entretien immeubles par des tiers			1 000	483.50	516.50
315	Entretien mobiliers par des tiers				3 186.00	3 186.00-
318	Honoraires, prestations de service	418 941.10	430 472.50	486 900	480 439.10	6 460.90
331	Amortiss. Patrimoine administratif	57 670.00	72 670.00	72 670	72 670.00	
352	Dédommagements aux Communes	10 165.05	8 645.75	15 000	6 246.70	8 753.30
434	Redevances d'utilisation	25 375.70	18 620.05	26 000	22 689.55	3 310.45
436	Dédommagements de tiers	6 394.44	22 944.10	5 000	7 943.30	2 943.30-
452	Dédommagements des Communes				12 932.95	12 932.95-
461	Subventions du Canton				3 501.40	3 501.40-
74	**Cimetières**					
	Total charges	**44 530.85**	**44 813.05**	**58 400**	**45 752.35**	**12 647.65**
	Total revenus	**1 800.00**			**1 900.00**	**1 900.00-**
311	Mobilier, machines, véhic., mat.			4 000		4 000.00
313	Fournitures et marchandises	291.05		1 500	49.50	1 450.50
314	Entretien immeubles par des tiers	2 039.80	2 613.05	8 700	3 502.85	5 197.15
318	Honoraires, prestations de service			2 000		2 000.00
331	Amortiss. Patrimoine administratif	42 200.00	42 200.00	42 200	42 200.00	
434	Redevances d'utilisation	1 800.00			1 900.00	1 900.00-
78	**Autres tâches protection environ.**					
	Total charges	**80 438.65**	**169 801.45**	**120 490**	**100 128.95**	**20 361.05**
	Total revenus	**8 146.00**	**27 352.09**	**21 250**	**34 120.91**	**12 870.91-**
310	Mat. de bureau, imprimés, pub.	2 736.10	354.40	4 000	979.30	3 020.70
311	Mobilier, machines, véhic., mat.	59.80	10 542.05	5 500	4 440.00	1 060.00
313	Fournitures et marchandises	1 076.80	2 789.55	1 800		1 800.00
314	Entretien immeubles par des tiers	35 292.80	126 053.50	45 000	44 955.00	45.00
318	Honoraires, prestations de service	21 989.00	13 876.60	44 400	34 843.20	9 556.80
352	Dédommagements aux Communes	1 240.95	1 176.10	1 140	1 048.70	91.30
365	Subventions institutions privées	5 393.20	4 707.20	7 100	4 900.00	2 200.00
366	Subventions personnes physiques	12 650.00	5 552.05	6 300	4 962.75	1 337.25
372	Subventions redistribuées		4 750.00	5 250	4 000.00	1 250.00

Comptes	Désignation	Solde du compte 2012	Solde du compte 2013	Budget 2014	Solde du compte 2014	Ecart Frs 2014
436	Dédommagements de tiers	390.00	6 304.44	6 000	3.66	5 996.34
440	Parts à des recettes fédérales	756.00	297.65		990.85	990.85-
460	Subventions de la Confédération			10 000		10 000.00
461	Subventions du Canton	7 000.00	15 000.00		29 126.40	29 126.40-
471	Subvention du canton		5 750.00	5 250	4 000.00	1 250.00
79	**Aménagement du territoire**					
	Total charges	**3 130.90-**	**74 159.30**	**70 000**	**59 827.80**	**10 172.20**
318	Honoraires, prestations de service	3 130.90-	74 159.30	70 000	59 827.80	10 172.20
9	**Finances et impôts**					
	Total charges	**1 988 438.71**	**8 175 466.70**	**1 739 450**	**1 790 431.39**	**50 981.39-**
	Total revenus	**11 238 121.75**	**31 243 159.48**	**10 372 642**	**12 790 006.41**	**2 417 364.41-**
90	**Impôts**					
	Total charges	**1 410 558.03**	**8 050 339.25**	**1 620 950**	**1 570 220.94**	**50 729.06**
	Total revenus	**11 051 463.41**	**31 040 318.51**	**10 219 742**	**12 637 031.77**	**2 417 289.77-**
318	Honoraires, prestations de service	14 139.25	17 310.45	17 000	16 991.95	8.05
330	Perte sur débiteurs	324 460.29	6 081 055.42	320 000	153 491.38	166 508.62
341	Péréquation financière intercom.	304 831.00	510 053.00	480 000	479 402.00	598.00
346	Compensation communes franç.	447 510.48	573 759.25	488 600	580 212.04	91 612.04-
351	Dédommagements au canton	319 617.01	868 161.13	315 350	340 123.57	24 773.57-
400	Impots s/revenus et fortune	8 416 877.09	26 308 867.97	7 200 000	8 847 505.56	1 647 505.56-
401	Impôts s/bénéfice & capital	1 844 945.58	3 724 013.52	2 225 000	2 766 703.10	541 703.10-
406	Impôts s/chiens	9 245.00	9 050.00	6 000	10 272.50	4 272.50-
408	Fonds de péréquation financ. inter	450 100.00	537 273.00	438 742	467 038.00	28 296.00-
409	Taxe professionnelle communale	317 657.35	451 336.00	345 000	532 699.00	187 699.00-
429	Produit des actes défaut de biens	12 638.39	9 778.02	5 000	12 813.61	7 813.61-
94	**Charges et revenus des capitaux**					
	Total charges	**255 780.68**	**124 804.15**	**118 500**	**219 887.15**	**101 387.15-**
	Total revenus	**51 418.64**	**67 277.97**	**17 900**	**17 411.64**	**488.36**
318	Honoraires, prestations de service	1 298.15	823.45	500	6 539.75	6 039.75-
322	Dettes à moyen et long termes	254 482.53	123 980.70	118 000	182 855.40	64 855.40-
330	Perte sur débiteurs				30 492.00	30 492.00-
420	Intérêts s/avoirs à vue	6 157.39	2 142.47	2 000	2 097.89	97.89-
422	Intérêts capitaux patrim. financ.	12 351.25	12 351.25	13 000	12 351.25	648.75
424	Gains comptables s/titres	29 947.50	49 821.75			
426	Intérêts des part. perm. pat. adm.	2 962.50	2 962.50	2 900	2 962.50	62.50-
95	**Immeubles du patrimoine financier**					
	Total charges	**322 100.00**	**323.30**		**323.30**	**323.30-**
	Total revenus	**135 239.70**	**135 563.00**	**135 000**	**135 563.00**	**563.00-**
318	Honoraires, prestations de service		323.30		323.30	323.30-
331	Amortiss. Patrimoine administratif	72 100.00				
332	Amort.compl. Patrimoine Adm.	250 000.00				
423	Loyers bâtiments et terrains	135 239.70	135 563.00	135 000	135 563.00	563.00-
	Total général					
	Total charges	**9 984 610.11**	**16 313 762.38**	**10 831 961**	**10 806 990.50**	**24 970.50**
	Total revenus	**11 908 688.54**	**31 912 632.75**	**10 967 172**	**13 588 084.86**	**2 620 912.86-**
	Total écarts	**1 924 078.43-**	**15 598 870.37-**	**135 211-**	**2 781 094.36-**	**2 645 883.36**

Tableau de la dette communale consolidée pour l'exercice 2014

Loi ou arrêté	Créancier	Echéance de l'emprunt	Montant initial	Solde au 01.01.2014	Amortis-sement	Solde au 31.12.2014	Taux	Echéance Intérêts	Intérêts payés en 2014	Intérêts dus au 31.12.14
Dette publique										
31.10.03	Banque Cantonale de Genève									
	1ère tranche renouvelée	31.10.22	5 000 000.00	5 000 000.00	250 000.00	4 750 000.00	1.355 %	trim.	66 056.30	
	2ème tranche renouvelée	31.10.14	2 000 000.00	950 000.00	950 000.00	0.00	3.255 %	trim.	25 768.85	
30.10.09	3ème tranche renouvelée	23.12.20	4 000 000.00	4 000 000.00	150 000.00	3 850 000.00	1.755 %	trim.	69 805.25	
	AF 5041.06.11	30.10.15	3 000 000.00	3 000 000.00		3 000 000.00	0.7075 %	trim.	21 225.00	
Total dette publique			**14 000 000.00**	**12 950 000.00**	**1 350 000.00**	**11 600 000.00**			**182 855.40**	**0.00**
Dette immeubles locatifs										
08.10.03	BCG, renouvelé	2015	1 700 000.00	400 000.00	200 000.00	200 000.00	1.5530 %	trim.	5 435.50	
01.09.04	BCG	2014	1 800 000.00	1 476 000.00	1 476 000.00	0.00	3.5200 %	trim.	35 214.05	
Total dette immeubles locatifs			**3 500 000.00**	**1 876 000.00**	**1 676 000.00**	**200 000.00**			**40 649.55**	**0.00**
Total général			**17 500 000.00**	**14 826 000.00**	**3 026 000.00**	**11 800 000.00**			**223 504.95**	**0.00**

Crédits d'engagement des patrimoines adm. et fin. en cours à la fin de l'exercice 2014

Libellé	Local Sauvetage Etude + Construction **14.02.503.18**	Ch. Gobé Acquisition 596m² parcelle 3498 **33.00.501.36**	Rennex-Fayards ch.piétons **33.00.501.36**	Financement GIBC Acquisition Mobilier **54.11.522.02**	Acquisition 157m² Printanière-Marettes **62.00.501.16**	Mollies Modération trafic **62.00.501.19**	Réaménagt Route Lausanne **62.00.501.20**	Ch.Menuiserie Réaménagemt accès crèche **62.00.501.28**
	13.12.11							04.06.13
Date délibération C.M.	04.06.13	13.05.14	17.06.14	07.05.13	12.11.13	28.06.11	01.03.11	12.11.13
Crédit voté par C.M.	2 050 000	210 000	70 000	154 050	65 000	140 000	900 000	790 000
Dépenses totales au 31.12.13								
Dépenses effectives en 2014	562 263			61 674		7 965	17 597	72 684
Dépenses totales au 31.12.14	1 191 251	6 804		32 526	39 250	110 000		100 300
Excédent du crédit au 31.12.14	296 487	203 196	70 000	59 850	25 750	22 035	882 403	617 016
Recettes effectives en 2014	300 000							
Recettes totales au 31.12.14	550 000							
Amortissements effectifs en 2014	31 667			19 260		7 000	17 596	38 250
Amortissements au 31.12.14	31 667			19 260		14 964	17 596	38 250
Solde au bilan au 31.12.14	**1 171 846**	**6 804**		**74 940**	**39 250**	**103 001**	**1**	**134 734**

Libellé	Valavran Aménagt piétons +cycles **62.00.501.31**	Bisons Aménagt piétons +cycles **62.00.501.32**	Mobilier urbain régul. trafic Chênaie-Mojonne **62.00.501.39**	Entretien réseau routier 2015-2019 **62.00.501.40**	Ruelle Epuisoir Réaménagt **62.00.501.42**	Etude Esplanade Gitana **65.50.501.26**	Esplanade-Buvette Gitana **65.50.503.19**	Mojonne Rénovation Collecteur **71.00.501.33**
Date délibération C.M.	04.02.14	13.05.14	17.06.14	11.11.14	11.11.14	08.05.12	12.11.13	13.05.14
Crédit voté par C.M.	1 400 000	250 000	2 300 000	1 188 000	170 000	75 000	1 200 000	350 000
Dépenses totales au 31.12.13								
Dépenses effectives en 2014								
Dépenses totales au 31.12.14	128 743	238 478				37 603	1 053 874	194 256
Excédent du crédit au 31.12.14	1 271 257	11 522	2 300 000	1 188 000	170 000	37 397	146 126	155 744
Recettes effectives en 2014								
Recettes totales au 31.12.14								
Amortissements effectifs en 2014								
Amortissements au 31.12.14								
Solde au bilan au 31.12.14	**128 743**	**238 478**				**37 603**	**1 053 874**	**194 256**

Libellé	Valavran Rénovation Collecteur **71.00.501.34**	Printanière Rénovation Collecteur **71.00.501.35**	Mollies Déchetterie enterrée **72.00.501.30**	Frais d'étude Implantation Immeuble Tuilots **95.00.563.00**	**Totaux**
Date délibération C.M.	13.05.14	13.05.14	04.02.14	12.11.13	
Crédit voté par C.M.	750 000	350 000	140 000	150 000	12 702 050
Dépenses totales au 31.12.13					722 183
Dépenses effectives en 2014					3 506 986
Dépenses totales au 31.12.14	128 182	178 740	66 980		4 229 169
Excédent du crédit au 31.12.14	621 818	171 260	73 020	150 000	8 472 881
Recettes effectives en 2014					300 000
Recettes totales au 31.12.14					550 000
Amortissements effectifs en 2014					113 773
Amortissements au 31.12.14					121 737
Solde au bilan au 31.12.14	**128 182**	**178 740**	**66 980**		**3 557 432**

Crédits d'engagement du patrimoine administratif terminés à la fin de l'exercice 2014

Libellé	Acquisition véhicule Pionner pompiers **14.00.506.05**	Aménagemts extérieurs Centre Scolaire **21.20.501.27**	Glaise Réfect. piétons Mastel.-Romelles **33.02.501.39**	Financement GIBC Construction Crèche **54.11.522.01**	Construction parascolaire **54.22.503.16**	Acquisition Mobilier parascolaire **54.22.506.04**	Convention CFF 3ème voie **62.00.501.02**	Ch.de la Radio Aménagement **62.00.501.29**
Date délibération C.M.	07.05.13	29.01.13	11.11.14	27.07.12	27.07.12	07.05.13	11.11.03	08.10.13 13.05.14
Crédit voté par C.M.	200 000	1 400 000	120 000	2 372 863	5 300 000	140 000	900 000	279 000
Dépenses totales au 31.12.13	199 855	1 310 503		2 304 782	5 154 795	130 647	839 882	4 000
Dépenses effectives en 2014		89 464	118 224	57 462	142 905	8 763		273 948
Dépenses totales au 31.12.14	199 855	1 399 967	118 224	2 362 244	5 297 700	139 411	839 882	277 948
Excédent du crédit au 31.12.14	145	33	1 776	10 619	2 301	589	60 118	1 052
Recettes effectives en 2014	28 000							
Recettes totales au 31.12.14	28 000							
Amortissements effectifs en 2014	20 000	70 000		81 525	209 810	17 500	31 500	11 450
Amortissements au 31.12.14	20 000	70 000		163 050	419 620	17 500	369 000	11 450
Solde au bilan au 31.12.14	**151 855.00**	**1 329 967**	**118 224**	**2 199 194**	**4 878 080**	**121 911**	**470 882**	**266 498**

Libellé	La Tuilière Travaux compl. Aménagt ext. **62.00.501.37**	**Totaux**
Date délibération C.M.	04.07.14	
Crédit voté par C.M.	243 053	10 954 916
Dépenses totales au 31.12.13		9 944 464
Dépenses effectives en 2014	243 053	933 818
Dépenses totales au 31.12.14	243 053	10 878 283
Excédent du crédit au 31.12.14		76 633
Recettes effectives en 2014	100 000	128 000
Recettes totales au 31.12.14	100 000	128 000
Amortissements effectifs en 2014		441 785
Amortissements au 31.12.14		1 070 620
Solde au bilan au 31.12.14	**143 053**	**9 679 663**

Tableau des amortissements du patrimoine administratif

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2014	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2014
Ouvrages de génie civil					
Parcelle 1769, 922m², Port Saladin		1.00	-	-	1.00
Ch. des Limites	137 561.30	1.00	-	-	1.00
Mastellettes-Webster	62 778.90	1.00	-	-	1.00
Traversée de Bellevue	219 188.00	1.00	-	-	1.00
Trottoir ch. des Tuileries	160 000.00	1.00	-	-	1.00
Chênaie-Mojonne	1 291 000.00	276 000.00	-	-34 600.00	241 400.00
Routes et Paroi anti-bruit CFF	839 881.67	502 381.67	-	-31 500.00	470 881.67
Paroi anti-bruit CFF	1 112 100.80	113 550.80	-	-37 860.00	75 690.80
Passage inférieur Valavran CFF		1.00	-	-	1.00
Aménagement Ligne V, TPG		1.00	-	-	1.00
Canalisation Zone Est	4 220 363.00	166 179.55	-	-83 200.00	82 979.55
Extension réseau secondaire		1.00	-	-	1.00
Réseau secondaire		1.00	-	-	1.00
Aménagements routiers Gds-Champs	2 876 702.08	904 127.28	-	-53 200.00	850 927.28
Parking caravanes + cheminements	249 441.70	133 171.70	-	-8 350.00	124 821.70
Cheminem. Tuilots/Clys/W-Rapp/Chên	349 680.75	148 380.95	-	-18 550.00	129 830.95
Collecteur Genthod-Bellevue	201 041.15	120 751.60	-	-4 700.00	116 051.60
Aménagement cimetière	2 220 520.75	1 601 245.21	-	-42 200.00	1 559 045.21
Giratoire Valavran/Tuileries	3 172 442.00	1 465 395.15	-	-73 270.00	1 392 125.15
Mur anti-bruit ch.Menuiserie	110 059.85	50 739.85	-	-6 720.00	44 019.85
Aménagement zone 30 Printanière	485 982.37	326 637.37	-	-16 335.00	310 302.37
Tronçon Chênaie-Mast. 1ere/30km	713 281.49	451 601.49	-	-20 560.00	431 041.49
Assainissement Brunette	611 798.00	1.00	-	-	1.00
Giratoire Tuileries/Valavran/Rom.	3 172 442.00	1.00	-	-	1.00
Giratoire Mastelettes	267 264.26	185 454.26	-	-8 830.00	176 624.26
PGEE	163 969.10	1.00	-	-	1.00
Gds-Bois chemin piétons	179 789.25	135 789.25	-	-11 000.00	124 789.25
Chênaie-Mojonne Zone 30 mob. urbain + prov	2 359 721.75	59 721.75	-	-	59 721.75
Réalisation parking provisoire La Tuilière	149 304.65	9 304.65	-	-	9 304.65
Aménagt ch. Marettes La Tuilière + 157 m²	663 506.05	538 506.05	39 250.00	-20 000.00	557 756.05
Roselière Modération de trafic	109 965.20	98 965.20	-	-5 500.00	93 465.20
Mollies Modération de trafic	140 000.00	1.00	110 000.00	-7 000.00	103 001.00
Aménagt La Tuilière p/Fondation	562 572.00	-	-	-	-
Route de Lausanne Aménagement	900 000.00	1.00	-	-	1.00
Extention Aménagement Village «Tuilière»	398 331.50	378 331.50	-	-20 000.00	358 331.50
La Tuilière Travaux compl. Extérieur	143 053.00	-	143 052.90		143 052.90
Trottoir ch. des Limites	190 451.40	169 451.40	-	-10 500.00	158 951.40
Bois d'Amont drainage + passage	124 950.60	101 950.60	-	-11 500.00	90 450.60
Canalisation + collecteur Mollies	84 877.85	1.00	-	-	1.00
Viabilisation terrains crèche + para	475 788.90	460 788.90	-	-15 000.00	445 788.90
Mini-Déchetteries «Tuilière»	149 989.50	134 989.50	-	-15 000.00	119 989.50
Centre scolaire aménagt extérieur 1ère	1 329 966.90	1 310 503.00	89 463.90	-70 000.00	1 329 966.90
Menuiserie aménagt suite crèche + place	790 000.00	72 683.65	100 299.95	-38 250.00	134 733.60
Radio aménagement	229 000.00	4 000.00	273 948.15	-11 450.00	266 498.15
Gobé, acquisition 596 m²	210 000.00	-	6 804.00	-	6 804.00
Glaise, réfection	118 223.60	-	118 223.60	-	118 223.60
Valavran, aménagt piétons + cycle	1 400 000.00	-	128 742.75	-	128 742.75
Bisons, aménagt piétons + cycle	250 000.00	-	238 478.20	-	238 478.20
Mojonne, rénovation collecteur EU-EP	350 000.00	-	194 255.75	-	194 255.75
Valavran, collecteur (Collex-Mojonne)	750 000.00	-	128 182.20	-	128 182.20
Printanière, rénovation collecteur	350 000.00	-	178 740.00	-	178 740.00
Mollies, mini-déchetterie	140 000.00	-	66 980.20	-	66 980.20
Total Ouvrages de génie civil	**35 186 991.32**	**9 920 617.33**	**1 816 421.60**	**-675 075.00**	**11 061 963.93**
Terrains Bâtis					
Dépôt voirie	1 431 319.00	241 268.50	-	-48 250.00	193 018.50
Immeuble 329, rte de Lausanne	181 742.70	72 662.70	-	-6 060.00	66 602.70
Réfection Mairie 1992	128 930.50	1.00	-	-	1.00
Dépôt pompiers Colovrex		1.00	-	-	1.00

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2014	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2014
Local pompiers	390 068.25	194 993.25	-	-13 005.00	181 988.25
BEC 1 Intercommunal PC	1 503 073.00	267 471.70	-	-48 200.00	219 271.70
BEC 2 Abri communal PC Bellevue	1 039 801.00	1.00	-	-	1.00
Parcelle 2872, an. 1971, 2922 m², écol		1.00	-	-	1.00
Groupe scolaire		1.00	-	-	1.00
Réfection groupe scolaire 92		1.00	-	-	1.00
Agrandissement groupe scolaire	2 410 000.00	725 850.00	-	-72 586.00	653 264.00
Ecole enfantine		1.00	-	-	1.00
Aménagement groupe scolaire		1.00	-	-	1.00
Aménagement trois classes		1.00	-	-	1.00
Couvert fontaine publique		1.00	-	-	1.00
Bâtiment Colovracum		1.00	-	-	1.00
Dépôt matériel cantonniers		1.00	-	-	1.00
Centre récupération déchets	238 645.60	37 665.60	-	-9 420.00	28 245.60
Rénovation locaux communaux	1 078 044.65	434 954.65	-	-36 260.00	398 694.65
Transformation chaufferie	249 689.95	1.00	-	-	1.00
Aménagement locaux mairie	72 000.80	28 000.80	-	-4 000.00	24 000.80
Rénovation salle sociétés	187 715.54	83 215.54	-	-9 500.00	73 715.54
Transform. bât. scolaire Mollies	399 177.15	179 177.15	-	-20 000.00	159 177.15
Préau couvert école	402 614.00	221 563.45	-	-20 150.00	201 413.45
Secrétariat-Réception mairie	341 689.05	251 609.05	-	-11 440.00	240 169.05
Installation toit.photovoltaïque	2 391 806.05	1 629 806.05	-	-65 195.00	1 564 611.05
Dépôt voirie village	199 066.65	151 726.65	-	-6 600.00	145 126.65
« La Tuilière » Travaux préparatoire	498 565.65	99 685.65	-	-99 684.65	1.00
Local La Cale et archives	475 930.28	353 430.28	-	-17 700.00	335 730.28
Parking Gitana	2 900 000.00	2 153 000.00	-	-107 800.00	2 045 200.00
Ecole Gitana	2 320 000.00	1 721 500.00	-	-86 100.00	1 635 400.00
Patinoire artificielle de 360 m²	159 800.10	31 800.10	-	-31 799.10	1.00
Parascolaire Etude + Compl + Construction	5 968 000.00	5 612 959.65	142 904.50	-209 810.00	5 546 054.15
Local Sauvetage Etude + Réfection	2 050 000.00	312 262.75	891 250.55	-31 667.00	1 171 846.30
Gitana, Esplanade + Buvette	1 275 000.00	-	1 091 476.80	-	1 091 476.80
Total Terrains bâtis	**28 292 679.92**	**14 804 616.52**	**2 125 631.85**	**-955 226.75**	**15 975 021.62**
Terrains non bâtis					
Parcelle 3420 + 3422, 4.10.89, 14902 m²	2 162 360.00	326 160.00	-	-	326 160.00
Rampe des Romelles	86 000.00	1.00	-	-	1.00
Parcelle 1924, 268 m², Epuisoir		1.00	-	-	1.00
Parcelle 1110, 19.3.1857, 3884 m²		1.00	-	-	1.00
Parcelle 3174, année 1983, 2637 m²		1.00	-	-	1.00
Parcelle 3163, année 1982, 2114 m²		1.00	-	-	1.00
Parcelle 2362, année 1983, 2726 m²		1.00	-	-	1.00
Centre de délassement et de sports	208 573.20	1.00	-	-	1.00
Place de Jeux Roselière	200 648.60	85 322.60	-	-28 442.00	56 880.60
Plage Gitana	350 000.00	302 000.00	-	-12 000.00	290 000.00
Renaturation du Nant-des-Limites	436 999.10	307 659.10	-	-11 000.00	296 659.10
Total Terrains non bâtis	**3 444 580.90**	**1 021 148.70**	**0.00**	**-51 442.00**	**969 706.70**
Mobiliers, machines, véhicules					
Mobilier administratif		1.00	-	-	1.00
Matériel service du feu		1.00	-	-	1.00
Mobilier scolaire	129 997.80	1.00	-	-	1.00
Matériel de voirie		1.00	-	-	1.00
Camionnette Multi Lift	81 301.00	56 851.00	-	-8 150.00	48 701.00
Balayeuse	248 489.10	173 489.10	-	-25 000.00	148 489.10
Mobilier urbain + jeux La Tuilière	189 714.80	170 714.80	-	-19 000.00	151 714.80
Mobilier Parascolaire	140 000.00	130 647.25	8 763.45	-17 500.00	121 910.70
Véhicule Pionner Pompiers	199 855.00	199 855.00	-28 000.00	-20 000.00	151 855.00
Total Mobilier, machines, véhicules	**989 357.70**	**731 561.15**	**-19 236.55**	**-89 650.00**	**622 674.60**
Communes					
4 Parts COFICOGE		2 000.00	-	-	2 000.00
Total Communes	**0.00**	**2 000.00**	**0.00**	**0.00**	**2 000.00**

Désignation	Investissement initial net	Solde au 01.01.2014	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2014
Propres établissements					
Part. perm. Fondation élargt rampe	1 200 000.00	1 200 000.00	-	-	1 200 000.00
Capital dotation Fondation p/log.	129 440.00	129 440.00	-	-	129 440.00
Total Propres établissements	**1 329 440.00**	**1 329 440.00**	**0.00**	**0.00**	**1 329 440.00**
Sociétés d'économie mixte					
Actions CGN		1.00	-	-	1.00
Capital dotation S.I.		59 250.00	-	-	59 250.00
3750 Actions nominatives BCGe		431 875.00	-	-	431 875.00
Actions CGN		3.00	-	-	3.00
1695 Actions nominatives BCGe		200 010.00	-	-	200 010.00
Total Société d'économie mixte	**0.00**	**691 139.00**	**0.00**	**0.00**	**691 139.00**
Subv. Invest. Communes et propres établ.					
Stade Marc-Burdet	249 550.00	190 300.00	-	-11 850.00	178 450.00
Centre Sportif de la Vigne Blanche	2 099 109.23	1 168 009.23	-	-48 700.00	1 119 309.23
Subvention Etanchéité Parking « Tuilière »	119 904.00	71 904.00	-	-24 000.00	47 904.00
Financement Etude + Construction Crèche	2 445 653.02	2 296 047.38	57 461.80	-81 525.00	2 271 984.18
Financement Mobilier Crèche	154 050.00	61 673.85	32 525.95	-19 260.00	74 939.80
Total Propres établissements	**5 068 266.25**	**3 787 934.46**	**89 987.75**	**-185 335.00**	**3 692 587.21**
Total patrimoine administratif	**74 311 316.09**	**32 288 457.16**	**4 012 804.65**	**-1 956 728.75**	**34 344 533.06**

Tableau des amortissements du patrimoine financier

Désignation	Solde au 01.01.2014	(Diminution) Augmentations	Amortissements	Solde au 31.12.2014
Immeubles				
Parcelle 3866, Parc des Aiglettes	300 000.00	-	-	300 000.00
Immeuble 4, Parc des Aiglettes	729 420.30	-	-	729 420.30
Parcelle 2635 - 325, rte Lausanne	1 798 816.85	-	-	1 798 816.85
Parcelles 3824 Limites (2814/5 Rte de Collex)	917 534.00	-	-	917 534.00
Maisons Marettes 1-A-B, Ticoquins (Dubois)	2 921 598.65	-	-	2 921 598.65
Parcelle 3855 Tuilots	1 799 682.60	-	-	1 799 682.60
Parcelle 3386 Gitana	2 557 108.95	-	-	2 557 108.95
Total Immeubles	**11 024 161.35**	**0.00**	**0.00**	**11 024 161.35**
Total patrimoine financier	**11 024 161.35**	**0.00**	**0.00**	**11 024 161.35**

Comptes d'exploitation pour l'exercice 2014

Compte général Réserve des immeubles

Immeubles	Produits	Charges
Total de la réserve des immeubles au 01.01.2014	179 333.45	
Résultats d'exploitation des immeubles 2014		
Parc des Aiglettes 4	55 985.00	49 368.55
Chemin des Marettes 1 - 1A - 1B	102 655.00	83 462.40
Route de Lausanne 325	64 044.00	58 244.60
Résultat d'exploitation au 31.12.2014	222 684.00	191 075.55
Total du résultat d'exploitation au 31.12.2014		31 608.45
	222 684.00	**222 684.00**
Total de la réserve des immeubles au 31.12.2014	**210 941.90**	

Restaurant le Kutchi
Route de Lausanne 325

Produits	
Loyers encaissés	64 044.00
Total des produits	**64 044.00**
Charges	
Entretien, rénov. courants	9 149.60
Travaux	39 932.20
Honoraires, frais de régie	1 856.80
Assurance	1 870.50
Intérêts hypothécaires	5 435.50
Total des charges	**58 244.60**
Résultat d'exploitation	**5 799.40**

Immeuble
Parc des Aiglettes 4

Produits	
Loyers encaissés	54 275.00
Machines à laver & séchoirs	1 710.00
Total des produits	**55 985.00**
Charges	
Charges courantes	19 180.80
Entretien, rénov. courants	29 026.80
Assurances	1 160.95
Total des charges	**49 368.55**
Résultat d'exploitation	**6 616.45**

Résidence Les Marettes
Chemin des Marettes 1 - 1A - 1B

Produits	
Loyers encaissés	102 655.00
Total des produits	**102 655.00**
Charges	
Charges courantes	3 696.35
Entretien, rénov. courants	31 603.20
Assurances	2 278.65
Chauffage, eau, électricité	10 670.15
Intérêts hypothécaires	35 214.05
Total des charges	**83 462.40**
Résultat d'exploitation	**19 192.60**

Résultats d'exploitation portés sur compte général Réserve des immeubles

Compte de fonctionnement

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Revenus (Fr.)	7 657 259.67	6 410 160.75	7 687 705.52	8 534 630.51	11 077 134.65	10 973 696.06	10 155 376.11	12 316 932.24	11 908 688.54	31 912 632.75	13 588 084.86
Charges (Fr.)	6 358 245.61	6 408 107.46	7 183 182.83	7 471 376.19	8 936 453.84	8 534 354.54	8 728 350.68	9 304 268.00	9 984 610.11	16 313 762.38	10 806 990.50
Résultat (Fr.)	1 299 014.06	2 053.29	504 522.69	1 063 254.32	2 140 680.81	2 439 341.52	1 427 025.43	3 012 664.24	1 924 078.43	15 598 870.37	2 781 094.36

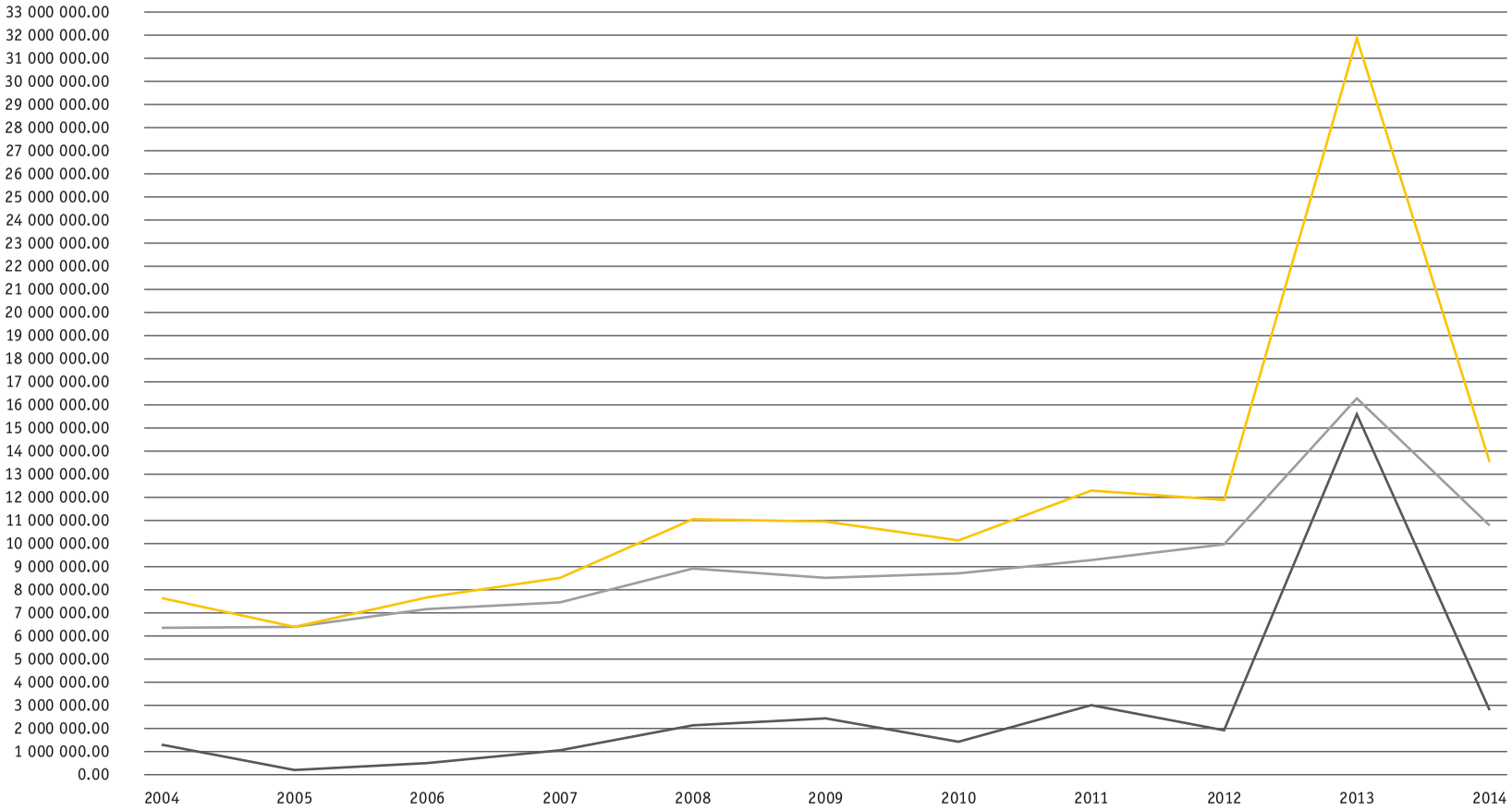

Revenus
Charges
Résultat

L'importante variation des courbes pour ces graphiques est due :
Concernant les revenus : en une entrée fiscale exceptionnelle et unique
Concernant les charges : en une provision pour restitution
en 2015 d'une partie du boni au Fonds de péréquation intercommunal

Evolution démographique

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Habitants	2738	2783	2892	2918	3135	3143	3216	3169	3220	3271	3238

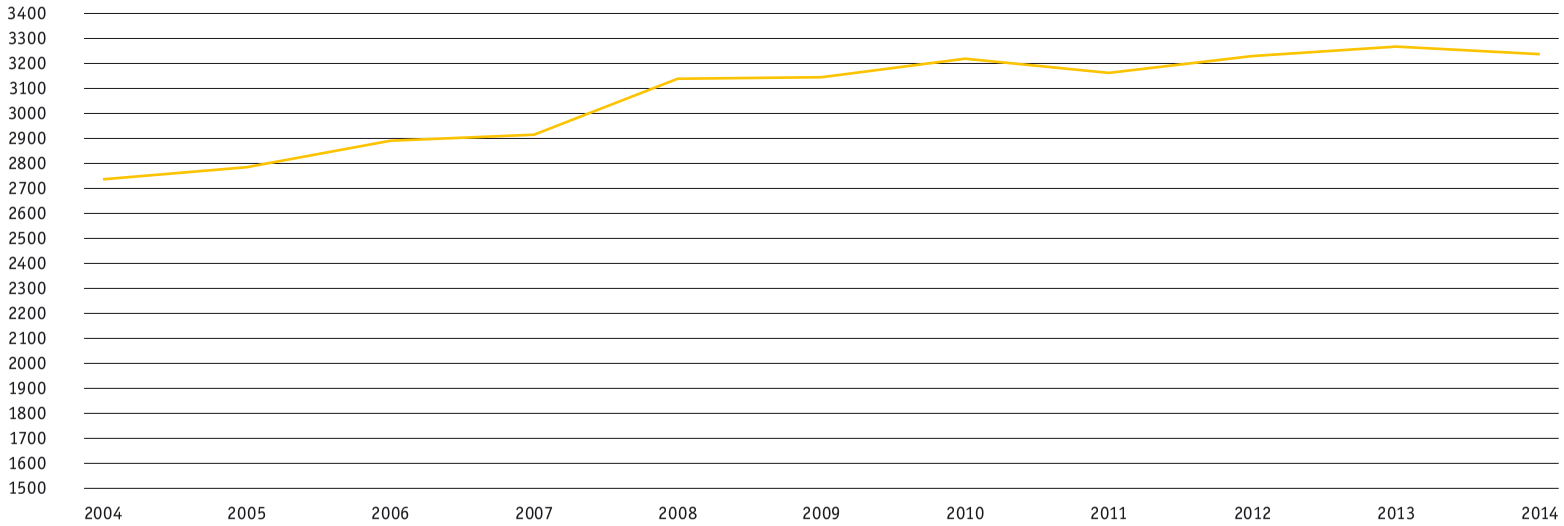

Evolution de la dette à moyen et long terme (p.a.)

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dette (Fr.)	11 741 138.70	14 607 014.85	14 383 268.40	14 158 808.10	14 502 639.25	13 274 693.00	12 972 693.00	12 170 693.00	10 250 000.00	12 950 000.00	11 800 000.00

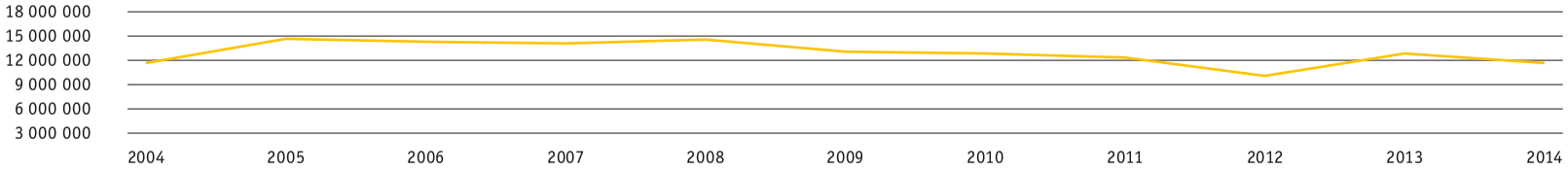

Evolution du centime additionnel en francs par habitant

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Centime p/hab	55.72	43.33	50.27	55.47	69.89	68.35	61.16	79.31	75.88	218.61	85.40

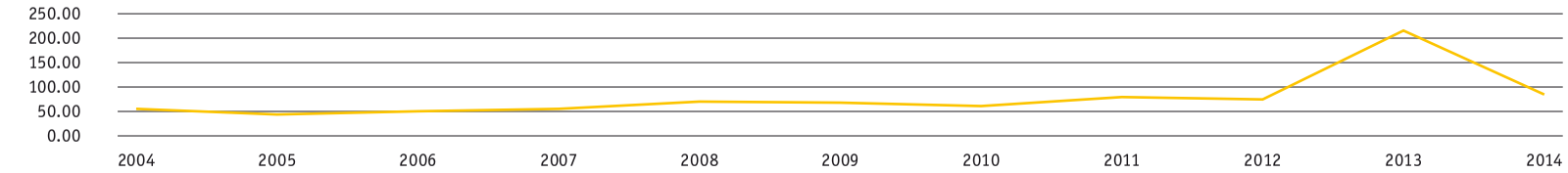

Evolution du revenu et de la charge en francs par habitant

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Revenu p/hab	2 796.66	2 303.32	2 658.27	2 924.82	3 533.38	3 491.47	3 157.77	3 886.69	3 698.35	9 756.23	4 196.44
Charge p/hab	2 322.22	2 302.48	2 483.81	2 560.44	2 850.54	2 715.35	2 714.04	2 936.03	3 100.81	4 987.39	3 337.55

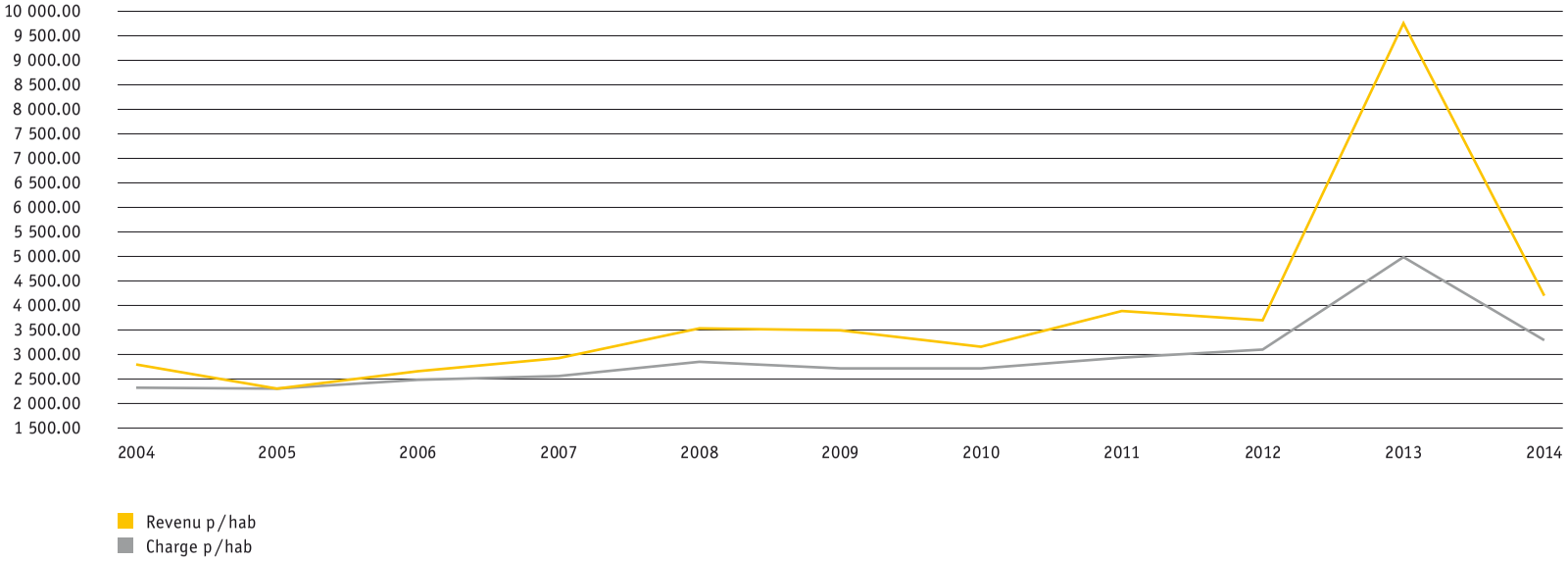

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Corraterie 26
CH - 1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44
Fax 022 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision
au Conseil municipal de la

COMMUNE DE BELLEVUE

Genève, le 9 avril 2015
9/gn/9

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

Madame, Messieurs les Conseillers Administratifs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014, et avons procédé à l'analyse de la gestion financière et administrative de votre patrimoine.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil administratif alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les directives émises par le Département Présidentiel, les dispositions légales et les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

./.

BfB

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives aux organes de contrôle fiduciaire des Communes.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Corinne BANDELIER
Experte-réviseur agréée

Annexes :

Comptes annuels comprenant :

- bilans et comptes de fonctionnement comparés (pages 3 - 6)
- comptes administratifs comparés (page 7)
- tableau du mode de financement (page 8)
- engagements hors bilan (page 9)
- tableau des amortissements du patrimoine administratif (pages 10-11)
- tableau des amortissements du patrimoine financier (page 11)
- liste des vérifications effectuées (pages 12-16)
- analyse et commentaires (pages 17-18)

Dicastères de Mme Catherine DuPasquier

Chers Bellevistes,

Durant l'année 2014, en tant que Conseillère administrative, j'étais en charge des dicastères suivants : le social, la jeunesse et les Aînés, la petite enfance, l'école et le parascolaire, les manifestations et la culture, les naturalisations et la location des salles. J'étais membre du Conseil de la Fondation communale pour la construction et la gestion de logements, membre du Conseil d'établissement de l'école de Bellevue-Genthod et du Conseil du collège des Colombières.

Les dossiers de ces différents domaines ont été à nouveau riches et variés. Je vais m'attarder sur quelques exemples dont j'aimerais plus particulièrement vous parler.

Les nombreuses festivités : Fête des Promotions, etc. se sont déroulées dans la bonne humeur et, je l'espère, à la satisfaction des petits et des grands. Celles-ci ont été organisées sous la responsabilité de Mme Isabelle Chevalley del Rio, que je remercie.

Lors des Promotions nous avons une fois de plus adapté le parcours du défilé au gré des travaux en cours. La fête des Promotions 2014 a battu des records d'affluence !

Nous avons également emmené au bowling les jeunes Bellevistes qui fêtaient leurs 18 ans durant l'année. Durant cette soirée, ils ont pu faire plus ample connaissance avec les Autorités communales et se retrouver entre camarades du même âge.

Pour les Aînés cette année, nous avons organisé une balade au mois de juin dans le canton de Vaud. Nous avons entamé la journée avec une visite du Vinorama de Lavaux, puis pris un repas à bord du bateau « Henry Dunant » de la CGN au large de Vevey. L'après-midi s'est achevée avec la visite du Musée Olympique de Lausanne qui venait de faire peau neuve. Les Aînés sont venus nombreux et c'est dorénavant avec trois cars que nous nous déplaçons...

Et puis, nouveauté culturelle 2014 : trois jours de cinéma ont eu lieu au Port Gitana et un écran géant a été installé sur la pataugeoire lacustre. « Ciné Gitana » est né sous la houlette de M. Aurélien Matti. Pendant le dernier week-end d'août, les Bellevistes ont pu visionner, assis sur les rochers de la plage, trois films mettant en scène Louis de Funès à l'occasion du centenaire de sa naissance. Samedi soir, le film « les râleurs font leur beurre » a été projeté, dont l'une des scènes a été tournée justement au Port Gitana en 1959.

Dans le bâtiment des Aiglons, mis à disposition de la population à l'automne 2013, les différentes associations ont pris leurs marques : Le comité de l'association de la bibliothèque de Bellevue a trouvé de nouveaux membres, les horaires d'ouvertures ont été élargis et Mme Viret, bibliothécaire, accueille de plus en plus de petits lecteurs dans ses nouveaux locaux. Les écoliers et leurs instituteurs ainsi que les enfants de la crèche voisine profitent également de cette structure. Enfin un club de lecture dédié aux adultes se réunit les mercredis soir dans les locaux de la bibliothèque.

Les clubs de Judo, de Kickboxing ainsi que l'école de musique, occupent le rez-de-chaussée et proposent avec succès des cours tous les soirs.

L'association des Restaurants scolaires de Bellevue et le GIAP, dont les effectifs ont une fois de plus augmenté de manière importante à la rentrée 2014 - 2015 (170 enfants sont inscrits sur les 300 élèves que compte l'école de Bellevue) ont retrouvé un peu d'espace.

Au niveau scolaire, c'est en particulier l'introduction des mercredis matin et les changements de programmes scolaires liés à HarmoS qui ont occupé, dès le printemps, nos services, la direction de l'établissement et les instituteurs. Deux salles supplémentaires ont été mises à disposition et aménagées pour l'école dans le bâtiment des Mollies.

Les élèves y suivent, par exemple, les nouveaux cours de sciences et d'anglais.

Dans le domaine social, une commission ad 'hoc a attribué comme chaque année des subventions à une vingtaine d'associations qui œuvrent à l'étranger et a soutenu plusieurs projets sociaux ou culturels sur le territoire genevois. La Commune soutient également et renseigne, de manière confidentielle, de nombreux habitants de la commune. Les demandes dans ce domaine sont en nette progression d'année en année et les relations régulières avec le CAS de Versoix. Une aide ponctuelle peut être apportée, par exemple, pour le règlement des frais de restaurants scolaires, le paiement des abonnements TPG ou les camps scolaires.

Ciné Gitana a célébré le centenaire de la naissance de Louis de Funès sur trois soirs et avec 500 spectateurs

Au niveau de la santé, nous avons reconduit les cours pour l'utilisation des défibrillateurs (et la pratique du massage cardiaque) auprès des collaborateurs de la mairie et des conseillers municipaux.

Pendant cette année, la Commune a également mis en place des séances de travail dans le cadre de « Facteur 21 », outil du développement durable. Des séances ont été consacrées, entre autres, à la culture et les loisirs, à la santé et la prospérité sociale et enfin à la formation. Elles nous ont permis, avec les Conseillers municipaux et les différents invités, de faire un état des lieux des actions actuelles dans ces domaines mais aussi d'échanger sur les actions et développements futurs. Plusieurs propositions seront développées dans la commune dès 2015.

Voilà donc une année encore une fois bien remplie, et qui sera pour moi la dernière à ce poste puisque j'ai pris la décision de ne pas me porter candidate aux élections communales 2015. Je vous souhaite, chers Bellevistes, bien du plaisir à vivre dans notre jolie commune, de belles opportunités de rencontres et de partage et me réjouis de vous accompagner dorénavant comme simple citoyenne !

Catherine DuPasquier
Conseillère administrative

Aide sociale de la Commune de Bellevue

Subventions sociales pour la Suisse

Chaque année, la Mairie reçoit un très grand nombre de demandes de subventions sociales pour la Suisse et effectue un tri minutieux. Afin de donner la possibilité à chacun de recevoir une aide, nous effectuons un tournus d'année en année, entre les associations. Autant que possible, nous privilégions les petits projets ciblés sur Genève et la variété des domaines touchés.

En 2014, le budget dédié à l'aide social suisse était de CHF 15'000.-.

La commission sociale de Bellevue a choisi de soutenir les associations suivantes :

Le Caré, Caritas, accueil, rencontres et échanges
Soutien les personnes qui ne sont pas prises en charge par l'Hospice général. Distribue des repas, etc.

CTAS Centre de Consultation spécialisé dans le traitement des séquelles d'abus sexuels
Il s'agit du seul centre spécialisé à Genève qui dispense des prestations aux enfants, adolescents familles, adultes et professionnels.

Co'errance
Propose depuis 10 ans des « tables ouvertes » dans divers cafés genevois afin de lutter contre l'isolement. Ces rencontres constituent un outil préventif et thérapeutique face à l'augmentation des problèmes de dépression, addictions et troubles de l'ordre psychique. Ils souhaitent mettre en place des ateliers.

AGM Association Genevoise des Malentendants
Cherche à lutter contre la discrimination dont sont victimes les personnes qui présentent ce handicap. A besoin de soutien pour pouvoir continuer à offrir des services d'interprètes en langue des signes, ou rétablir des ateliers qu'elle a dû annuler faute de moyen. La révision de l'AI pénalise fortement les malentendants notamment dans la prise en charge de prothèses auditives et autres implants.

Secours suisse d'hiver
Vient en aide aux personnes ayant de grosses difficultés financières (par ex. pour la prise en charge d'un loyer, d'un trajet en ambulance non couvert, etc.)

Croix-rouge genevoise
La CR intervient pour les jeunes, les seniors, les migrants, les formations et aides ponctuelles.

Centre social protestant, Genève
Appel aux Communes genevoises pour pouvoir poursuivre et développer leurs actions.

CIAO Site de prévention et d'information pour les jeunes de 13 à 20 ans
De façon anonyme et sécurisée les internautes peuvent à la fois poser des questions personnelles, échanger avec d'autres jeunes et chercher des informations et des adresses d'aide et de soutien.

GLAJ-GE Groupe de liaison genevois des associations de jeunesse
Soutien aux organisations de la jeunesse et projet de promotion de leurs activités.

Resiliam
Soutien les enfants ayant à faire face à la maladie, au handicap ou au deuil.

Parlement des jeunes genevois
Compte plus de 160 membres âgés de 15 à 25 ans. S'impliquent dans de nombreux projets tels que la culture, la sensibilisation à l'engagement civique et citoyen, la politique en matière de jeunesse, le sport, etc.

Astural Aide aux jeunes en rupture
Propose un programme de sensibilisation à l'insertion professionnelle « A2mains », assure également le lien avec les familles.

Centre de contact Suisses-Immigrés, Genève
S'occupe de l'intégration sociale et scolaire d'enfants migrants.

Voie F
Espace de formation pour les femmes en difficulté d'insertion socio-professionnelle dans la région genevoise et apporte son aide dans les difficultés d'apprentissage aux nouvelles technologies.

Association colis du coeur
Œuvre en faveur des personnes démunies recommandées par les services sociaux genevois. Fournissent des denrées alimentaires.

Rest'oz'animaux
Livraison de nourriture pour animaux, notamment au Parc Challandes.

Subventions sociales à l'étranger

Depuis 2007, la Commune consacre 0,7 % de son budget annuel de fonctionnement à l'aide à l'étranger, soit une somme de CHF 75'500.- en 2014. Chaque année les projets subventionnés font l'objet d'une nouvelle évaluation par la commission sociale. Les associations bénéficiaires nous transmettent un rapport d'activités détaillé sur le projet soutenu, ainsi qu'une situation des comptes.

Par manque d'informations ou suite à la réorientation de certains projets, la commission sociale a décidé de cesser le subventionnement de six associations.

En 2014, c'est 20 associations qui ont reçu une aide financière :
- Bilifou-Bilifou, Burkina Faso
- SOS Enfants des rues du Vietnam
- Lumières pour Haïti
- Chance for Children, Ghana
- Casa Alianza Suisse, Guatemala
- H2O Energie, Kenya
- Foyers Bambis, Colombie
- Yankadi y Nemani, Burkina Faso
- Amis du Sakthi, Inde
- Association Projets Mongolie
- Singla-Nepal
- Les enfants de l'Arc en Ciel, République dominicaine
- Pharmaciens Sans Frontière, Tanzanie
- Les Femmes pour la planète, Sénégal
- Assafi-Cemaef, Congo
- Casa Rafael, Buenos Aires
- Le Sourire de Chiang Khong, nord de la Thailande
- Metissage, Maroc
- Ushagram, Inde
- Les filles de Marie, Madagascar

La Commune reçoit chaque année un nombre très important de demandes qu'elle traite une par une. Toutefois au vue du volume des dossiers il n'est malheureusement pas possible de répondre à chacune d'elles.

Après l'étude de ces dossiers, 1 nouveau projet a pu être subventionné :

Association Roger Riou
Active en Haïti depuis près de 40 ans, notamment sur plusieurs sites : l'ile de la Tortue, à l'hôpital créée par Roger Riou et à Port-Au-Prince. Projet de mise en place d'une pépinière, de reboisement et de sensibilisation à l'environnement.

Aide d'urgence
La Commune prévoit chaque année un budget de CHF 5'000.- dédié à l'aide d'urgence internationale.

En 2014, la Commune de Bellevue a soutenu :
- Caritas Suisse (enfants des rues du Brésil, pendant la coupe du monde)
- Chaîne du Bonheur (inondations aux Balkans)
- Médecins Sans Frontière (Ebola et République Centrafricaine)

Social jeunesse

Votre Mairie vous informe

Article publié dans le journal communal de septembre 2014

La FASe – Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle – qui travaille en collaboration sur la région avec, entre autre, les Communes de Bellevue et Genthod, s'occupe de l'encadrement de la jeunesse de 12 à 25 ans, dans différents domaines et notamment celui qui a trait au monde professionnel. Ainsi, le « petit job » est un des outils d'encadrement et d'apprentissage proposé par la Fondation, pour l'aide à l'insertion professionnelle des jeunes pouvant être en difficulté.

Cette année, la Commune de Bellevue a offert la possibilité à des jeunes de travailler contre rémunération et sur la base d'un vrai contrat professionnel. C'est ainsi que lors de la manifestation « Ciné Gitana » deux jeunes se sont engagés à trier les déchets sur place et à prêter main forte aux employés communaux pour différents rangements de l'espace festif en fin de soirée. Il est important de souligner que lorsque l'on parle de petits jobs FASe, les jeunes sont encadrés sur le terrain, par nous-mêmes, les animateurs socioculturels travaillant sur la commune.

D'autres activités sont également mises en place au sein du local des jeunes de la Vigne Blanche qui ouvre ses portes aux jeunes de 12 à 17 ans les mercredis de 16h à 19h et les vendredis de 18h à 22h. Au local, les jeunes, toujours encadrés par notre équipe d'animateurs socioculturels, viennent se divertir, se retrouver et monter des projets. Cette année, l'équipe a décidé de répondre à une nouvelle demande de la jeunesse en organisant un voyage. Il s'agira donc tout au long de l'année, de construire ce projet avec eux, de l'autofinancer en trouvant différentes occasions et façons d'engranger l'argent nécessaire.

L'année scolaire dernière avait été consacrée à la construction du projet Europapark en Allemagne, une sortie d'une journée haute en intensité ! Douze jeunes de Bellevue et de Genthod s'étaient engagés du mois d'août au mois de mai en participant notamment à différentes ventes de pâtisseries pour récolter les fonds nécessaires. Investis dans la construction du projet de A à Z, ces derniers n'ont pas failli à la tâche et ont pu partir entièrement à leurs frais vers cette destination ludique qu'eux-mêmes avaient choisie.

Cette année, nous voyons plus grand, décidés à partir deux jours en avion en Europe avec Easy Jet ! Ouvrant le bal des possibilités, la Commune de Bellevue a donné aux jeunes leur première occasion d'avancer dans leur quête en faisant des ventes de pâtisseries à « Ciné Gitana ». Le projet est donc déjà amorcé, et quelques sous déjà gagnés !

Fatma Foudhaily
TSHM, référente sur les communes de Bellevue et Genthod

Scolaire, parascolaire, petite enfance et associations

Rentrée scolaire à l'école de Bellevue 2014

Le 25 août 2014, 300 élèves ont repris le chemin de l'école de Bellevue après les vacances d'été. 139 au cycle 1 et 161 au cycle 2. Les deux classes de 1P ont accueilli 39 nouveaux élèves qui ont débuté leur scolarité.

Ces dernières années les élèves qui arrivaient à Bellevue ou à Genthod de l'étranger et qui ne parlaient pas français étaient intégrés à mi-temps dans une classe d'accueil à Versoix ou à Chambésy. Compte tenu du nombre d'élèves non-francophones dans notre établissement, il a été possible d'ouvrir une classe d'accueil à Bellevue. Cette classe a été tenue par Aurélie Comin.

Salvatore Chudzinski
Directeur d'établissement

Organisation des classes

Degré	Enseignant(s)	Nombre d'élèves
1ère primaire	Mme Patricia Siegwart	19
1ère primaire	Mmes Karine Giradet et Christine Ontiveros	20
2ème primaire	Mme Evelyne Garin	16
2ème primaire	Mme Sonja Hug	18
3ème primaire	Mme Marianne Hutin Ferillo	23
3ème - 4ème primaire	Mmes Rachelle Graber et Christine Ontiveros	21
4ème primaire	Mme Majlinda Zumeri	22
4ème - 5ème primaire	Mme Patrizia Zumstein	20
5ème primaire	Mme Violaine Kaeser	23
6ème primaire	Mmes Tamara Doerig	22
6ème primaire	Mmes Christiane Kammacher et Corinne Boujol	21
7ème primaire	Mme Véronique Bousaz	20
7ème primaire	Mme Juliette Josten	17
8ème primaire	Mme Laure Bolli	18
8ème primaire	M. Jean-Jaques Meier	20
Classe d'accueil pour élèves non-francophones	Mme Aurélie Comin	
Education musicale	Mme Claudine Bühlmann	
Arts visuels	Mme Isabelle Steiner	
Education physique	M. Arnaud Blanchard	
Rythmique	Mme Aurora Creux	
Infirmière	Mme Stéphanie Gay-Albuquerque	
Directeur	M. Salvatore Chudzinski	
Enseignantes d'appui et complémentaire	Mmes Sonia Bellasoued et Dominique Boeschell	

Les classes de l'école de Bellevue sont réparties dans trois bâtiments

Bâtiment Menuiserie

Bâtiment Mollies

Bâtiment Gitana

Bâtiment pour les activités parascolaires et crèche intercommunale

Crèche intercommunale Les 4 saisons - Bâtiment Dr. Frédéric Rilliet

Des nouveaux locaux pour la crèche intercommunale

2014 : une année riche en événements pour la crèche intercommunale Les 4 saisons. En début d'année l'ensemble de l'équipe pédagogique quitte le site de Pregny-Chambésy pour s'installer dans la nouvelle crèche construite à Bellevue. Dans ce nouveau bâtiment pensé pour offrir un accueil de grande qualité et adapté aux besoins des jeunes enfants, c'est le début d'une nouvelle aventure. Dès le mois de mai 2014, la capacité d'accueil est augmentée à 50 places et de nouveaux enfants sont accueillis.

Un nouvel exploitant avec l'association pop e poppa

En juin 2014 et suite à une procédure d'appel d'offres dans le respect de l'Accord intercantonal sur les marchés publics (AIMP), le Groupement intercommunal pour la crèche (GIC) décide de confier l'exploitation de la crèche à l'association pop e poppa. Cette association spécialisée dans le domaine de la petite enfance exploite plus de 14 structures d'accueil en Suisse dont celle des Communes de Cologny et Veyrier sur le canton de Genève. Conformément aux souhaits des Communes l'ensemble des collaborateurs-trices sera repris par l'association pop e poppa.

Une nouvelle directrice

A la rentrée scolaire 2014, la capacité d'accueil est à nouveau augmentée et plus de 90 familles fréquentent la crèche dont 45 enfants de la commune de Bellevue. Septembre 2014, c'est également le départ de Mme Nathalie Mühlemann qui assurait depuis 2008 la direction de la crèche. Elle a décidé de vivre une nouvelle expérience et quitte la Suisse pour s'installer à l'étranger. Mme Isabelle Plater devient alors la nouvelle directrice. Après une formation d'éducatrice du jeune enfant à l'Ecole d'Etudes Sociales et Pédagogiques à Lausanne, Mme Plater a évolué huit années dans le domaine de l'enfance et de la petite-enfance sur les cantons de Genève et Vaud et a exercé environ quatre années comme directrice de structures d'accueil avant de prendre en 2013, la direction des unités d'accueil pour écoliers de la ville de Nyon.

Une nouvelle dimension pédagogique avec un concept en lien avec la nature

En collaboration avec l'équipe pédagogique, elle donne une nouvelle dimension au projet institutionnel avec la mise en place de projets qui s'articulent autour de quatre axes :

- Environnement : création de « la cour de la petite ferme des 4 Saisons » afin de sensibiliser les enfants aux liens avec les animaux et la nature. Mise en place de deux aquariums et d'un clapier à lapins ainsi que d'un jardin potager des senteurs et saveurs (plantes aromatiques, etc.)
- Signalétique : création d'une meilleure visibilité des informations et des décors ainsi qu'une meilleure accessibilité au sein de la structure et à l'extérieur.
- Vidéo musicale : présentation de la vie de la crèche en musique sur une chanson (hymne des 4 Saisons) chantée par les enfants.
- Programme pédagogique : mise sous forme écrite du travail au quotidien des éducateurs/trices et de leurs actes à chaque moment de la journée.

La crèche intercommunale en quelques chiffres

Avec 30 places pour Bellevue, 20 pour Genthod, 12 pour Pregny-Chambésy et 8 pour Collex-Bossy, la crèche intercommunale les 4 saisons, c'est également 30 collaborateurs-trices dont 4 jeunes en apprentissage, un taux d'occupation de 80 % et 40'000 couches par année !

En conclusion, Mme Plater souhaite apporter avec l'équipe pédagogique « un univers merveilleux et magique aux enfants tout en les accompagnant à devenir autonomes dans un cadre sécurisé en appréciant cette étape fondamentale de la petite enfance ».

Isabelle Plater, directrice
Frédéric Chave, membre du comité
de l'association pop e poppa

Restaurant scolaire de Bellevue

Le Restaurant scolaire a pris ses marques dans le beau réfectoire lumineux et vitré du bâtiment parascolaire fraîchement construit. Les enfants peuvent désormais déguster les menus variés avec leurs petits camarades dans ce local aux chaises colorées.

Du point de vue de la cuisine, il a fallu s'adapter à la surface plus restreinte à disposition, aux nouveaux appareils électroménagers et au fonctionnement du service en continu. Mais les problèmes de jeunesse sont résolus et c'est avec dévouement que l'Association œuvre pour que les enfants de la commune puissent manger un repas chaud et équilibré.

Il a ainsi été servi 20'623 repas à 219 enfants provenant de 161 familles au cours de l'année scolaire 2014. Le nombre d'enfants inscrits ne cesse en effet d'augmenter !

Suite à l'introduction du mercredi matin dans l'agenda des écoliers, le comité de l'Association a décidé, en accord avec la Mairie, d'ouvrir le restaurant les mercredis. La condition était que le nombre d'enfants inscrits pour le mercredi soit supérieur à 25, ce qui fut le cas lors des journées d'inscriptions du printemps. Le Restaurant a donc servi des repas les mercredis dès le 25 août 2014.

Au cours de l'année, afin de permettre à tous de juger de la qualité des aliments servant à la préparation des menus, le traiteur Régéservice a invité le comité, le Giap et les intendantes à visiter leur cuisine professionnelle à Plan-les-Ouates. Cette visite a permis de voir la complexité de l'organisation d'un tel traiteur, afin de garantir la fraîcheur, la provenance, l'hygiène et les goûts des clients.

APEB Association des parents d'élèves de Bellevue

Le troc de printemps
Comme chaque année, le troc de printemps est une de nos activités principales. Les préparatifs commencent largement un mois avant la date fixée, mais c'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous offrons aux habitants de la région, la possibilité de vendre ou acheter des vêtements et jouets d'occasion pour leurs enfants.

Spectacle pour enfants
En mars, grâce à la générosité de la mairie, nous avons pu offrir un spectacle de cirque aux enfants de l'école, le samedi après-midi à la suite du troc. Pocket Circus a remporté un fort succès auprès des enfants et des parents présents !

Café-parents
En avril, les APE des communes environnantes ont été abordées par le GAPP (groupement des APE du primaire) pour organiser un café-parents conjoint sur le thème « c'est la crise quand on éteint les écrans ». C'est le début d'une collaboration entre les APE de Versoix, Genthod, Collex-Bossy et Bellevue.

Just Dance Party
Une fois encore, nous avons renouvelé l'expérience d'un après-midi de danse pour les enfants, en suivant la chorégraphie proposée sur l'écran géant. En attendant d'avoir les commandes en main, les enfants avaient la possibilité de faire quelques coloriages ou de se faire des tatouages éphémères.

Tam-Tam
Notre journal annuel a pris une nouvelle tournure, avec un article sous forme de bulles comme dans les bandes dessinées. Les articles sont toujours proposés en fonction des activités ou des nouveautés à l'école.

Promotions
Cette année, notre stand lors des promotions de l'école a remporté un fort succès. Notre activité était plutôt celle des enfants à qui nous avons proposé de décorer un sac d'habits de sport. Evidemment, la signature des copains sur les sacs était primordiale pour les grands degrés, alors que chez les plus petits, nos chablons pour dessiner un cheval, un avion

ou autre étaient très prisés. Bien sûr nous avons également offert pastèques, melons et sirops aux enfants et enseignants.

Rencontre avec la direction
Afin d'améliorer le quotidien des parents et enfants, nous avons plusieurs fois par année, des séances avec la direction de l'école pour discuter des points qui semblent importants aux parents. Nous sommes heureux de constater que l'écoute et le dialogue sont toujours au rendez-vous.

Accueil des 1P
Le samedi précédant la rentrée scolaire à la fin août, l'APEB offre un petit-déjeuner aux nouveaux élèves de l'école ainsi qu'à leurs parents. Effectivement, lorsqu'on a 4 ans, c'est toujours un peu effrayant d'arriver dans un nouveau bâtiment, même pour les enfants qui fréquentaient une garderie auparavant. Autour d'une tartine, les enfants et leurs parents font connaissance, ce qui rend la rentrée commune du lundi suivant plus facile à affronter.

Semaine de la pomme
Comme chaque année, l'APEB offre à l'automne des cartons de pommes pour toutes les classes, afin de promouvoir les goûter sains en dégustant de beaux fruits locaux et de saison. En plus de ces fruits, à deux reprises pendant la récréation, nous proposons aux enfants un ou deux verres de jus de pomme, quel succès !

Entraînements à la Course
Sur demande de quelques parents, l'APEB et une enseignante ont organisé des entraînements en vue de la Course de l'Escalade. Ces séances se tenaient les 7 vendredis midi précédant la Course début décembre. 71 enfants étaient sous notre surveillance, pendant la pause repas. Nous commencions par un échauffement, puis deux parcours étaient proposés en fonction de l'âge des enfants et finalement des étirements clôturaient la partie sportive. Grâce à une météo favorable, nous avons longtemps pu manger notre pique-nique dehors sous le préau couvert, avant de devoir nous réfugier pour les derniers entraînements dans le foyer de l'école. Le 6 décembre, 60 enfants étaient inscrits aux Bastions. Nous nous sommes chargées de la logistique, mais la mairie a pris en charge le coût des inscriptions. Et contre une petite contribution des parents, l'APEB proposait aux enfants un t-shirt aux couleurs de leur commune avec l'inscription « les Aiglons de Bellevue ». Quelle fierté pour les enfants !

La soupe de l'Escalade
Le jour de l'Escalade, chaque enfant de l'école est prié d'apporter un légume précis afin de participer à la préparation de la soupe qu'il dégustera durant l'après-midi. L'APEB réunit ces légumes, les épluche, les mixe et les cuit dans un gros chaudron nouvellement acquis par la mairie. Toute la matinée nous sommes affairées à cette préparation, afin qu'à midi une petite portion soit retirée et partagée entre le corps enseignant et l'APEB. Après les activités décloisonnées des enfants, ils viennent par classe déguster une assiette de bonne soupe. Quel étonnement de voir certains enfants qui d'habitude rechignent à manger la soupe chez eux, venir nous dire comme celle-ci est délicieuse !

Garderie les Ticoquins

Durant l'année 2013 - 2014 l'association « Les Ticoquins » comptait 39 familles membres, mais seulement 34 enfants âgés de 18 mois à 4 ans ont régulièrement fréquenté la garderie autogérée. La garderie n'était pas à sa capacité maximum et ce, pendant toute l'année scolaire. La diminution du nombre d'enfants est probablement due à l'ouverture de places supplémentaires à la crèche Les 4 saisons.

Les enfants inscrits ont été accueillis par deux mamans bénévoles qui ont assuré le bon déroulement des demies journées (de 8h15 à 11h15, du lundi au vendredi).

Un comité composé de huit personnes bénévoles qui se réunit une fois par mois, gère le fonctionnement de la garderie et les activités en marge, notamment la planification de nettoyages réguliers effectués par les parents, le dîner pour les parents des enfants, le goûter au parc de Genthod ainsi que la traditionnelle fête de Noël animée en décembre 2013 par un joli spectacle en chansons proposé par les enfants. Pour la première fois, les Ticoquins ont participé au Calendrier de l'Avent, en ouvrant pour tous les Bellevistes une joyeuse fenêtre de la période de l'avent.

Durant l'année 2013 - 2014 la soirée d'information pour les parents et la soirée d'information pour les mamans de garde ont aussi été organisées avec succès.

Une journée portes ouvertes a aussi été organisée en mai. La journée a permis aux enfants déjà inscrits de partager un moment ludique avec leurs familles et aux parents de découvrir l'espace de jeu de leurs enfants ainsi que de tisser des liens avec d'autres parents. La journée a aussi permis au comité de mieux présenter la garderie aux nouveaux membres de l'association « Les Ticoquins » et de leur montrer les activités organisées pendant les demi-journées de garde (bricolages, chants, jeux, etc.).

Les enfants ont pu profiter des services offerts par la garderie aussi pendent l'été, car la garderie a ouvert ses portes quatre fois pendant les vacances ; les deux premiers mercredis des vacances scolaires (début juillet) et les deux derniers juste avant la rentrée scolaire (fin août) ; permettant ainsi de rendre la pause estivale moins longue et aidant ainsi les enfants à ne pas oublier le fonctionnement de la garderie.

De par son mode de fonctionnement même, la garderie permet aux enfants de trouver un lieu ludique et amical pour grandir et s'épanouir, et à leurs parents d'être partie prenante de l'éducation des enfants et de tisser des liens.

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter la présidente :
Nadia Zayan
T 076 520 83 42
nados22@yahoo.it

Association pour le jardin d'enfants Les Petits Loups

Le jardin d'enfants « Les Petits Loups » est ouvert de la rentrée scolaire aux promotions et fermé durant les vacances scolaires. Les enfants sont pris en charge de 8h15 à 11h45 le matin et de 13h30 à 17h l'après-midi sauf le mercredi.

Durant le premier semestre 2014, trois éducatrices et deux auxiliaires ont encadré les enfants qui, selon leurs âges, ont été répartis dans trois groupes. 44 enfants ont été accueillis (22 Bellevistes, 19 Gentousiens et 3 hors communes).

De septembre à décembre 2014, 42 enfants ont fréquenté le jardin d'enfants (14 Bellevistes, 19 Gentousiens et 9 hors communes). Ces enfants ont été encadrés par trois éducatrices, une auxiliaire et une aide.

Dès la rentrée scolaire 2014, afin de mieux répondre à la demande actuelle, les parents ont pu choisir les demi-journées d'accueil allant de deux à six fois par semaine. Toutefois, deux groupes d'enfants du même âge ont été maintenus deux fois par semaine.

Le projet pédagogique élaboré par l'équipe éducative est fidèlement respecté tant sur le plan relationnel que dans l'éventail des activités proposées. Les enfants bénéficient ainsi d'une socialisation et d'un rythme qui les préparent à une entrée à l'école harmonieuse.

Depuis la rentrée de septembre 2009, le jardin d'enfants est devenu « entreprise formatrice ». Une jeune apprentie gentousienne a eu l'opportunité d'effectuer son apprentissage en tant qu'« assistante socio-éducative » pendant trois ans.

Le jardin d'enfants a commencé sa 27ème année d'activité à la rentrée de septembre 2014.

La gestion de l'association est assurée par un comité bénévole composé de sept membres.

Pour tout renseignement,
vous pouvez contacter la présidente :
Anne Boada
T 022 779 01 97
anne.boada@bluewin.ch
ou le jardin d'enfants durant l'année scolaire :
T 022 774 25 73

Centre de jour de Valavran

Le Centre Médico Pédagogique de Valavran est établi à Bellevue depuis l'automne 2000. Il est situé sur la même parcelle que le Parc animalier Challandes.

Il s'agit d'une école spécialisée de l'Office Médico Pédagogique. Elle accueille des enfants âgés de 6 à 13 ans qui présentent des difficultés scolaires et du développement, entrainants des troubles de la personnalité. Raison pour laquelle nous offrons un programme global de mesures socio-éducatives, pédagogiques et thérapeutiques adapté à chaque enfant et nécessaire à son meilleur développement. Les enfants restent en général plusieurs années au Centre de jour.

Cette année 2014 - 2015 aura été marquée par plusieurs arrivées d'élèves en cours d'année. La rentrée d'août dernier s'est effectuée avec 15 élèves dont 3 nouveaux, 1 venant de l'école ordinaire et 2 de Centre de jour pour petits. En cours d'année, 3 élèves ont rejoint le Centre de jour, 1 venant d'une classe spécialisée de l'école ordinaire et 2 de Centre de jour pour petits.

L'équipe pluridisciplinaire, chargée de la prise en charge de ces enfants, comprend 5 enseignants spécialisés, 3 éducateurs, un psychologue, un psychomotricien (place vacante cette année), une logopédiste, une aide de cuisine (à temps partiel). Ils travaillent sous la responsabilité d'une éducatrice spécialisée et d'un psychologue.

Les enfants viennent de tout le canton, principalement de la rive droite. La plupart d'entre eux sont amenés par des petits bus privés le matin et ramenés chez eux le soir. Pour les plus âgés, un travail sur l'autonomie est effectué pour leur apprendre à se déplacer avec les transports publics.

Chaque enfant bénéficie d'activités qui lui sont le plus propices. Le travail en petit groupe est privilégié. Le français, les mathématiques, l'environnement, la géographie, l'histoire sont dispensés mais aussi des activités éducatives tels que l'atelier (peinture, bois, terre), la percussion, les contes, la création de bandes dessinées, la cuisine ou la préparation du repas. Chaque semaine les élèves bénéficient d'une leçon d'activités physiques ou de natation et nous remercions l'école de Genthod de bien vouloir mettre à disposition sa salle de gymnastique et la Commune du Grand-Saconnex pour le prêt de son bassin de natation.

Certains enfants ayant repris de la confiance en eux, peuvent être intégrés à temps très partiel dans une

classe spécialisée de leur quartier. Actuellement 1 élève rejoint 1 jour par semaine une classe spécialisée et 2 autres intégrations vont débuter avant la fin de l'année.

Les temps forts de l'année sont évidemment les anniversaires, les sorties et les fêtes toujours très appréciées par les enfants et les familles.

La rentrée scolaire s'est faite sur le thème de l'eau et nous sommes allés visiter le musée du Léman. La participation à la Course de l'Escalade a réuni bon nombre d'enfants qui ont donné tout leur souffle pour arriver jusqu'au bout. La fête de l'Escalade a été l'occasion d'un concours de déguisements. Noël nous a donné l'occasion de créer un beau décor hivernal pour notre cheminée et de garnir le sapin avec des boules confectionnées par chaque enfant. Nous avons été faire un stage d'une journée au nouveau musée d'ethnographie. Nous avons profité de la patinoire de la Vigne Blanche pour apprendre à patiner. La neige nous a donné l'occasion de monter à la Givrine et c'était un bonheur de voir certains enfants qui faisaient de la luge pour la première fois ! Le 16 mars, nous fêterons la fin de l'hiver en nous rassemblant autour de la mise à feu du bonhomme hiver que nous confectionnons avec les élèves. Ce sera l'occasion d'une fête et d'un repas avec les parents.

Il y aura encore la course d'école, la journée sportive qui réunit bon nombre d'institutions de l'Office Médico Pédagogique au stade de la Bécassière et la fête de fin d'année en juin avec son traditionnel après-midi de rallye de jeux dans notre parc et la soirée avec les parents.

Cette année nous avons décidé de partir en camp 3 jours à Estavayer-le-Lac en mai avec tous les enfants du Centre de jour. Nous en profiterons pour aller passer une journée au village lacustre de Gletterens. Pour plusieurs de nos élèves, il s'agira de la première séparation avec leurs parents et de leur premier camp. Même s'ils se réjouissent, cela nécessitera une grande préparation afin de calmer leurs angoisses.

Nous tenons à remercier la mairie de Bellevue pour son soutien, sa collaboration, sa générosité. Cela nous aide grandement dans les activités « extraordinaires » que nous pouvons offrir aux enfants, souvent démunis. C'est alors un réel plaisir et beaucoup d'émotion lorsque nous voyons l'émerveillement dans leurs yeux lors de la décou-verte de quelque chose de nouveau pour eux.

Laurence Juvet, responsable pédagogique
Raouf Maherzi, responsable thérapeutique

Webster University

L'année universitaire 2014 a vu 79 nouveaux étudiants de Bachelor et 71 étudiants de master rejoindre les rangs de Webster University à Bellevue.

Ces nouveaux étudiants se joignent aux quelques 500 étudiants présents sur le campus, représentant une centaine de nationalités différentes.

Webster University a également accueilli sa nouvelle directrice le 1er septembre 2014, Dr. Clementina Acedo, précédemment directrice du Bureau international de l'éducation à l'UNESCO.

L'année a été rythmée par les différents événements organisés par les professeurs et étudiants :

- Conférence Humanitaire Internationale,
- Concours de Talents,
- Journées Portes Ouvertes,
- Conférence Média,
- Défilé de mode,
- Cérémonie de remise des Diplômes,
- Compétition d'échec de niveau européen,
- Interventions de professionnels venant de diverses entreprises internationales.

La plupart de ces événements sont ouverts au public et nous serions ravis d'accueillir les habitants de la commune de Bellevue sur le campus. N'hésitez pas à suivre nos activités sur www.webster.ch.

Sociétés communales culture et loisirs

Association des Artisans de Bellevue et rive droite

L'année 2014 a commencé en mars par notre Assemblée générale. Le comité a fait la proposition de changement de nom en supprimant « rive droite » qui n'a plus de sens et de remplacer par Genthod ; ce qui donnera : association des artisans de Bellevue et Genthod. Il m'a été demandé de rencontrer les autorités de Genthod pour avoir leur accord et de voir quelles sont les activités à faire en commun. Suite à la prochaine assemblée générale.

Le printemps a débuté avec la décoration de la fontaine. Afin d'attirer la population vers ce lieu, un concours photo a été organisé avec 12 photos de portails qu'il fallait reconnaitre en indiquant leur adresses. Une seule et unique famille y a participé et a donc gagné la somme de CHF 50.-.

Pour les fêtes de fin d'année, la fontaine a été décorée à 90 % avec de la récupération ; des planches diverses, des branches pour représenter une crèche, une palette transformée en sapin stylisé et des ampoules peintes en guise de boules. Merci Karla.

Les expositions à la salle Colovracum ont remporté un très beau succès. Alors que nous avons raccourci le temps d'exposition de 2 jours, nous avons eu plus de visiteurs qu'en 2013. Pour commencer, c'est Antoinette Sigriste et Daniel Rohner qui ont présenté leurs œuvres. Je remercie le centre ornithologique de Genthod qui nous a mis à disposition des grilles pour présenter les tableaux au centre de la salle. Nous avons versé un don en guise de remerciements.

En automne, les découpages de Réhane Favereau et le bois tourné de Paolo Rigo ont attiré un très grand nombre de personnes, plus de 150 en 5 jours. Très belle exposition, très appréciée.

En juin, un atelier de cuisine rigolote qui a été organisé par Liliane Aschmann, n'a malheureusement par remporté le succès voulu. Il n'y a eu que 4 participants. Nous avons un problème de communication. Les tous-ménages coûtent cher. Pour les prochains ateliers enfants, nous avons l'autorisation de déposer des flyers à la bibliothèque.

Pendant les vacances d'été, suite à la demande de la mairie, Karla et moi-même avons décoré une des 3 boîtes d'échange disposées dans la commune. Malgré un appel aux membres par e-mail, personne n'a voulu s'investir dans ce projet. Dommage qu'il n'y ait pas eu plus d'investissement de votre part.

Le Marché de Noël, à fin novembre, a eu son succès habituel. Quelques problèmes se sont présentés cette année entre exposants, surtout avec les associations. Le comité va y remédier, si possible sans froisser personne. Le Père Noël a moins travaillé que l'année dernière, peu d'enfants sont venus le voir. Comme nous avons supprimé le prélèvement de 10 % sur les ventes, nous ne pouvons pas savoir si les artisans sont satisfaits de leur recette. Prochainement nous allons envoyer un questionnaire à chacun afin de connaitre leurs critiques et leurs attentes. Nous avons à cœur d'organiser au mieux les futurs marchés.

Ce rapport touche à sa fin, mais avant de terminer je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour la bonne marche des diverses manifestations. Mes remerciements vont également à la Commune de Bellevue pour son aide financière et pour la mise à disposition des salles.

Merci à vous tous de votre écoute. Je souhaite que 2015 réponde à vos attentes.

Lucy Anklin, présidente

Le Club des Bellevistes

Rétrospective des activités du Club en 2014 :

La sortie nocturne hivernale
Le vendredi 28 février, nous avons proposé à nos membres une croisière fondue sur un bateau de la CGN,au départ de Genève. Cette croisière avait déjà eu lieu quelques années auparavant et avait été fort appréciée. La soirée fut très agréable, sur un lac bien calme et l'ambiance fort sympathique.

La course aux œufs
Le Club a invité tous les enfants de l'école de Bellevue, de la garderie des Ticoquins et de la crèche intercommunale à venir participer le mercredi après-midi 16 avril à une course aux œufs. Quel plaisir de voir la quarantaine d'enfants accompagnés de leurs parents parcourir les chemins environnant l'école à la recherche des précieux œufs ! Puis, tout le monde, dans une belle convivialité, s'est retrouvé près des jeux d'enfants pour partager un goûter sous un beau soleil printanier.

Soirée des 40 ans du Club des Bellevistes
Les membres du comité actuel se sont plongés dans l'histoire du club à la recherche des membres des anciens comités afin de fêter dignement les 40 ans d'existence du Club des Bellevistes. Nous avons réussi à réunir une soixantaine de personnes le soir du 14 mai dans la salle des Aiglons autour d'un repas oriental préparé par un traiteur. Tous les présidents présents lors de cette soirée ont ensuite soufflé les nombreuses bougies du gâteau dans la joie et la bonne humeur.

Le rallye de l'Ascension
L'équipe victorieuse de 2013, celle de notre conseillère administrative Catherine DuPasquier, après moult péripéties, nous a proposé un rallye sur le thème de la cuisine, Bellevue Chef, qui a eu lieu comme d'habitude le jour de l'Ascension, le 29 mai. Ce rallye a ravi petits et grands par une belle journée ensoleillée. Mais quelle ne fut pas la surprise de voir arriver en première place du classement l'équipe composée des membres du comité actuel, c'est-à-dire les familles Chong, Schiavo-Abel, Pais et Carrillo.

Nous sommes déjà au travail pour vous proposer une édition 2015 toute aussi alléchante.

Les promotions
Le 27 juin, nous avons tenu comme chaque année notre stand de cocktails lors de la fête des promotions. La soirée s'est déroulée dans une ambiance très festive et conviviale et le succès fut tel que tous les cocktails alcoolisés et non alcoolisés furent vendus.

Le vide-grenier
Nous avons organisé notre traditionnel vide-grenier le dimanche 28 septembre avec une légère extension de l'horaire jusqu'à 15h. Nous avons enregistré un peu moins d'inscrits que lors des éditions précédentes, mais les acheteurs furent nombreux à se laisser sustenter par la restauration proposée par l'ensemble du comité, avec la raclette comme nouveauté cette année. Un grand merci à Michel et Roberto, nos racleurs !

Sortie d'automne
Le dimanche 12 octobre, par un ciel couvert mais sec, nous avons proposé à nos membres une randonnée dans le Jura au départ de Gex. L'ascension a duré environ 2 heures pour atteindre un lieu d'où l'on aurait du voir le bassin lémanique, mais l'horizon était un peu bouché ce jour-là. La descente fut un peu plus périlleuse et occasionna quelques chutes, sans compter que nous avons traversé un nid de guêpes et quelques personnes s'en sont sorties avec quelques piqûres.

Soirée country
La soirée du 1er novembre était placée sous le signe de la musique country, soirée qui a connu un vif succès, animée par le groupe Colorado. Jamais nous n'avions vu autant de danseurs en herbe sous les instructions de Mme Elvira Chudzinski sur la piste de danse pour un cours d'initiation à la line dance ! Les danseurs avaient la possibilité de se restaurer avec un chili con carne préparé par un traiteur ou de la petite restauration accompagnés de boissons typiques du Far West. Tous les communiers ont pu vibrer aux

sons de l'Amérique ce 1er novembre. Vous pouvez d'ailleurs retrouver un reportage sur cette soirée sur le site televersoix.ch.

Le calendrier de l'Avent
Comme chaque année durant le mois de décembre, le calendrier de l'Avent a eu lieu du 1er au 21 pour sa 11ème édition. Le succès de cette édition fut considérable une fois de plus puisque nous avons malheureusement dû refuser des inscriptions, afin de favoriser la participation de nouvelles familles. Quelle joie de constater combien la population a répondu présente lors de chaque fenêtre et de voir les gens heureux de se retrouver autour d'un verre de vin chaud ou autre boisson chaude avec quelques friandises préparées par les hôtes. Cela fait toujours très chaud au cœur de participer à ces moments de partage et d'amitié si importants en cette période. Nous avons même eu droit à être filmés par Téléversoix, une fois encore. Merci à tous nos hôtes d'un soir qui ont accueilli avec tant de plaisir tous les bellevistes.

La fête de l'Escalade
En 2014, nous avons pu fêter dignement l'Escalade le jour J, c'est-à-dire le 12 décembre. La soirée a débuté par un cortège aux flambeaux emmené aux sons de l'Harmonie de Genthod-Bellevue. Après un verre de vin chaud, la population s'est retrouvée dans la salle communale bondée autour de la traditionnelle soupe, du pain et du fromage, venu spécialement de l'Etivaz comme chaque année. L'ensemble du comité est ensuite monté sur scène accompagné par le maire, Marcel Beauverd, et comme le veux la tradition par le plus âgé et la benjamine de l'assistance pour le bris de la marmite. Nous avons été bien accompagnés par le nombreux public, surtout les enfants pour chanter le Cé qué l'aino et la Belle Escalade. Nous n'oublions pas la présence d'une classe de l'école pour sa vente de délicieuses pâtisseries. Puis, la soirée s'est achevée sur les rythmes endiablés de DJ Amedeo.

Les remerciements aux organisateurs du calendrier de l'Avent
Le 21 janvier, tous les hôtes du calendrier de l'Avent ont été invités pour une fondue dans le foyer de la salle communale. Merci à Jean-Marie pour la préparation de la fondue qui a été fort appréciée par les personnes présentes.

J'arrive au terme de cette rétrospective 2014 marquée par de nombreuses manifestations couronnées de succès. J'aimerais remercier toutes les membres du comité : Rita, Patou, Laurence, Manuela, Najiba, Isabel, Tanja, Delphine et Hélène pour leur travail et leur aide très précieuse. J'associe à mes remerciements la mairie pour son aide financière et le prêt de locaux et tout le personnel communal pour son aide et sa disponibilité.

Valérie Carrillo, présidente du Club des Bellevistes, au nom du comité

Choeur Epsilon

C'est toujours un plaisir de se retrouver les jeudis soir à la salle Colovracum pour chanter sous la direction de Marius Marcu. Nul besoin d'être un grand mélomane pour participer. Seule compte l'envie de s'exprimer par le chant et de partager.

L'essentiel des répétitions a été consacré à la préparation d'un grand concert avec orchestre. En effet, nous chanterons, en mai 2015, le Te Deum et la Messe en C, KV 257 de Wolfgang Amadeus Mozart.

Un travail de longue haleine qui, pour des amateurs, représente un beau défi que chacun se plait à relever en participant régulièrement aux répétitions et en s'imprégnant de la partition.

En mars, nous avons aussi donné un concert pour les résidants de l'EMS de Bon Séjour à Versoix. Au programme, il y a eu des extraits de la messe de Charpentier, des variations sur la Truite de Schubert et Tolite Hostias de Camille Saint-Saëns. Nous avons encore chanté sur scène, au bord du lac, lors de la fête de la musique en juin, au Creux-de-Genthod. Le paysage était idyllique et notre répertoire plus léger avec des airs d'Offenbach et une chanson à boire qui se prêtaient bien au cadre.

Le chant certes est notre point de ralliement, mais nous savons l'agrémenter de rencontres autour d'un buffet canadien pour marquer les anniversaires et en septembre, cette année, d'une excursion sur le canal de Savières et le lac de Conjux.

Forts d'une quarantaine de choristes, nous sommes toujours heureux de pouvoir partager notre passion et d'accueillir de nouveau membre.

Pour le comité présidentiel, Yvette Clivaz Beetschen

Harmonie de Genthod - Bellevue

2014 ou la petite suite de l'Horreur...

L'année 2014 fut une nouvelle fois riche en émotion. Alors pourquoi la petite suite de l'Horreur me direz-vous ! Pour nos amis et fidèles afficionados, ils se souviendront que cette pièce était le morceau phare de notre concert 2014 où l'on a pu voir en avant-première mondiale des drones voler dans la salle de concert et ainsi donner à notre musique une petite pointe de surnaturel. Je tenais par ces quelques lignes à remercier nos deux pilotes Jacques L. et Antoine F. ainsi que Simon J. pour la représentation qu'ils nous ont donnée ainsi que Eric H. pour son époustouflante mise en scène.

Outre cet élément qui marqua tous nos esprits, nous avons participé aux traditionnels événements que sont la fête de la musique de Genthod, les défilés des promotions à Genthod et Collex-Bossy ainsi qu'au 1er août.

L'automne arrivant nous avons profité des derniers rayons de soleil du mois de septembre pour participer à l'inauguration du nouveau local des sauveteurs de Bellevue-Genthod. Nous nous sommes ensuite mis au chaud pour préparer notre concert en coopération avec la musique municipale de Versoix qui s'est déroulé au début du mois de Novembre et a permis d'avoir près de 80 musiciens sur la scène pour un morceau d'ensemble d'anthologie.

Alors voilà une année comme on les aime avec beaucoup de travail mais surtout de chaleureux encouragements de la part du public. Alors merci à tous pour venir nous encourager et pour supporter votre Harmonie villageoise. Avec les récents évènements qui se sont déroulés en France, je suis de plus en plus convaincu que la musique d'Harmonie reste un remède miracle pour faire de nous des gens plus humbles et surtout à l'écoute des autres. En effet, quelques soient nos origines, nos croyances, notre langue, la musique d'Harmonie c'est avant tout une même langue, sans paroles et qui demande à chacun de s'écouter

afin de délivrer un message de paix et de bonheur à ceux qui nous entendent.

Tout ceci ne serait bien entendu pas possible sans le soutien de nos autorités qui nous mettent à disposition des infrastructures et des moyens financiers de tout premier ordre alors merci à eux pour leur inconditionnel support.

Je ne voulais pas finir ce petit compte rendu sans remercier les parents, les jeunes et moins jeunes musiciens qui donnent de leur temps et énergie afin de perpétrer l'art de musique. Il est vrai que la musique adoucit les mœurs mais quand elle est jouée en groupe elle permet aussi à chacun d'entre nous de donner de la joie et de l'émotion. C'est avant tout pour ceux qui nous écoutent que nous mettons en œuvre un nouveau répertoire chaque année et essayons semaine après semaine de donner le meilleur de nous-même afin de récolter de chaleureux applaudissements. Alors merci à vous cher public de venir nombreux nous encourager lors de nos différentes représentations.

Pour ceux qui ne connaîtraient pas encore notre vénérable association plus que centenaire mais toujours aussi dynamique ; notre groupe est actuellement composé d'environ 25 musiciens de 16 à 68 ans. La moyenne d'âge est autour des 35-40 ans avec plus de la moitié des musiciens qui ont moins de 25 ans. Le seul critère de sélection est de savoir jouer d'un instrument d'Harmonie et d'être sympathique et souriant.

Il existe également un orchestre junior au sein de l'école de musique avec qui nous collaborons étroitement puisque nos séminaires et concert annuel sont faits avec eux. Cette passerelle est un passage important pour les jeunes musiciens dans leur apprentissage musical. Un grand merci à l'école de musique de continuer à développer avec passion les instruments d'harmonie. A noter qu'un site internet a par ailleurs été créé en commun avec l'école de musique : www.hemgb.com

Alors si les pistons vous démangent ou les clés vous grattent, n'hésitez plus et venez nous rejoindre en me contactant au 079 691 73 76 ou par courriel harmoniegb@gmail.com.

Harmonieusement vôtre.
Patrick Jorge, président

Ecole de musique de Genthod - Bellevue

L'EMGB a une fois de plus connu un grand succès en 2014. Pas moins de 132 enfants ont suivi avec enthousiasme nos cours d'initiation musicale, de solfège et de divers instruments, et nous avons dû mettre des élèves en liste d'attente, ne pouvant satisfaire à toutes les nouvelles inscriptions !

Un des moments phares de l'année fut l'emménagement dans les nouveaux locaux du centre communal de Genthod au printemps. Les professeurs disposent maintenant de 2 magnifiques salles supplémentaires pour enseigner, portant ainsi à 5 le nombre de locaux mis à notre disposition par les Communes de Genthod et Bellevue. Quel confort d'avoir de grandes et lumineuses salles dotées de nombreux rangements pour donner des cours de solfège, d'initiation musicale, de guitare, trompette, flûte ou de piano, ainsi que pour assurer les répétitions de l'Orchestre Junior.

2014 fut une année riche en activités musicales : il y a eu 11 auditions des classes d'instruments, réparties entre la salle Colovracum de Bellevue et la nouvelle salle de l'Harmonie à Genthod. De plus, une belle audition des classes de solfège de Raymond Graisier, mêlant chants et instruments, s'est déroulée au temple de Genthod en mai.

On a également pu entendre les 22 jeunes de l'Orchestre Junior lors du concert annuel donné avec l'Harmonie le 23 mai au Centre Communal de Genthod, ainsi qu'à la Fête de la Musique le 21 juin

au Creux de Genthod. Ils ont aussi participé au concert donné en collaboration avec la Musique Municipale de Versoix le 8 novembre à Genthod, et ce fut chaque fois un grand succès.

Deux professeurs ont quitté l'école de musique cette année, Mesdames Nadège Contey et Claire Chanelet. Elles ont été remplacées par Mesdames Aurora Creux pour les cours de solfège 1ère et 2ème année, Béatrice Allanic-Wavre pour l'initiation musicale, et Elisabeth Werthmuller pour la flûte traversière et la flûte à bec.

Je tiens à remercier chaleureusement les autorités des Communes de Genthod et de Bellevue pour leur soutien infaillible à l'EMGB depuis maintenant 25 ans. Mes remerciements vont également aux 12 professeurs qui assurent un enseignement de qualité, ainsi qu'au comité bénévole de l'école de musique, qui donne sans compter de son temps et de son énergie afin que l'EMGB continue à vivre.

Pour tous ceux qui aimeraient faire de la musique, n'hésitez pas à consulter le site web de l'école : hemgb.com. Vous y trouverez toutes les informations concernant la vie de l'EMGB, les coordonnées de nos professeurs, les dates d'auditions, ou la date des inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire.

Musicalement vôtre.
Béatrice Allanic-Wavre, présidente

T 079 200 49 70
info.ecolemusiquegb@gmail.com

Jardins familiaux de Bellevue

L'année 2014 a encore été une année de grand mouvement, toujours suite aux travaux de la crèche intercommunale, et suite à la perte définitive de deux de nos parcelles sur la partie supérieure des jardins. Nous avons été obligés de trouver des solutions en interne, avec l'aide précieuse de Monsieur Fabbi, ceci s'est déroulé sans problème majeur.

Suite à ceci, et en vue du bon déroulement des travaux qui se sont réalisés en mars avec l'aide précieuse d'une partie des membres, nous avons pu finalement donner les parcelles aux 5 nouveaux membres. Il s'agit de Madame Mertins Virginia, Monsieur Metayer Grégoire, Monsieur Crawford Joann, Monsieur Costa Antonio et Madame Pais Isabel. Ils sont tous résidents de notre commune.

Nous vous informons avoir pris note de la remise définitive de la parcelle de l'école.

Concernant notre assemblée générale pour 2014, elle n'a pas encore eu lieux car nous la réalisons toujours vers le mois de février de l'année suivante.

Comme chaque année, notre repas annuel a été organisé. Cette année, il a eu lieu le 15 juin 2014. Les organisateurs ont été M. Costa Jose, Mme Pocas Amelia et Mme Roiz Diego. Ce repas était très appréciable, comme chaque année, et ce, malgré l'absence de nos élus communaux.

Carlos Pereira, président

Jardins familiaux de Bellevue

RAPPORT FINANCIER EXERCICE 2014

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE LA VIGNE BLANCHE

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

EXPLICATION DES REVENUS ET DES CHARGES

Voir l'explication des comptes dans la comparaison budgétaire au 31.12.2014

* * *

Le compte de fonctionnement 2014 totalise CHF 220'989.90 aux charges, couvert d'une part par les revenus pour un montant de CHF 42'210.25 et par la participation des communes au prorata du nombre d'habitants au 31.12.2013, à raison de CHF 96'877.60 pour Bellevue et CHF 81'902.05 pour Genthod.

Une facturation de 3% sur les frais généraux sera établie et comptabilisée en 2015.

BILAN

Le total de CHF 60'178.06 à l'actif du bilan se décompose comme suit, soit : le solde bancaire du compte de « fonctionnement », les débiteurs divers concernant les recettes pour la location de patins et vente de snacks, l'impôt anticipé 2012-2014, les actifs de liaison transitoires qui concernent le solde de fonctionnement 2014 dû à la régie Burger.

Investissement : Au vu de la décision du 26 août 2013 approuvant la délibération du Conseil municipal de la Commune de Bellevue, ayant pour objet :

« - la constitution d'un droit de superficie distinct et permanent DDP 4008 de 10'082m2 sur la parcelle N° 3826, propriété de la commune, en faveur du Groupement Intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB), selon le plan de mutation N° 12/2010, établi par le bureau de géomètres officiels Ney & Hurni SA en date du 2 novembre 2010, aux conditions fixées par l'acte notarié ;
- la constitution, au profit et sur ledit DDP 4008, ainsi que de la parcelle N° 3826, des servitudes nécessaires à la bonne exploitation du centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB) »

Le Conseil d'Etat a décidé en date du 8 mai 2013, d'accepter la modification de l'article 34 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes (RC – B 6 05). Dès lors, le GIVB doit présenter dans ses comptes les installations à l'actif du bilan, avec en déduction, les subventions d'investissement versées par les communes.

Le total de CHF 60'178.06 au passif du bilan se décompose comme suit, soit : CHF 15'134.30 de passifs transitoires concernant des factures de fonctionnement et CHF 45'031.36 concernant les soldes de fonctionnement dus aux communes, et reportés sur l'exercice 2015, ainsi qu'un transitoire d'une facture payé en 2015.

Bellevue, le 02 février 2015 – cma

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Corraterie 26
CH - 1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44
Fax 022 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision
au Conseil intercommunal du

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE LA VIGNE BLANCHE
Bellevue

Genève, le 11 février 2015
9/lr/9

Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilans comparés et comparaison budgétaire et répartition) du Groupement intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil intercommunal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jean-Paul TRIBOULET
Expert-réviseur agréé

Annexes :
Comptes annuels comprenant :
- bilans comparés
- comparaison budgétaire et répartition

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Corraterie 26
CH - 1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44
Fax 022 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport sur les constatations effectives de l'organe de révision
Au Groupement Intercommunal pour la

CRECHE INTERCOMMUNALE LES 4 SAISONS

Genève, **le 3 mars 2015**

9/gn/17

Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la vérification des comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) de la Crèche Intercommunale les 4 saisons pour l'exercice allant du 1er juin au 31 décembre 2014.

L'activité de la Crèche est déployée au sein de l'Association Pop e Poppa domiciliée à Aubonne spécialisée dans la gestion de crèches.

Notre mandat a été effectué selon la Norme d'audit suisse (NAS) 920. Nous avons obtenu tous les éléments probants appropriés sur la base de sondages. Nos opérations ont servi uniquement à vous permettre de vous faire une opinion sur les objets de contrôle et peuvent se résumer ainsi :

1) ***Examen de la comptabilité pour l'exercice allant du 1er juin au 31 décembre 2014 pour la Crèche, avec une attention particulière sur la répartition des coûts indirects, notamment la refacturation à la Crèche des frais généraux de l'Association Pop e Poppa :***

   Nous avons constaté que la comptabilité était régulièrement tenue.
   Nous relevons pour votre information qu'Amalthée Sàrl facture un montant mensuel de **CHF 8'640 TTC** pour les honoraires de gestion de la Crèche, ainsi qu'un montant mensuel de **CHF 4'500 TTC** pour la direction pédagogique de l'Association Pop e Poppa. Amalthée Sàrl facture également de manière mensuelle les frais directs d'administration de la Crèche tels que les frais postaux, enveloppes et photocopies.
   En 2014, des frais de reprise et de création de site internet ont été facturés par Amalthée Sàrl pour **CHF 54'626 TTC**.
   Les montants mentionnés ci-dessus sont conformes aux documents remis par Pop e Poppa dans le cadre de l'appel d'offre.

   Les coûts indirects de **CHF 7'676 TTC** sont répartis sur les crèches au prorata du nombre de places disponibles.

2) ***Examen des états financiers 2014*** :

   Le rapport de révision 2013 de l'Association Pop e Poppa (structure complète) établi par une autre fiduciaire ne mentionne pas les normes Swiss GAAP RPC requises dans la convention de subventionnement (article 15). Pour 2014, nous avons été informés qu'il n'était pas prévu d'établir des comptes sur la base de ces normes. Les comptes audités 2014 ne sont pas encore disponibles.
   Néanmoins l'application des normes Swiss GAAP RPC ne devrait pas modifier le solde à reverser aux communes pour l'exercice 2014 concernant la Crèche 4 saisons.

Les vérifications mentionnées ci-dessus ne constituent ni un audit ni une review (examen succinct) en conformité avec les normes de la profession en Suisse. Si toutefois nous avons procédé à des vérifications supplémentaires ou complémentaires et avons constaté d'autres faits, le présent rapport d'audit vous en a informé. De ce fait, nous ne pouvons donner aucune garantie quant aux faits allant au-delà des points examinés.

Notre rapport sert uniquement à répondre aux objectifs exposés ci-dessus et à vous informer. Il ne saurait être utilisé dans aucun autre but ni remis à aucune autre partie. Il se réfère uniquement aux objets de contrôle désignés ci-dessus et non à de quelconques autres états financiers de l'Association Pop e Poppa pris dans leur ensemble.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jean-Paul TRIBOULET
Expert-réviseur agréé

Annexes :
Comptes annuels comprenant :
- bilan
- compte de profits et pertes

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Corraterie 26
CH - 1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44
Fax 022 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision
au Conseil intercommunal du

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL POUR LA CRECHE
Bellevue

Genève, le 11 février 2015
9/lr/15

Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissement) du Groupement intercommunal pour la Crèche pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil intercommunal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jean-Paul TRIBOULLET
Expert-réviseur agréé

Annexes :
Comptes annuels comprenant :
- bilan
- compte de fonctionnement
- compte d'investissement

GICORD

Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac

Bellevue, le 12 février 2015

RAPPORT DU PRESIDENT – Exercice 2014

Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

Je vous présente le 15ème rapport annuel du GICORD, notre Groupement Intercommunal de Compostage de la
Rive Droite du Lac, qui relate les activités de l'année 2014.

Les installations GICORD ont traité 3'597 tonnes de déchets verts au cours de l'année 2014, en augmentation de 293 tonnes par rapport à l'année 2013 (+8.9%.)

Le tableau récapitulatif permet de comparer une nouvelle fois, les apports de chaque commune et les apports extérieurs des années 2013 et 2014. Il permet également de comparer d'une année à l'autre la variation des quantités de déchets verts par habitant, le nombre de convois et de taxes de tri. Selon les communes et les modes de transport, les poids moyens par convoi et les prix de revient par tonne sont également intéressants à comparer. Les statiques du GICORD pour les années 2012-2014 ainsi que les totaux entre 2001-2014 sont aussi annexées.

On constate que la quantité provenant des communes est stable, même si les variations s'avèrent différentes de l'une à l'autre. Comme à chaque fois, il est difficile d'expliquer ces variations.

Le nombre de taxes de tri est en nette diminution, passant de 123 en 2013 à 76 en 2013. Quant au poids moyen par convoi, le plus bas se situe à Bellevue et les plus élevés à Collex-Bossy et Pregny-Chambésy.

Les heures d'ouverture ont étés élargies en 2014 et le GICORD a accepté des souches d'arbres depuis janvier 2014. La plateforme a reçu des déchets verts entre 10h-12h et 13h-15h les lundis, mardis et vendredis. La diminution de la prise en charge par convoi a incité les paysagistes utilisant des camionnettes à aller au GICORD (+13% par rapport à 2013.)

Tout s'est bien passé avec l'entreprise JACQUET SA qui a exploité le GICORD à notre entière satisfaction durant l'année 2014. Leurs collaborateurs n'ont pas ménagé leurs efforts pour satisfaire autant les communes que les entreprises privées qui ont amené des déchets verts au GICORD. Ils ont également broyé, composté et écoulé l'ensemble de ces matériaux à la satisfaction du GESDEC, service qui contrôle la conformité de l'exploitation du GICORD. Nous maintenons ainsi notre décision de suspension du dossier « agrandissement ».

COMMUNE DE BELLEVUE – route de Lausanne 329 – CP 44 – 1293 Bellevue
Tél. 022 959 88 20 – Fax 022 959 88 21 – E-mail : info@mairie-bellevue.ch

En résumé, pour sa 15ème année d'exploitation, le GICORD a, de nouveau, très bien rempli la mission que les communes lui ont confiée en 1999, à savoir composter nos déchets verts à un prix favorable et sans nuisance.

Un tout grand merci à notre exploitant depuis maintenant 15 ans, l'entreprise JACQUET SA et, plus particulièrement à M. Eric JACQUET et ses collaborateurs, avec lesquels nous avons toujours eu beaucoup de plaisir à travailler et qui méritent toute notre confiance.

Merci également aux services voiries de nos communes qui font des efforts pour livrer des déchets plus propres.

Enfin, merci à mes collègues, membres du Comité et du Conseil intercommunal pour leur confiance et leur collaboration.

Daniel FABBI
Président

Annexes : Le tableau récapitulatif des entrées 2014 pour les communes et les apports extérieurs,
le rapport des statistiques pour le GICORD entre 2012-2014
les totaux entre 2001-2014.

COMMUNE DE BELLEVUE – route de Lausanne 329 – CP 44 – 1293 Bellevue
Tél. 022 959 88 20 – Fax 022 959 88 21 – E-mail : info@mairie-bellevue.ch

Bellevue, le 19 février 2015

Présentation des comptes

- Toutes les communes, membres du GICORD ont amorti leur participation. Un solde de CHF 2'797.55 concernant les installations reste au bilan. Solde qu'il faudra amortir par le biais du compte de fonctionnement en 2015.
- Comme chaque année, nous avons refacturé à l'entreprise JACQUET SA notre part sur les déchets provenant de l'extérieur, soit un montant de CHF 54'480.- pour 2014.
- La réserve à disposition du GICORD se monte à CHF 313'197,86 à laquelle il faut ajouter le solde de la participation des communes à l'étude d'extension, soit CHF 30'082.45. Nous avons donc au total une réserve de CHF 343'280.31
- Au niveau des dépenses on peut relever des frais bancaires pour CHF 265.65, comprenant l'ajustement de l'impôt à la source non récupérable, ainsi que les honoraires de révision de l'exercice 2013 pour CHF 1'080.-. Soit un total de charges de CHF 1'345.65 contre des revenus à concurrence de CHF 54'590.40, laissant apparaître un résultat de fonctionnement de CHF 53'244.76.

En conclusion, l'on peut affirmer que le GICORD fonctionne très bien, à la satisfaction des communes membres qui peuvent composter leurs déchets verts à HT CHF 99.50 la tonne au lieu des HT CHF 141.15 la tonne pour les autres utilisateurs.

COMMUNE DE BELLEVUE – route de Lausanne 329 – CP 44 – 1293 Bellevue
Tél. 022 959 88 20 – Fax 022 959 88 21 – E-mail : info@mairie-bellevue.ch

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA
Corraterie 26
CH - 1211 Genève 11

Téléphone 022 311 36 44
Fax 022 311 45 88
E-mail contact@bfbge.ch
Web www.bfb.ch

Fondée en 1892

BfB

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil intercommunal du

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DE COMPOSTAGE DE LA RIVE-DROITE DU LAC

Genève, le 11 février 2015
9/lr/21

Mesdames et Messieurs les Conseillers intercommunaux,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement) du Groupement intercommunal de compostage de la rive-droite du lac pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil intercommunal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes aux dispositions légales.

BfB Société Fiduciaire
Bourquin frères et Béran SA

André TINGUELY
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Jean-Paul TRIBOULET
Expert-réviseur agréé

Annexes :

Comptes annuels comprenant :
- bilan
- compte de fonctionnement

Stade Marc-Burdet

Groupement intercommunal stade Marc-Burdet

Groupement Intercommunal Stade Marc-Burdet

Bellevue – Collex-Bossy – Genthod – Pregny-Chambésy

Collex-Bossy, le 12 mars 2015

Rapport de gestion 2014

Fonctionnement

Les frais de fonctionnement pour un montant total de Fr. 181'000.00 sont répartis entre les communes de manière égale, soit **Fr. 45'250.00** par commune. Une subvention extraordinaire des quatre communes d'un montant total de Fr. 44'925.80 (Fr. 11'231.45 par commune) a été versée pour la sécurisation du bâtiment.

ETAT DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2014

Le compte de fonctionnement 2014 totalise

Fr. 249'456.70 **aux charges et**
Fr. 233'025.45 **aux revenus**, faisant apparaître une perte de
Fr. 16'431.25

EXPLICATIONS DES CHARGES			BUDGET
• **Energies** Eau arrosage des terrains et vestiaires, électricité éclairage des terrains et du bâtiment, gaz pour le chauffage	**Fr.**	**37'738.00**	+ 4.83 %
• **Entretiens** Tonte, marquage, engrais, désinfections des vestiaires, etc.	**Fr.**	**56'582.10**	+ 3.63 %
• **Réfections** Scarification, sablage, aérification, arrosage automatique, épandage, engrais, curage des des canalisations, boiseries, etc.	**Fr.**	**60'313.55**	+ 11.69 %
• **Sécurisation du bâtiment** Stores sécurité, barre de sécurité, travaux électriques stores	**Fr.**	**44'925.80**	
• **Surtaxe solaire**	**Fr.**	**3'296.70**	- 34.07 %
• **Matériel** Peinture, quincaillerie, petit matériel	**Fr.**	**763.90**	- 87.27 %
• **Frais administratifs** Frais bancaires, fiduciaire, gestion administrative, fiduciaire, pizza-party commissions sports, en-cas séances	**Fr.**	**20'517.85**	- 20.13 %
• **Assurances**	**Fr.**	**4'353.85**	- 7.36%
• **Frais divers** Grillage terrain A, mâts et drapeaux, panneaux indicateurs	**Fr.**	**20'965.00**	+ 1'048.25%
Total des charges	**Fr.**	**249'456.70**	

EXPLICATIONS DES PRODUITS

• Subventions des communes	**Fr.**	**181'000.00**
• Retour SIG photovoltaïque	**Fr.**	**7'089.30**
• Intérêts BCGe	**Fr.**	**10.35**
• Subventions extraordinaires des communes	**Fr.**	**44'925.80**
Total des produits	**Fr.**	**188'955.85**

BILAN

• **Actif**		
BCGE	Fr.	25'934.29
Impôt anticipé	Fr.	61.45
Actifs transitoires (Recette photovoltaïque)	Fr.	289.80
Bâtiment brut	Fr.	2'736'379.05
Subvention du Sport-Toto à déduire	Fr.	(80'000.00)
Donation Commune de Genthod pour les panneaux photovoltaïques	Fr.	(100'000.00)
Bâtiment net	**Fr.**	**2'556'379.05**
Eclairage	Fr.	216'160.15
Paroi de séparation	Fr.	8'900.00
Subventions d'investissement des communes	Fr.	(2'781'438.20)
Bâtiment net	Fr.	1.00
Total de l'actif	**Fr.**	**26'286.54**
• **Passif**		
Factures à payer	Fr.	20'661.65
Compte courant des communes	Fr.	0.00
• **Profits et pertes**		
Excédent reporté	Fr.	22'056.14
Perte de l'exercice	Fr.	16'431.25
	Fr.	5'624.89
Total du passif	**Fr.**	**26'286.54**

CONCLUSIONS

Le bouclement des comptes au 31 décembre 2014 présente un exercice négatif de Fr. 16'431.25.

Les raisons sont les suivantes :

- Les énergies, notamment l'eau, et les entretiens, en raison d'une désinfection supplémentaire des vestiaires comptabilisée en 2014, sont en légère augmentation. Quant aux réfections, elles sont aussi en augmentation, dues à l'épandage de l'engrais par l'entreprise Pottu et au curage des canalisations non prévus. Ces postes peuvent fluctuer d'une année à l'autre.
- Les décisions prises d'installer de nouveaux mâts pour les drapeaux des quatre communes pour un montant de Fr. 5'526.00 et des panneaux indiquant la nouvelle dénomination des terrains pour Fr. 9'580.00, et finalement le changement du grillage du terrain A finalisé en 2014 pour un montant de Fr. 5'751.00 ont augmenté fortement les frais divers.

La sécurisation du bâtiment par l'installation de stores de sécurité et d'une barre de sécurité à l'intérieur devrait éviter de nouveaux cambriolages.

Le FC Collex-Bossy est en pleine expansion et fait preuve d'un grand dynamisme, le club demande une adaptation des infrastructures à sa taille. Des discussions pour éclairer les terrains Genthod et Bellevue sont en cours. Cet éclairage permettrait aux juniors de s'entraîner dans de meilleures conditions les mois d'hiver, le Groupement a donné un préavis favorable.

Le bail à loyer de la buvette a été reconduit pour cinq ans.

Le Groupement a aussi ouvert une discussion sur la répartition des coûts des investissements d'une manière plus équitable.

Le Groupement décide lors de sa séance du 12 mars 2015 d'approuver les comptes tels que présentés.

Mme FATTON souhaite adresser ses remerciements à ses collègues partenaires pour leur excellente collaboration permettant ainsi une gestion optimale du Groupement.

Elisabeth FATTON
Présidente du Groupement

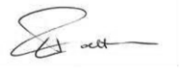

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
au Conseil intercommunal du

GROUPEMENT INTERCOMMUNAL STADE MARC-BURDET
COLLEX-BOSSY

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes) du GROUPEMENT INTERCOMMUNAL STADE MARC-BURDET, Collex-Bossy pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil du groupement intercommunal alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

E. Kiss-Borlase, Bureau Fiduciaire SA

Etienne Kiss-Borlase
Expert réviseur agréé

Genève, le 18 février 2015
ETKB\TJ\STADE MARC BURDET\2014\STADE BURDET ROR 2014.DOC

Annexes : comptes annuels

ALIMENTATI
INFORMATIONS
BELLEVUE
SWISSCOM
P

Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements

Rapport de gestion, exercice 2014

Préambule

Créée en 1995, la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (Fondation) a achevé cette année son 20ème exercice.

Comme le prévoient ses statuts, la Fondation met à disposition des logements à loyers correspondant aux besoins de la population, notamment au bénéfice de la législation cantonale et fédérale en matière de logements à but social, ainsi que des locaux professionnels, commerciaux, artisanaux et d'intérêt général.

La typologie de son parc immobilier se présente comme suit:

Appart. Nb. de pièces	**1½**	**2**	**3**	**4**	**4½**	**5**	**5½**	**6**	**6½**	**7**	**Tot.**
Route de Lausanne	1	4	5	6		14		2		2	34
Chemin de la Roselière			4	19	1	9					33
Chemin des Aiglons					2		2		4		8
Chemin des Marettes			2	10		5		8			25
Totaux	1	4	11	35	3	28	2	10	4	2	100

Arcades Parkings	**Arcades**	**Parking intérieur**	**Parking extérieur**
Route de Lausanne	11	25	
Chemin de la Roselière		33	21
Chemin des Aiglons		15	
Chemin des Marettes		56	
Totaux	11	129	21

Faits marquants en 2014

Nouveau projet de construction aux Tuilots
La Fondation a lancé au début de l'année un concours d'architecture pour la construction d'un immeuble au chemin des Tuilots (sur la parcelle n°3855, d'une surface au sol de 5125 m²).

Son objectif porte sur la réalisation d'une trentaine d'appartements répartis entre:
- 30% de 3 pièces (1 chambre à coucher + salon/salle à manger + cuisine);
- 60% de 4 pièces (2 chambres à coucher + salon/salle à manger + cuisine);
- Subsidiairement, 1 ou 2 appartements de 5 pièces (3 chambres à coucher + salon/salle à manger + cuisine) selon les volumes exploitables;

ainsi que par:
- 1 appartement communautaire pour les aînés comprenant 4 à 6 studios, chacun entre 27 et 30 m², équipés d'une salle de bain, d'un coin-cuisine et doté d'un accès indépendant. L'ensemble des studios versant dans un espace commun d'environ 50 m², celui-ci, outre les circulations, intégrera une grande cuisine commune, un salon et une salle à manger.

Afin de satisfaire aux normes des marchés publics et les règles du concours selon la SIA, le jury était composé de professionnels, de représentants de la commune et de la fondation. Après une sélection de groupements dans un premier tour, 11 projets ont été évalués sur les critères suivants: respect du programme, qualités urbanistiques, valeur architecturale, valeur technique du projet.

Dans sa décision finale d'attribution des prix, le jury a décidé de privilégier l'intégration au site des projets, la qualité, la fonctionnalité, le confort, l'orientation et la luminosité des appartements pour désigner le lauréat du concours. Il a pris une décision

unanime d'attribution des prix et des mentions de la manière suivante pour un montant total de 140 000 Frs :
1er rang : 1ère mention, Knikr : 20 000 Frs
2ème rang : 1er prix, Belle vue pour tous : 30 000 Frs
3ème rang : 2ème mention, Terracotta : 14 000 Frs

Le projet Knikr s'est démarqué des autres projets notamment par un accès au parking par la route des Romelles. Il évite ainsi tout trafic sur la parcelle.
Le jury a invité la fondation à poursuive les études avec le groupes de mandataires qui a proposé ce projet élaboré par le bureau BCR architectes. Il a formulé également les recommandations suivantes :

- Revoir le coût global du projet, notamment en examinant l'opportunité de maintenir l'attique ;
- Etudier la coupe et l'organisation des sous-sols et du rez-de-chaussée inférieur dans le sens d'une plus grande rentabilité économique ;
- Vérifier la faisabilité de l'accès au parking souterrain par la route des Romelles, tout en garantissant le maintien des qualités des cheminements et des aménagements extérieurs.

Travaux à la Roselière
Le toit des immeubles sis au chemin de la Roselière a fait l'objet d'importants travaux de réfection.
En effet, bien que récente, la toiture de l'immeuble présentait des défauts qu'il convenait de réparer.
La Fondation a mis à profit ce chantier pour améliorer l'isolation en toiture et procéder à l'installation de panneaux solaires permettant de réduire les coûts de production d'eau chaude sanitaire. Le chantier a débuté en août pour se terminer à fin novembre.
La Fondation remercie les locataires de leur tolérance eu égard aux inévitables désagréments liés à ces travaux même si ceux-ci visent à améliorer leur confort et limiter leurs charges.

Ce rapport de gestion présente et commente
1. les comptes d'exploitation par groupe d'immeubles ;
2. le compte de pertes et profits 2014 ;
3. le bilan au 31 décembre 2014 avec les valeurs d'assurance des immobilisations corporelles et différentes annexes ;
4. le rapport de révision ;
5. le budget des dépenses et recettes pour 2015.

Conformément aux statuts, ce rapport de gestion a été soumis, pour examen et approbation, à l'Exécutif et au Conseil municipal de la Commune.

Afin de faciliter la lecture du rapport, les sommes sont arrondies à la dizaine la plus proche.

Immeubles 331 à 339 route de Lausanne

Ce groupe d'immeubles, face au lac et intégrant en arcade plusieurs commerces, a enregistré en 2014 des recettes locatives pour un montant 796 300 Frs. Ces recettes locatives sont en légère baisse par rapport à l'année précédente. Plusieurs appartements ont été rénovés ou rafraîchis entraînant une perte locative correspondant à la vacance des appartements en question.

Les charges d'exploitation (363 170 Frs) ont sensiblement augmenté (+49 %) par rapport au précédent exercice en raison des rénovations précitées.
Il convient de souligner que le coût moyen de rénovation avoisine 50'000 Frs.

En outre, divers travaux ont été faits pour le restaurant Port Saladin, dont la pose d'un nouveau sol, à la demande du locataire.

Pour mémoire, d'importants travaux avaient été entrepris au cours de la dernière décennie pour entretenir cet immeuble (façades, cuisines, etc.) et en améliorer le confort par des plus-values (double vitrage des arcades, vitrages sur les balcons, amélioration de l'isolation thermique et phonique des appartements, serrures électroniques à l'entrée des immeubles).

Conformément aux buts sociaux de la Fondation, les loyers de ces appartements sont maintenus en dessous des moyennes du marché du logement genevois. Le Conseil a fixé les loyers cibles à un niveau légèrement au-dessus de 200 Frs le mètre carré. Il entend toutefois harmoniser les loyers qui, au fil des ans, ont évolué différemment selon les baux et les rénovations.

Concernant les arcades, la Fondation s'efforce de contribuer au maintien des commerces de proximité, essentiels à la vie de notre village et entend améliorer leur attractivité.

Le résultat d'exploitation de ces immeubles après impôts et après d'importantes dotations aux provisions destinées à des travaux de rénovation et à la réalisation de futures constructions s'élève à 105 320 Frs.

Immeubles 50 - 58 chemin de la Roselière

En 2014, les recettes locatives de ces immeubles s'élèvent à 580 100 Frs. L'état locatif étant fixé par l'office du logement, il est quasi identique à l'année précédente (580 070 Frs).

Les charges d'exploitation ont explosé par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 535 500 Frs (+ 247 %). Cette différence s'explique par les travaux de réparation de la toiture dont le coût global s'élève à plus de 800'000 Frs.

Ce montant intègre le coût d'installation des panneaux solaires dont profiteront les locataires puisqu'ils permettront de diminuer leurs charges.

Quant aux charges financières, elles sont pratiquement inchangées puisqu'un emprunt à échéance fixe avait été conclu et que celui-ci court jusqu'en 2019 pour une partie et 2025 pour le solde.

Le résultat d'exploitation de ces immeubles est donc négatif. Après impôts et malgré une dissolution d'une provision de 120 000 Frs pour les travaux susmentionnés ces immeubles présentent une perte de 232'190 Frs.

Immeubles 6 - 8 chemin des Aiglons

La Fondation est propriétaire des huit appartements réalisés par la Commune dans ces deux immeubles. Les autres locaux (dont les classes d'école) appartiennent à la Commune. La répartition des différents postes de charges d'exploitation entre propriétaires est traitée par convention à l'instar d'une gestion en propriété par étages (PPE).

Les rentrées locatives s'élèvent à 298 620 Frs, soit une légère augmentation de 5940 Frs.

Les charges d'exploitation sont relativement stables influencées pour l'essentiel par les réparations courantes et les frais liés aux changements de locataires.

Le compte d'exploitation est positif avec un solde de 28 580 Frs, après impôts.

Immeubles 3 - 5 chemin des Marettes

Ces deux immeubles sont en location depuis l'été 2012. En 2014, les produits se sont élevés à 705 440 Frs, en légère augmentation de 2 730 Frs. Il convient toutefois de signaler que cette augmentation, due au fait que certaines places de parking n'étaient pas louées pendant l'exercice précédent, est contrebalancé par une baisse des loyers accordées par la Fondation et en vigueur depuis septembre. L'état locatif global s'élève désormais à 714 000 Frs.

La Fondation est toujours en litige avec l'une des entreprises qui, après avoir soumissionné et fourni une petite partie des prestations prévues, a renoncé à achever son mandat. La procédure n'a guère avancé en 2014 et nous ne savons toujours pas si un arrêt sera prononcé courant 2015.

Concernant les charges financières, elles sont stables. La Fondation a souscrit un prêt de 9 millions pour une durée de 15 ans et 1 million pour 10 ans. Ce prêt bénéficie d'un cautionnement simple de la Commune.

Les charges d'exploitation sont parfaitement dans la fourchette prévue. Elles sont légèrement plus élevées qu'en 2013 ; elles s'élèvent à 124 010 Frs.

Le résultat brut d'exploitation est de 316 809 Frs, soit un résultat net après impôts et attribution aux diverses provisions de 36 130 Frs.

Compte de pertes et profits au 31 décembre 2014

Ce compte est l'agrégation des comptes d'exploitation des quatre groupes d'immeubles de la Fondation.

Les recettes locatives globales s'élèvent à 2 380 460 Frs (un montant pratiquement stable par rapport à 2013).

Les charges d'exploitation augmentent sensiblement (+ 59.6 %) par rapport à l'exercice précédent ; elles s'élèvent à 1 119 720 Frs. L'augmentation est essentiellement due à la réparation du toit de l'immeuble sis au chemin de la Roselière.

Un prêt hypothécaire de 600 000 Frs (à 3.38 %) est arrivé à échéance à fin 2014. Toutefois, la Fondation n'ayant pas les liquidités suffisantes pour le rembourser, il a été reconduit pour 6 mois (à 0.85 %). Dans l'intervalle, un prêt de la Commune à de meilleures conditions sera sollicité. Il convient de rappeler que l'essentiel des emprunts de la Fondation porte essentiellement sur du moyen et long terme afin de garantir la stabilité des charges financières. Le prochain emprunt arrivant à échéance à fin février 2015 concerne les immeubles de la rue de Lausanne. Un prêt de plus de 3 millions de francs arrivera également à échéance au 15 juin 2016. La Fondation entend réduire ses charges financières en bénéficiant des conditions favorables actuellement sur le marché des capitaux.

En 2014, le total des charges financières a augmenté pour atteindre 709 770 Frs, pour un total de fonds étrangers de 25 580 210 Frs (74,7 %).

Les frais d'administration de la Fondation sont relativement stables après la baisse de l'an dernier. Ils s'élèvent pour 2014 à 80 860 Frs, y compris des honoraires d'avocats pour plus de 16 000 Frs.

Le résultat global d'exploitation (après impôts) se monte à 21 960 Frs. Ce montant prend en compte plusieurs nouvelles provisions, dont une pour le projet des Tuilots de 395 000 Frs.

Les amortissements des dettes à long terme s'élèvent à 120 860 Frs et sont directement comptabilisés au passif du bilan.

Le rendement de l'ensemble de nos immeubles (résultat d'exploitation) par rapport aux fonds propres et aux fonds étrangers est de 1.37 % contre 2.94 % l'an dernier. Cette baisse sensible s'explique, ici encore, par la réparation de toit de l'immeuble sis au chemin de la Roselière.

Bilan au 31 décembre 2014

A l'actif, il convient de signaler une nouvelle immobilisation, le projet des Tuilots. Les premières dépenses, soit le concours et les honoraires de notre mandataire, représentent un investissement de 244 760 Frs.

Au passif, les dettes à moyen et long terme augmentent de 223 470 Frs pour s'élever au total à 25 580 210 Frs. Les provisions ont varié : celle pour de futurs travaux, dont le toit de l'immeuble de la Roselière, a diminué et s'élève désormais à 1.12 million de francs alors que celle pour le projet des Tuilots est désormais de 1.845 million (+ 395 000 F).

Le rapport fonds propres / fonds étrangers s'établit, compte tenu du dernier emprunt, à 25.3 % (par rapport à 24.6 % en 2013), sur la base des engagements financiers globaux s'élevant à 34 242 220 Frs.

Budget 2015

Ce chapitre présente les principaux éléments du budget 2014.

1. Route de Lausanne 331-339
- Recettes locatives stables : 800 000 Frs.
- Remplacement de cuisines ou salles de bain : 50 000 Frs.
- Divers travaux de réparation : 150 000 Frs.
- Prévision d'un résultat positif brut : 400 000 Frs.

2. Chemin de la Roselière 50-58
- Recettes locatives inchangées.
- Réfection de la toiture et charpente pour partie sur l'exercice 2105 : 300 000 Frs.
- Prévision d'un résultat négatif brut de 100 000 à 150 000 Frs.

3. Chemin des Aiglons 6-8
- Peu de changement des charges d'exploitation.
- Prévision d'un résultat positif brut de 100 000 Frs.

4. Chemin des Marettes
- Recettes locatives de 700 000 Frs.
- Les charges d'exploitation sont estimées à 100 000 Frs.
- Prévision d'un résultat positif brut de 300 000 Frs.

5. Projet des Tuilots
- Charges liées projet, honoraires des architectes 200 000 à 300 000 Frs.

La régie

Les immeubles appartenant à la Fondation sont gérés, depuis 1997, par la CGi Immobilier S.A. Son mandat a été renouvelé pendant l'été 2012 suite à un appel d'offres conduit selon les dispositions de la législation sur les marchés publics.

Comme les années précédentes, la Fondation est régulièrement en contact avec les services de location, des travaux, de la comptabilité et leur direction afin d'assurer la bonne gestion du parc immobilier et bénéficier des prestations répondant aux besoins de nos locataires. Dans cet esprit, la Fondation envisage d'ailleurs de conduire une enquête de satisfaction, auprès de ses locataires et de ses partenaires.

Si la Fondation souhaite demeurer proche des Bellevistes, elle veille cependant à la bonne gestion de la relation locataires-régie. Ainsi, la Fondation tient à ce que toute demande de travaux ou de location d'appartements, d'arcades ou de places de parc soit adressée à la régie. Cette dernière tient notamment à jour une liste d'attente des candidats-locataires. Afin d'assurer la prise de contact avec les candidats

lors de vacances d'appartement, il est demandé aux candidats de renouveler ou confirmer chaque année les informations les concernant.

Enfin, la régie tient aussi la comptabilité de la Fondation, en collaboration avec Mme Anne Dufour.

Les organes de la fondation

Au 31 décembre 2014, le Conseil de Fondation est composé des personnes suivantes :

Bernard Taschini
Président, membre du Bureau
Gérald Rüegsegger
Vice-président, membre du Bureau
Jean-Marc Carrillo
Membre du Bureau

Raphaël Petite
Président de la commission d'attribution des logements

Pablo Lazaro
Jean-Daniel Viret

Véronique Barbey
Présidente de la commission des travaux

Yvette Clivaz Beetschen
Catherine DuPasquier

Conformément aux statuts, les membres ont été désignés par le Conseil administratif (2 membres) et le Conseil municipal (7 membres).

Le Conseil a tenu 5 séances au cours de l'exercice écoulé. C'est l'organe décisionnaire de la Fondation.

Le Bureau se réunit régulièrement pour régler les affaires courantes et urgentes de la Fondation.

Au 31 décembre 2014, la commission d'attribution des logements était composée de M. Raphaël Petite (président), MM. Pablo Lazaro et Jean-Daniel Viret. Les critères d'attribution privilégient toujours le lien avec la commune, un taux d'occupation normal et un taux d'effort raisonnable.
En 2014, la commission a procédé à l'attribution de 5 appartements.

La Commission des travaux était composée de Mme Véronique Barbey (présidente), Mmes Yvette Clivaz Beetschen et Catherine DuPasquier. Le rôle de cette commission est de veiller au maintien du patrimoine immobilier de la Fondation. A cet effet, elle apprécie en permanence l'état des immeubles comme des aménagements extérieurs et propose au Conseil la réalisation de travaux d'entretien et de rénovation ainsi que leur planification.

Mme Anne Dufour est la secrétaire administrative de la Fondation.

La Fiduciaire CF Compagnie fiduciaire de révision SA est l'Organe de vérification des comptes.

De gauche à droite : M. Taschini, M. Viret, Mme Clivaz Beetschen, M. Petite, M. Lazaro, Mme Barbey, M. Carrillo, M. Rüegsegger (absente sur la photo Mme DuPasquier)

Bilan au 31 décembre 2014

Actif

	Au 31.12.2014	%	Au 31.12.2013	Ecart	%
Disponible					
Caisse	236.60	0.00	236.60	0.00	0.00
BCGe c/c E 3203.98.39	132 655.04	0.39	277 650.50	-144 995.46	-52.22
U.B.S. c/c n°443793.00 F	978.05	0.00	1 518.50	-540.45	-35.59
CGi Immobilier	265 428.35	0.78	0.00	265 428.35	0.00
	399 298.04	**1.17**	**279 405.60**	**119 892.44**	**42.91**
Réalisable à court terme					
Impôt anticipé à récupérer	821.75	0.00	793.20	28.55	3.60
	821.75	**0.00**	**793.20**	**28.55**	**3.60**
Réalisable à long terme					
BCGe - Avance ferme - 5023.75.18	99 192.55	0.29	0.00	99 192.55	
	99 192.55	**0.29**	**0.00**	**99 192.55**	
Dépôts et consignations					
Dépôts et consignations	100.00	0.00	100.00	0.00	0.00
	100.00	**0.00**	**100.00**	**0.00**	**0.00**
Actifs de régularisation					
Actifs transitoires	23 216.85	0.07	34 266.70	-11 049.85	-32.25
Loyers à recevoir	15 055.00	0.04	14 425.00	630.00	4.37
	38 271.85	**0.11**	**48 691.70**	**-10 419.85**	**-21.40**
Immobilisations immeubles					
Route de Lausanne 331 à 339	5 240 685.25	15.30	5 240 685.25	0.00	0.00
Ch. de la Roselière 50-58	11 150 736.44	32.56	11 150 736.44	0.00	0.00
Ch. des Aiglons 6-8	3 104 000.00	9.06	3 104 000.00	0.00	0.00
La Tuilière - parcelle	1 250 000.00	3.65	1 250 000.00	0.00	0.00
Ch. des Marettes	12 714 351.67	37.13	12 497 047.52	217 304.15	1.74
Les Tuilots - travaux en cours	244 760.45	0.71	0.00	244 760.45	
	33 704 533.81	**61.30**	**33 242 469.21**	**462 064.60**	**1.39**
Total actif	**34 242 218.00**	**62.58**	**33 571 459.71**	**571 565.74**	**1.70**

Bilan au 31 décembre 2014

Passif

	Au 31.12.2014	%	Au 31.12.2013	Ecart	%
Exigible à court terme					
CGi Immobilier	0.00	0.00	14 433.96	-14 433.96	-100.00
	0.00	**0.00**	**14 433.96**	**-64 760.85**	**-448.67**
Passifs de régularisation					
Passifs transitoires	21 024.90	0.06	40 268.00	-19 243.10	-47.79
Loyers payées d'avance	11 647.00	0.03	13 108.50	-1 461.50	-11.15
	32 671.90	**0.10**	**53 376.50**	**-20 704.60**	**-38.79**
Exigible à court terme					
Commune de Bellevue, station SIG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	0.00	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
Exigible à long terme					
Lausanne - BCGe - Hypoth. 1er rang - C 2003.47.15 - 2,85 % - 20.05.19	1 600 000.00	4.67	1 600 000.00	0.00	0.00
Lausanne - BCGe - Hypoth. 2ème rang - K 2003.47.17 - 3,210 % - 27.02.15	675 000.00	1.97	745 200.00	-70 200.00	-9.42
Lausanne - BCGe - Hypoth. 3ème rang - S 3262.13.79 - 3,38 % - 20.12.14	600 000.00	1.75	600 000.00	0.00	0.00
Roselière - UBS - Hypoth. 1er rang - 443793.H1X - 2,65 % - 18.02.19	7 578 535.00	22.13	7 665 395.00	-86 860.00	-1.13
Roselière - BCGe - Hypoth. 2ème rang - Z 3243.51.61 - 2,99 % - 08.05.25	2 000 000.00	5.84	2 000 000.00	0.00	0.00
Aiglons - BCGe - Hypoth. 1er rang - R 3292.98.19 - 3,3825 % - 15.06.16	3 094 000.00	9.04	3 128 000.00	-34 0000	-1.09
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5025.36.11 - 2,576 % - 31.01.26	2 000 000.00	5.84	2 000 000.00	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5027.76.49 - 2,621 % - 30.06.26	2 500 000.00	7.30	2 500 000.00	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5030.65.41 - 2,744 % - 31.12.26	2 500 000.00	7.30	2 500 000.00	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5033.49.45 - 2,793 % - 30.06.27	2 000 000.00	5.84	2 000 000.00	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 5043.03.07 - 2,270 % - 31.12.24	1 000 000.00	2.92	0.00	1 000 000.00	
BCGe - Avance ferme - 5023.75.18	0.00	0.00	500 000.00	-500 000.00	
	25 547 535.00	**74.61**	**25 238 595.00**	**308 940.00**	**1.22**
Total des fonds étrangers	25 580 206.90	74.70	25 306 405.46	223 474.55	0.88
Fonds propres					
Provision p/travaux d'entretien et de réparations	1 120 000.00	3.27	1 240 000.00	-120 000.00	-9.68
Provision p/amortissement futur	700 000.00	2.04	600 000.00	100 000.00	16.67
Projet de constructions futures Les Tuilots	1 845 000.00	5.39	1 450 000.00	395 000.00	27.24
	3 665 000.00	**10.70**	**3 290 000.00**	**375 000.00**	**11.40**
Capital	820 011.91	2.39	820 011.91	0.00	0.00
Participation Comm. de Bellevue	1 500 000.00	4.38	1 500 000.00	0.00	0.00
Participation Comm. de Bellevue - Démol. Station SIG	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
P. & P. reportés	2 655 042.34	7.75	2 566 209.68	88 832.66	4.50
Résultat de l'exercice	21 956.85	0.06	88 832.66	-66 875.81	-11.28
	4 997 011.10	**14.59**	**4 975 054.25**	**21 956.85**	**0.44**
Total des fonds propres	8 662 011.10	25.30	8 265 054.25	396 956.85	4.80
Total passif	**34 242 218.00**	**100.00**	**33 571 459.71**	**620 431.40**	**1.85**

Pertes et profits au 31 décembre 2014

	Au 31.12.2014	%	Au 31.12.2013	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Lausanne - loyers	796 303.75	33.45	806 415.00	33.86	-10 111.25	-1.25
Roselière - loyers	580 100.00	24.37	580 070.50	24.35	29.50	0.01
Aiglons - loyers	298 622.00	12.54	292 678.50	12.29	5 943.50	2.03
Marettes - loyers	705 438.00	29.63	702 704.50	29.50	2 733.50	0.39
	2 380 463.75	**100.00**	**2 381 868.50**	**100.00**	**-1 404.75**	**-0.06**
Produits exceptionnels	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
Total des produits	**2 380 463.75**	**100.00**	**2 381 868.50**	**100.00**	**-1 404.75**	**-0.06**
Charges d'exploitation immeubles						
Lausanne - Frais d'exploitation et d'entretien courant	-227 789.25	9.57	-242 854.80	10.20	15 065.55	-6.20
Lausanne - Frais de rénovation	-135 385.00	5.69	0.00	0.00	0.00	0.00
Roselière - Frais d'exploitation	-535 503.05	22.50	-154 367.15	6.48	-381 135.90	246.90
Aiglons - Frais d'exploitation	-97 031.20	4.08	-96 847.39	4.07	-183.81	0.19
Marettes - Frais d'exploitation	-124 010.75	5.21	-122 529.60	5.14	-1 481.15	1.21
	-1 119 719.25	**47.04**	**-616 598.94**	**25.89**	**-367 735.31**	**59.64**
Charges financières						
BCGe - Avances fermes Intérêts	-222.95	0.01	-1 227.05	0.05		
Lausanne - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-45 600.00	1.92	-45 600.00	1.91	0.00	0.00
Lausanne - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-23 921.00	1.00	-26 174.40	1.10	2 253.40	-8.61
Lausanne - BCGe - Intérêts 3ème hypothèque	-3 577.10	0.15	-3 321.50	0.14	-255.60	7.70
Roselière - UBS - Intérêts 1ère hypothèque	-205 073.55	8.61	-207 464.80	8.71	2 391.25	-1.15
Roselière - BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-59 800.00	2.51	-59 800.00	2.51	0.00	0.00
Aiglons - BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-107 270.90	4.51	-108 441.45	4.55	1 170.55	-1.08
Marettes - Commune de Bellevue - Intérêts prêt	-51 520.00	2.16	-51 520.00	2.16	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.000.000	-65 525.00	2.75	-65 525.00	2.75	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.500.000	-68 600.00	2.88	-68 600.00	2.88	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.500.00	-55 860.00	2.35	-55 860.00	2.35	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme terme fixe s/2.000.000	-22 800.00	0.96	0.00	0.00	-27 774.85	98.90
	-709 770.50	**29.81**	**-693 534.20**	**29.07**	**5 559.60**	**-0.80**
Résultat d'exploitation	550 974.00	-23.15	1 071 735.36	-45.00	-520 761.36	-48.59
Frais d'administration						
Salaires	-41 967.70	1.76	-33 941.10	1.42	-8 026.60	23.65
Charges sociales	2 214.80	-0.09	-7 885.15	0.33	10 099.95	-128.09
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-17 913.30	0.75	-13 812.50	0.58	-4 100.80	29.69
Frais de secrétariat	-180.00	0.01	-729.65	0.03	549.65	-75.33
Comptabilité et divers	-5 746.50	0.24	-5 746.50	0.24	0.00	0.00
Intérêts et frais bancaires	-1 226.50	0.05	-140.00	0.01	-1 086.50	776.07
Honoraires	-16 044.45	0.67	-12 570.00	0.53	-3 474.45	0.00
	-80 863.65	**2.72**	**-74 824.90**	**2.61**	**-6 038.75**	**8.07**
Résultat exploitation immeubles	**470 110.35**		**996 910.46**		**-526 800.11**	**-52.84**
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	-120 000.00	5.04	-240 0000	10.08	120 000.00	-50.00
Attribution provision p/réalisation du projet La Tuilière	0.00	0.00	-50 0000	2.10	50 000.00	0.00
Attribution provision p/amortissement futur	-100 000.00	4.20	-100 000.00	4.20	0.00	0.00
Attribution projet de constructions futures	-395 000.00	16.59		0.00	-395 000.00	
Attribution projet de constructions futures Les Tuilots	0.00	0.00	-450 000.00	18.89	450 000.00	-100.00
Dissolution de provision	240 000.00	-10.08	0.00	0.00	240 000.00	
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	-9 973.50	0.42	907.20	-0.04	-10 880.70	0.00
Résultat avant impôts	**85 136.85**		**157 817.66**		**-72 680.81**	**-46.05**
Impôts	-63 180.00	2.65	-68 985.00	2.90	5 805.00	-8.41
Résultat après impôts	**21 956.85**	**-0.92**	**88 832.66**	**-3.73**	**-66 875.81**	**-85.01**

Résultat sur immeuble au 31 décembre 2014

Route de Lausanne

	Au 31.12.2014	%	Au 31.12.2013	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	796 512.75	100.03	803 742.50	99.67	-7 229.75	-0.90
Loyers à recevoir	5 619.00	0.71	8 492.00	1.05	-2 873.00	-33.83
Loyers reçu d'avance	-5 828.00	-0.73	-5 819.50	-0.72	-8.50	0.15
	796 303.75		**806 415.00**		**-10 111.25**	**-1.25**
Produits exceptionnel	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**	**0.00**
Total des produits	**796 303.75**	**100.00**	**806 415.00**	**100.00**	**-10 111.25**	**-1.25**
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-40 918.35	5.14	-38 602.55	4.79	-2 315.80	6.00
Eau-électricité	-30 518.20	3.83	-30 963.40	3.84	445.20	-1.44
Assurances	-14 189.65	1.78	-12 725.60	1.58	-1 464.05	11.50
Honoraires SRE	-2 970.00	0.37	-2 430.00	0.30	-540.00	22.22
Honoraires de gérance	-30 204.95	3.79	-30 213.70	3.75	8.75	-0.03
Contrats d'entretien	-19 201.10	2.41	-26 890.70	3.33	7 689.60	-28.60
Réparations courantes	-86 446.60	10.86	-95 857.10	11.89	9 410.50	-9.82
Rénovations diverses	-135 385.00	17.00	0.00	0.00	-135 385.00	0.00
Divers	-3 340.40	0.42	-5 171.75	0.64	1 831.35	-35.41
	-363 174.25	**45.23**	**-242 854.80**	**29.81**	**-120 319.45**	**49.54**
Charges financières						
BCGe - Intérêts 1ère hypothèque	-45 600.00	5.73	-45 600.00	5.65	0.00	0.00
BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-23 921.00	3.00	-26 174.40	3.25	2 253.40	-8.61
BCGe - Intérêts 3ème hypothèque	-3 577.10	0.45	-3 321.50	0.41	-255.60	7.70
	-73 098.10	**9.18**	**-75 095.90**	**9.31**	**1 997.80**	**-2.66**
Résultat d'exploitation	360 031.40	-45.21	488 464.30	-60.57	-128 432.90	-26.29
Frais d'administration						
Salaires	-12 590.31	1.58	-10 182.33	1.26	-2 407.98	23.65
Charges sociales	664.44	-0.08	-2 365.55	0.29	3 029.99	-128.09
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-5 373.99	0.67	-4 143.75	0.51	-1 230.24	29.69
Frais de secrétariat	-54.00	0.01	-218.90	0.03	164.90	-75.33
Comptabilité et divers	-2 585.93	0.32	-2 585.93	0.32	0.00	0.00
Intérêts et frais bancaires	-367.95	0.05	-42.00	0.01	-325.95	776.07
Honoraires	-4 813.34	0.60	-3 771.00	0.47	-1 042.34	0.00
	-25 121.07	**3.15**	**-23 309.45**	**2.89**	**-1 811.63**	**7.77**
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	-120 000.00	15.07	-120 000.00	14.88	0.00	0.00
Attribution provision p/amortissement futur	-100 000.00	12.56	-100 000.00	12.40	0.00	0.00
Attribution projet de constructions futures	-100 000.00	12.56	-180 000.00	22.32	80 000.00	0.00
Dissolution provision travaux	120 000.00	-15.07	0.00			
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	-4 034.28	0.51	366.96	-0.05	-4 401.24	0.00
Résultat avant impôts	**130 876.05**		**65 521.82**		**65 354.23**	**99.74**
Impôts	-25 556.31	3.21	-27 904.43	3.46	2 348.12	-8.41
Résultat après impôts	**105 319.74**	**-13.23**	**37 617.38**	**-4.66**	**67 702.35**	**179.98**
Remboursement/amortissement Pour mémoire, les amort. sont directement comptabilisés au passif du bilan	-70 200.00		-70 200.00		0.00	0.00
Liquidité après remboursement/amortissement	**35 119.74**		**-32 582.62**		**67 702.35**	**-207.79**

Résultat sur immeuble au 31 décembre 2014

Chemin de la Roselière

	Au 31.12.2014	%	Au 31.12.2013	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	581 647.00	100.27	578 813.50	99.78	2 833.50	0.49
Loyers à recevoir	1 419.00	0.24	4 113.00	0.71	-2 694.00	-65.50
Loyers reçu d'avance	-2 966.00	-0.51	-2 856.00	-0.49	-110.00	3.85
	580 100.00		**580 070.50**		**29.50**	**0.01**
Total des produits	**580 100.00**	**100.00**	**580 070.50**	**100.00**	**29.50**	**0.01**
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-26 659.20	4.60	-27 844.40	4.80	1 185.20	-4.26
Eau-électricité	-27 613.30	4.76	-25 331.10	4.37	-2 282.20	9.01
Assurances	-11 116.10	1.92	-9 967.60	1.72	-1 148.50	11.52
Honoraires SRE	-3 326.40	0.57	-669.60	0.12	-2 656.80	0.00
Honoraires de gérance	-22 039.70	3.80	-22 118.60	3.81	78.90	-0.36
Contrats d'entretien	-23 464.30	4.04	-22 461.90	3.87	-1 002.40	4.46
Réparations courantes	-31 757.20	5.47	-42 910.70	7.40	11 153.50	-25.99
Travaux de réparations lourdes	-388 171.80	66.91	0.00	0.00	-10 014.81	30.44
Divers	-1 355.05	0.23	-3 063.25	0.53	1 708.20	-55.76
	-535 503.05	**25.40**	**-154 367.15**	**26.61**	**7 035.90**	**-4.56**
Charges financières						
UBS - Intérêts 1ère hypothèque	-205 073.55	35.35	-207 464.80	35.77	2 391.25	-1.15
BCGe - Intérêts 2ème hypothèque	-59 800.00	10.31	-59 800.00	10.31	0.00	0.00
	-264 873.55	**45.66**	**-267 264.80**	**46.07**	**2 391.25**	**-0.89**
Résultat d'exploitation	-220 276.60	37.97	158 438.55	-27.31	-378 715.15	-239.03
Frais d'administration						
Salaires	-8 393.54	1.45	-6 788.22	1.17	-1 605.32	23.65
Charges sociales	442.96	-0.08	-1 577.03	0.27	2 019.99	-128.09
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-3 582.66	0.62	-2 762.50	0.48	-820.16	29.69
Frais de secrétariat	-36.00	0.01	-145.93	0.03	109.93	-75.33
Comptabilité et divers	-2 011.28	0.35	-2 011.28	0.35	0.00	0.00
Intérêts et frais bancaires	-245.30	0.04	-28.00	0.00	-217.30	776.07
Honoraires	-3 208.89	0.55	-2 514.00	0.43	-694.89	0.00
	-17 034.71	**2.94**	**-15 826.96**	**2.73**	**-1 207.75**	**7.63**
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	0.00	0.00	-120 000.00	20.69	120 000.00	0.00
Attribution provision p/amortissement futur	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Attribution projet de constructions futures	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Dissolution provision travaux	120 000.00	-20.69	0.00			0.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	-3 819.85	0.66	347.46	-0.06	-4 167.31	0.00
Résultat avant impôts	**-121 131.16**		**22 959.05**		**-144 090.21**	**-627.60**
Impôts	-24 197.94	4.17	-26 421.26	4.55	-6 461.21	24.45
Résultat après impôts	**-145 329.10**	**25.05**	**-3 462.20**	**0.60**	**-141 866.89**	**4097.59**
Remboursement/amortissement Pour mémoire, les amort. sont directement comptabilisés au passif du bilan	-86 860.00		-108 575.00		21 715.00	-20.00
Liquidité après remboursement/amortissement	**-232 189.10**		**-112 037.20**		**-120 151.89**	**107.24**

Résultat sur immeuble au 31 décembre 2014

Chemin des Aiglons

	Au 31.12.2014	%	Au 31.12.2013	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	291 760.00	97.70	296 691.50	101.37	-4 931.50	-1.66
Loyers à recevoir	6 862.00	2.30	420.00	0.14	6 442.00	1533.81
Loyers reçu d'avance	0.00	0.00	-4 433.00	-1.51	4 433.00	-100.00
	298 622.00		**292 678.50**		**5 943.50**	**2.03**
Total des produits	**298 622.00**	**100.00**	**292 678.50**	**100.00**	**-5 305.00**	**-1.81**
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-13 119.05	4.39	-12 434.65	4.25	-684.40	5.50
Eau-électricité	-10 194.55	3.41	-9 830.10	3.36	-364.45	3.71
Assurances	-10 383.00	3.48	-3 106.35	1.06	-7 276.65	234.25
Honoraires de gérance	-10 789.90	3.61	-11 384.80	3.89	594.90	-5.23
Loyers parking loués à la Commune	-27 300.00	9.14	-27 300.00	9.33	0.00	0.00
Contrats d'entretien	-6 035.35	2.02	-8 898.25	3.04	2 862.90	-32.17
Réparations courantes	-13 436.35	4.50	-18 683.10	6.38	5 246.75	-28.08
Divers	-5 773.00	1.93	-5 210.14	1.78	-562.86	10.80
	-97 031.20	**32.49**	**-96 847.39**	**33.09**	**-183.81**	**0.22**
Charges financières						
BCGe - Intétêts 1ère hypothèque	-107 270.90	35.92	-108 441.45	37.05	1 170.55	-1.08
Résultat d'exploitation	94 319.90	-31.59	87 389.66	-29.86	6 930.24	7.93
Frais d'administration						
Salaires	-4 196.77	1.41	-3 394.11	1.16	-802.66	23.65
Charges sociales	221.48	-0.07	-788.52	0.27	1 010.00	-128.09
Frais Conseil/Bureau/Commissions	-1 791.33	0.60	-1 381.25	0.47	-410.08	29.69
Frais de secrétariat	-18.00	0.01	-72.97	0.02	54.97	-75.33
Comptabilité et divers	-861.98	0.29	-861.98	0.29	0.00	0.00
Intérêts et frais bancaires	-122.65	0.04	-14.00	0.00	-108.65	776.07
Honoraires	-1 604.45	0.54	-1 257.00	0.43	-347.45	0.00
	-8 373.69	**2.80**	**-7 769.82**	**2.65**	**-603.87**	**7.77**
Attribution provision p/trav. d'entret. et de réparation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Attribution provision p/amortissement futur	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Attribution projet de constructions futures	-45 000.00	15.07	-45 000.00	15.38	0.00	0.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	-1 685.52	0.56	153.32	-0.05	-1 838.84	0.00
Résultat avant impôts	**39 260.69**		**34 773.16**		**4 487.53**	**12.91**
Impôts	-10 677.42	3.58	-11 658.47	3.98	981.05	-8.41
Résultat après impôts	**28 583.27**	**-9.57**	**23 114.70**	**-7.90**	**5 468.57**	**23.66**
Remboursement/amortissement						
Pour mémoire, les amort. sont directement comptabilisés au passif du bilan	-34 000.00		-34 000.00		0.00	0.00
Liquidité après remboursement/amortissement	**-5'416.73**		**-10'885.30**		**5'468.57**	**-50.24**

Compte d'exploitation au 31 décembre 2014

Chemin des Marettes

	Au 31.12.2014	%	Au 31.12.2013	%	Ecart	%
Produits d'exploitation immeubles						
Encaissements loyers	707 136.00	100.63	701 304.50	99.80	5 831.50	0.83
Loyers à recevoir	1 155.00	0.16	1 400.00	0.20	-245.00	-17.50
Loyers reçu d'avance	-2 853.00	-0.41	0.00	0.00	-2 853.00	
	705 438.00		**702 704.50**		**2 733.50**	**0.39**
Total des produits	**705 438.00**	**100.39**	**702 704.50**	**100.00**	**2 733.50**	**0.39**
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-35 009.95	4.98	-39 021.00	5.55	4 011.05	-10.28
Eau-électricité	-15 133.70	2.15	-15 372.55	2.19	238.85	-1.55
Assurances	-8 614.45	1.23	-10 339.10	1.47	1 724.65	-69.29
Honoraires SRE	-1 339.20	0.19	0.00	0.00		
Honoraires de gérance	-26 787.35	3.81	-26 670.65	3.80	-116.70	0.44
Contrats d'entretien	-27 145.30	3.86	-23 544.05	3.35	-3 601.25	15.30
Réparations courantes	-7 882.00	1.12	-6 058.20	0.86	-1 823.80	30.10
Divers	-2 098.80	0.30	-1 524.05	0.22	-574.75	37.710
	-124 010.75	**17.65**	**-122 529.60**	**17.44**	**-1 481.15**	**1.21**
Charges financières						
Intérêts prêt Commune Bellevue		0.00	0.00	0.00	0.00	
Marettes - BCGe - Avance ferme - 2,576 %	-51 520.00	7.33	-51 520.00	7.33	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 2,62 %	-65 525.00	9.32	-65 525.00	9.32	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 2,744 %	-68 600.00	9.76	-68 600.00	9.76	0.00	0.00
Marettes - BCGe - Avance ferme - 2,793 %	-78 660.00	11.19	-55 860.00	7.95	-22 800.00	40.82
BCGe - Avance ferme	-222.95	0.03	-1 227.05	0.17		
Résultat d'exploitation	316 899.30	-45.10	337 442.85	-48.02	-20 543.55	-6.09
Frais d'administration						
Salaires	-16 787.08	2.39	-13 576.44	1.93	-3 210.64	23.65
Charges sociales	885.92	-0.13	-3 154.06	0.45	4 039.98	-128.09
Frais Conseil / Bureau / Commissions	-7 165.32	1.02	-5 525.00	0.79	-1 640.32	29.69
Frais de secrétariat	-72.00	0.01	-291.86	0.04	219.86	-75.33
Comptabilité et divers	-287.33	0.04	-287.33	0.04	0.00	0.00
Intérêts et frais bancaires	-490.60	0.07	-56.00	0.01	-434.60	776.07
Honoraires	-6 417.78	0.91	-5 028.00	0.72	-1 389.78	0.00
	-30 334.19	**4.32**	**-27 918.69**	**3.97**	**-2 415.50**	**8.65**
Attribution provision p/amortissement futur	0.00	0.00	-50 000.00	0.00	50 000.00	0.00
Impôts années précéd. (régul. provisions - taxations)	-433.85	0.00	39.46	0.00	-473.31	0.00
Attribution projet de constructions futures	-250 000.00	35.58	-225 000.00	32.02	-25 000.00	11.11
Dissolution provision travaux	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
Résultat avant impôts	**36 131.27**	**39.89**	**34 563.63**	**35.99**	**1 567.64**	**4.54**
Impôts	-2 748.33	0.39	-3 000.85	0.43	252.52	-8.41
Résultat après impôts	**33 382.94**	**40.28**	**31 562.78**	**36.42**	**1 820.16**	**5.77**

Charges d'exploitations immeubles au 31 décembre 2014

	Au 31.12.2014	%	Au 31.12.2013	%	Ecart	%
Charges d'exploitation immeubles						
Conciergerie	-115 706.55	10.33	-117 902.60	19.12	2 196.05	-101.90
Eau-électricité	-83 459.75	7.45	-81 497.15	13.22	-1 962.60	-97.65
Assurances	-44 303.20	3.96	-36 138.65	5.86	-8 164.55	-81.57
Honoraires SRE	-7 635.60	0.68	-3 099.60	0.50	-4 536.00	-40.59
Honoraires de gérance	-89 821.90	8.02	-90 387.75	14.66	565.85	-100.63
Loyers parking loués à la Commune	-27 300.00	2.44	-27 300.00	4.43	0.00	-100.00
Contrats d'entretien	-75 846.05	6.77	-81 794.90	13.27	5 948.85	-107.84
Réparations courantes	-139 522.15	12.46	-163 509.10	26.52	23 986.95	-117.19
Rénovations diverses	-523 556.80	46.76	0.00	0.00	-523 556.80	0.00
Divers	-12 567.25	1.12	-14 969.19	2.43	2 401.94	-119.11
Total des charges	**-1 119 719.25**	**100.00**	**-616 598.94**	**100.00**	**-503 120.31**	**-55.07**

cf | Compagnie fiduciaire de **révision** sa

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
Au Conseil de fondation de la « Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements », Bellevue

---

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision de votre Fondation selon l'article 22 des statuts, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la « Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements » pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 présentés par le Bureau du Conseil de Fondation.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 23 mars 2015 / 14 - 2

Cf Compagnie fiduciaire de révision sa

Christian FURRER
Expert-réviseur agréé

Jean-Paul DORTHE
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

CHAMBRE FIDUCIAIRE
MEMBRE

Renseignements utiles

Mairie

Direction administrative
et des finances:
Mme Claire Albanese
Direction technique:
M. Daniele Todeschini

Secrétariat
329 route de Lausanne
Case postale 44
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
cm@mairie-bellevue.ch

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Toute communication, demande
ou plainte, doit être adressée par écrit
à la mairie.

Service technique

Secrétariat
Mme Cynthia Giau
T 022 959 88 23
technique@mairie-bellevue.ch
dd@mairie-bellevue.ch

Service des espaces extérieurs
1 chemin du Planet
1293 Bellevue
T 022 774 31 44

Service des bâtiments
communaux & écoles
1 parc des Aiglettes
1293 Bellevue

Local de vote
2 parc des Aiglettes
Ancienne école enfantine

Office intercommunal d'Etat civil à Pregny-Chambésy

Officier de l'Etat civil:
Christine Panier Gay
Guichet ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 11h30 ou sur rendez-vous
T 022 758 03 20/21

Ecoles

Directeur de l'établissement primaire
Bellevue-Genthod:
M. Salvatore Chudzinski

Secrétariat
T 022 959 75 40
F 022 959 75 41

Fondation

Fondation de la commune
de Bellevue pour la construction
et la gestion de logements
Case postale 33
1293 Bellevue
www.fondationbellevue.ch
info@fondationbellevue.ch

Service du feu

En cas de sinistre, appeler
immédiatement le 118
Pour tout renseignement utile à propos
de la compagnie des sapeurs-pompiers
volontaires de Bellevue:
Commandant Jean-Marc Carrillo
T 079 617 73 64
pompiers@mairie-bellevue.ch

Protection civile

Office intercommunal
Case postale 107
1290 Versoix
Chef ORPC: M. Stéphane Granger
T 022 775 66 56, de 9h à 11h45,
sauf mercredi
opc.valavran@versoix.ch

Abri communal

31 route de Valavran
T 022 774 32 68
(pendant un cours, une séance)

Société internationale de sauvetage du Léman

Section Bellevue-Genthod
312 A route de Lausanne
Président: M. Frédéric Porchet
T 079 228 30 16
T 022 774 23 28 (local)

Garde-ports

Capitainerie cantonale
T 022 388 55 50

Médecins de garde

Dr. Anne Ehle-Roussy: T 022 774 25 74
SOS Médecins: T 022 748 49 50
Centre anti-poison: T 044 251 51 51
Hôpital cantonal: T 022 372 33 11
Hôpital des enfants: T 022 382 45 55
Ophtalmologie (jour): T 022 382 64 35
Ophtalmologie (nuit): T 022 382 84 16

Cliniques dentaires

Rive gauche: T 022 346 64 44
Rive droite: T 022 733 98 00

Police

Poste de police de Versoix: T 022 427 63 10
Police de la Navigation: T 022 388 62 00

Urgences

Feu	118
Police	117
Médicales	144
Routières	140

www.mairie-bellevue.ch

Mairie de Bellevue
329 route de Lausanne
Case postale 44
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouvertures de la réception
Les lundis, mardis de 13h30 à 16h30
Les mercredis de 9h à 13h
Les jeudis de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Cité de l'énergie Bellevue
european energy award

Graphisme et photographie
Z+Z, Gilles Bondallaz, Adrien Schulz, zplusz.ch